

**Université François Rabelais de Tours
Département d'Histoire des Arts et d'Archéologie
Centre d'Études Supérieures de la Renaissance**

Nouvelles observations à Chambord

I

**Maîtrise rédigée par Éric Johannot
Sous le direction de Jean Guillaume
Professeur d'Histoire de l'art à Paris IV
Et au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours**

2001

REMERCIEMENTS

Arrivé au terme d'un travail de longue haleine, je peux enfin exprimer toute ma gratitude à M. Jean Guillaume qui, il y a quelques années, m'avait irrémédiablement transmis par ses cours la passion de la chose architecturale. Il a accepté de me diriger quand je lui proposais de revenir sur le cas de Chambord, à propos duquel il avait publié de remarquables articles. Enfin, il s'est armé de patience avant que je ne lui livre enfin les résultats de mes premières investigations et m'a encouragé à poursuivre. Je tiens à remercier également Mme Monique Châtenet qui s'est intéressée à mon travail, me fournissant à l'occasion les sources qui me manquaient. Merci également à MM. Claude Mignot et Pascal Liévaux qui me témoignèrent leur sympathie, ainsi que bon nombre d'étudiants rencontrés pendant les séminaires parisiens. Je ne dois pas oublier d'exprimer ma reconnaissance à Fabienne Audebrand qui m'accueillit dans son service des Cartes et Plans des Archives Nationales, à Hélène Brisacier, conférencière comme moi, pour m'avoir longuement prêté son indispensable appareil photo numérique, et d'une manière générale à mes collègues, membres du personnel du château de Chambord. Parmi eux, je remercie très chaleureusement un compagnon de longue date, Dominic Hofbauer, avec qui j'échange la même connaissance et partant, la même passion pour ce monument, et Sébastien Gresse pour sa sollicitude maintes fois exprimée.

INTRODUCTION.....	p.6
<u>1^{ère} PARTIE : LE DONJON.....</u>	p.10
<u>I LE SOUBASSEMENT.....</u>	p.11
A) Le parement extérieur	
B) Les latrines	
<u>II LES ELEVATIONS DE FACADE.....</u>	p.19
A) Particularités du rez-de-chaussée	
B) Les portes d'accès des quatre façades	
C) Examen des maçonneries d'attente sur deux façades	
<u>III LE CORPS INTERNE.....</u>	p.23
A) La distribution	
1. Répartition et nombre exact des logis	
2. Répartition et nombre exact des pièces annexes	
3. Les problèmes d'interprétation des pièces annexes	
B) Les circulations.....	p.29
1. Les accès aux logis	
2. Les accès aux pièces annexes	
3. Un cas particulier dans les logis carrés	
C) Répartition des cheminées.....	p.34
1. Les cheminées des grandes salles et grandes chambres	
2. Les cheminées des pièces annexes	
D) Les couvrements.....	p.38
1. Les pièces voûtées	
2. Divers couvrements de baies	
<u>IV LES PARTIES HAUTES.....</u>	p.41
A) Typologie des souches, lucarnes et tourelles	
B) Un parti d'ordonnance a-t-il été envisagé ?	

2^{ème} partie : LES CORPS D'ENCEINTE.....p.51

I L'ENCEINTE BASSE

A) Examen de l'état actuel.....p.53

1. Les façades
2. La distribution interne

B) Les sources anciennes.....p.61

1. Les descriptions
2. L'iconographie

C) Hypothèse de restitution.....p.70

1. Le corps antérieur
2. Les corps latéraux
 - a) Le corps d'enceinte de droite
 - b) Le corps d'enceinte de gauche

II LA FACADE POSTERIEURE :

LES CORPS DE LIAISON DU DONJON AUX AILES

A) Les murs de courtine.....p.81

1. Les liaisons aux tours du donjon
2. L'escalier des fausses braies
3. Une porte cochère murée

B) Les galeries.....p.88

1. Liaisons avec le donjon
 - a) Façades sur cour
 - b) Façades sur jardin
 - c) Liaisons internes
2. Liaisons avec les ailes
 - a) Contre les tours des ailes
 - b) Contre le corps en retour des ailes : l'angle sur la cour

III L'AILE DE DROITE.....p.98

A) Distribution du logis royal

B) La grande salle et le prolongement de l'aile

IV L'AILE DE GAUCHE.....p.103

A) L'aile de la chapelle

1) Distribution

2) Particularité du rez-de-chaussée

B) Evolution du programme

1) Hésitations quant à la mise en place de la chapelle

2) Travaux d'achèvement du XVIIème siècle

CONCLUSION.....p.111

BIBLIOGRAPHIE.....p.114

INTRODUCTION

Chambord paraît être au premier abord un sujet rebattu, si l'on en juge par la quantité d'études et monographies qu'il a suscitées. Depuis un siècle environ, on ne cesse d'affiner la connaissance de son histoire en tentant à l'occasion de retracer la chronologie de ses travaux et les multiples interventions qui le marquèrent au cours des siècles. Pour autant, des doutes subsistent en de nombreux points et plus principalement sur tout ce qui concerne les premiers travaux du donjon pour lesquels les sources ne sont que très lacunaires, au point de ne pas connaître véritablement le dessein d'origine –ni d'ailleurs le nom du concepteur du plan, si novateur-, encore moins le déroulement des premières années du chantier. En l'absence –ou presque- de documents d'archives, des hypothèses ont été fondées, d'après le seul examen du bâtiment.

Deux thèses vinrent au final s'opposer car le plan du donjon posait problème : l'une, assez largement défendue, considérait que, des quatre cantons de logis séparés par la grande salle cruciforme, un seul, le canton sud, ne suivait pas l'orientation des autres. Cette disposition, prise pour une aberration, ne trouvait néanmoins pas d'explication satisfaisante. Une autre possibilité d'interprétation du même plan, soutenue d'abord par Michel Ranjard (A.C.M.H de 1945 à 1970) puis Jean-Marie Pérouse de Montclos, opta pour un parti pris original (et décrié) de quatre cantons qui auraient dû opérer une rotation à 90° de l'un à l'autre, entraînant tout le plan dans un élan dynamique autour de son escalier central. Mais là encore, aucune explication convaincante ne se faisait jour. Finalement, il n'y avait pas plus ni moins d'arguments de part et d'autre pour opter pour l'une ou l'autre des vues.

Il fallut s'en remettre au bâtiment lui-même pour s'engager dans une des deux pistes avec cette fois des arguments de poids : Dominic Hofbauer et moi-même, alors que nous travaillions sur les lieux, avons entamé dès 1992 une exploration plus curieuse que scientifique de tout le château, de fond en comble. C'est précisément par le fond, dans les fosses de latrines dont

certaines, encore obstruées, n'avaient pas été visitées depuis longtemps que l'intérêt d'une étude plus attentive s'imposa alors, en compagnie entre autres de Jean Sylvain Caillou, étudiant en archéologie. Les dispositions particulières des fosses du canton nord nous imposa de considérer la thèse du plan giratoire comme un premier projet. Un article, non publié, fut rédigé en 1994 pour en témoigner. Par la suite, un véritable programme d'étude à long terme fut mené afin de recueillir le plus d'éléments possibles (relevés, fouilles, analyse des mortiers...) permettant l'analyse approfondie des latrines, qui pourrait révéler l'état d'un premier projet perdu du donjon.

Arrivé au stade de la Maîtrise et armé d'une bonne connaissance des lieux, j'ai proposé de traiter le cas de Chambord non pas seulement pour cette découverte souterraine, mais pour constituer un inventaire plus large, détaillé, de certaines particularités qui m'étaient apparues dans tout l'édifice et dont on ne trouvait mention dans les ouvrages spécialisés. La lecture –et relecture tant l'article est riche- du *Chambord* de Jean Martin-Demézil paru au Congrès Archéologique donnait envie d'aller plus loin dans le détail concernant tantôt le plan, l'élévation, la distribution, l'examen des appareillages ou des moulurations, etc. Mon professeur Jean Guillaume m'enjoignit de me lancer dans cette voie afin d'affiner en particulier l'examen des points de jonction entre le donjon et les corps d'enceinte, autrement dit de confirmer ou non la connaissance qu'on avait du passage du plan massé (donjon seul) au plan articulé (donjon plus enceinte). L'enquête fut longue et plus le temps passait, plus nombreux étaient les éléments suscitant de nouveaux regards, de nouvelles réflexions.

L'objet de cette étude étant de constituer un inventaire de remarques faites d'après le seul examen visuel, il n'a pas été question de retracer là l'histoire des aléas d'un grand chantier. La classification des données par zones semble en définitive la plus efficace ; le plan de l'étude ne présente donc aucune originalité. En premier lieu, le donjon se doit d'être traité comme une entité bien spécifique, un bâtiment à part, tant on y sent l'unité organique et l'efficacité d'une conception aboutie. En second lieu, les corps d'enceinte dont l'hétérogénéité est frappante : ils sont constitués d'un bâtiment en rez-de-chaussée et de deux ailes qui se lient au donjon par des murs de courtine supportant des galeries aux étages. Ce faisant, le mémoire pourra se consulter

pour telle ou telle partie, lesquelles n'ont la plupart du temps aucun lien entre elles, sinon les liaisons architecturales.

Tout le travail repose sur une enquête qui se veut la plus détaillée possible, sans qu'il soit a priori question d'aborder la chronologie des travaux ou la succession des diverses campagnes. Néanmoins, il a été quelquefois tentant de succomber devant ce que l'examen de l'édifice révélait.

La connaissance de Chambord n'est pourtant pas tarie et il reste encore beaucoup à faire pour mieux le connaître ; des analyses dendrochronologiques ont été faites sur des planchers et charpentes, qui permettront d'approcher encore plus précisément la chronologie relative du bâtiment. Un relevé plus systématique des marques de tâcherons donnera dans l'avenir quelques informations de plus sur l'organisation du chantier. Enfin des fouilles restent à effectuer en divers lieux et aux abords immédiats pour vérifier les hypothèses d'une douve à l'entour du château.

Puisse-t-on trouver là matière à réfléchir encore sur cet édifice d'exception, dont on cerne aujourd'hui de mieux en mieux le mystère de sa création et le déroulement de ses premières étapes de construction.

lère partie

LE DONJON

I LE SOUBASSEMENT DU DONJON

A) Le parement extérieur

Ainsi que les sondages l'ont révélé¹, le soubassement du donjon, constitué de moellons de calcaire de Beauce de mieux en mieux parementés vers la surface, repose sur radier et pilotis enfouis à environ moins cinq mètres (fig.1). Sa partie visible tient lieu de stylobate et surélève le rez-de-chaussée d'environ 0,90 mètre ; cinq marches sont ainsi nécessaires aux entrées, tant aux façades qu'aux passages donnant accès aux escaliers de fond en comble des quatre tours.

Sur cette base moulurée se distribuent des chantepleures sculptées en tête de bélier, de lion ou autres (fig.2 et 3) ; elles ne se remarquent que sous les travées extérieures des façades, qu'il s'agisse d'une travée de grande croisée de chambre ou de demi croisée des pièces entresolées, et sur les tours, groupées par deux cette fois, au droit des grandes croisées des chambres et des demi croisées des pièces entresolées (du moins pour celles situées du côté des escaliers de fond en comble). Les tours en comprennent donc plus que les façades, soit respectivement quatre contre deux. Cependant, la façade de droite (NE) n'en comporte pas, ni même la tour nord.

¹ Pages 30 et 31 de l'article « Chambord » de Jean Martin-Demézil, Congrès Archéologique sur le Blésois et le Vendomois, 1981 (publié en 1986).

Il resterait encore aujourd'hui à déterminer leur véritable fonction ; si, ainsi que le suggère Jean Martin-Demézil, elles avaient pu « assainir la partie haute des fondations en évacuant les remontées de la nappe phréatique »², comment expliquer qu'elles ne soient pas distribuées d'une manière plus systématique sur le pourtour du soubassement ?

Cette question en amène une autre : ne pourrait-on envisager que ces gargouilles aient pu servir d'écoulement depuis les grandes chambres du rez-de-chaussée et certaines pièces annexes – et plus particulièrement les plus grandes d'entre elles -, telles d'éventuelles cuisines nécessitant des lavages à grandes eaux, bien qu'aucune autre disposition ni témoignage ne le laisse supposer ? Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces fonctions, ces écoulements vers l'extérieur rendent-elles néanmoins probable l'hypothèse d'une douve sèche (?) initialement prévue autour du donjon³. Si tel était bien le cas, il faut croire que ce projet a été abandonné en cours de travaux au moment où on en venait à construire la zone nord-est (droite) du soubassement qui ne comporte aucune gargouille.

Sur la façade postérieure, à l'aplomb des douves, le soubassement est dégagé sur 3 à 4 mètres (fig. 4), presque la hauteur des fondations de pierre au-dessus du radier : la base sous le stylobate est talutée, s'accordant parfaitement avec la volonté de border cette grande façade d'une douve ou du grand bassin tel que le montre Du Cerceau (fig.5). D'après ce que révèle le sondage des fondations côté cour, aucun talus ne semble exister de ce côté-là.

Cependant, le même parement taluté a été entrepris pour la fausse-braie de l'enceinte, en accord avec celui de la façade postérieure (NO) du donjon, pour le projet d'aménagement hydraulique qui consistait à détourner le cours de la rivière de Cosson, voire même de Loire. Que penser alors de la tour nord qui, bien qu'elle surplombe la douve, ne comporte aucune gargouille ? Un changement de parti radical semble avoir été décidé, vraisemblablement lors de l'extension du seul donjon massé au complexe articulé de l'enceinte et des ailes.

² Cf Demézil, page 73.

³ Cette vue, défendue par M. Martin-Demézil, est cependant totalement incompatible avec les accès de rez-de-chaussée aux tours qui alors, à moins d'un rebord prévu, auraient débouché dans la douve...

Ce changement semble avoir consisté en l'abandon des écoulements sur le pourtour du donjon (vers une douve ?) puisque, en ajoutant les corps d'enceinte fermant une cour, on ne pouvait plus se permettre d'évacuer directement dans la cour. N'a-t-on pas par ailleurs renoncé aux gargouilles du dernier quartier construit (le nord) parce qu'elles ne devenaient plus nécessaires ? Et si elles ne l'étaient effectivement plus, peut-on encore leur accorder cette fonction d'assainissement du soubassement ? Si l'on envisage plus sérieusement que le rez-de-chaussée ait pu être initialement un niveau de services, on pourrait comprendre que l'on ait renoncé aux gargouilles d'écoulements des eaux usées à partir du moment où l'enceinte allait remplir en grande partie cette fonction, le rez-de-chaussée devenant désormais un niveau d'habitation⁴ exclusivement.

Ce bouleversement opéré pendant la construction du soubassement du donjon - et particulièrement au nord - se lit sur les dispositions des parements extérieurs tout autant, on va le voir, que dans les dispositions internes.

B) Les latrines

Les réalisations internes du soubassement du donjon recèlent une bien précieuse disposition quant à l'examen de premiers travaux à Chambord : sous les quatre tours se trouve un système assez élaboré de doubles fosses d'aisance qui ne semblent pas avoir subi de transformations. Il semble d'ailleurs que depuis très longtemps on ait peu ou pas pris en compte leur présence. Depuis une première évocation faite en 1993⁵, suivie par la suite d'un véritable plan d'étude⁶ et de relevé systématique grâce à l'appui généreux de l'Association des Amis de Chambord, on dispose désormais de plans et de relevés pierre à pierre de toutes leurs élévations. Il ne sera question ici que de reprendre

⁴ Il va sans dire que le rez-de-chaussée qui a finalement été bâti n'a jamais servi que d'habitation.

⁵ Petite plaquette de Dominic Hofbauer intitulée « *Un tourbillon nommé Chambord* » déposée aux Archives Départementales du Loir-et-Cher sous la cote C.R.932, suivie de peu par l'article « Nouvelles hypothèse sur le plan de Chambord » de Florent Tesnier en 1996, présentant une thèse aussi inédite qu'absurde, son étude ne l'ayant pas porté à tirer les meilleures conclusions, faute d'observations approfondies sans doute.

⁶ Le « *Projet Latrines* » piloté par D. Hofbauer et J.S. Caillou.

l'examen de leurs dispositions⁷ et d'attirer l'attention sur les problèmes d'interprétation qui peuvent en découler.

Il s'agit donc pour chaque tour de deux fosses rectangulaires accolées et communicant l'une à l'autre par un conduit horizontal couvert d'une voûte segmentaire qui traverse le mur de refend les séparant (fig.6). L'une de ces fosses est plus petite que sa voisine : elle est dans tous les cas le réceptacle de deux conduits verticaux accolés débouchant à peu près à l'aplomb du boyau voûté précédemment mentionné ; l'un est clairement identifié comme le conduit de descente des matières et il trouve son débouché quelques 32 mètres plus haut, sous les combles comme il se doit (fig.7). Pour le second, la fonction n'est pas clairement déterminée du fait que son débouché est resté pour l'instant introuvable ; il monte cependant d'une belle hauteur (qu'il faudrait sonder) et se trouve enfermé dans la maçonnerie du mur de l'escalier de fond en comble voisin, à la différence de l'autre dont le coffrage reste visible dans toutes les pièces superposées qu'il traverse (fig.8). Il pourrait bien cependant s'agir d'un conduit d'évent débouchant sous le toit, vraisemblablement plus haut que le précédent. Il est à noter par ailleurs qu'à l'inverse du premier, ses parois sont vierges de tout dépôt de matières ou de coloration, ceci semblant bien confirmer cela.

La présence de deux fosses plutôt qu'une reste néanmoins à déterminer. La seconde, plus ample comme on l'a dit, est située légèrement en deçà de la première, comme une sorte de fosse d'épandage -voire de décantation- recevant l'afflux des matières par le conduit horizontal, depuis la petite fosse de réception. On notera la présence d'un bloc de maçonneries grossières qui a semble-t-il obstrué (en partie ?) le boyau horizontal du côté de la petite fosse, comme si on avait voulu réduire -voire supprimer- le débouché vers la grande fosse.

Dans les fosses, les murs sont constitués de moellons grossiers de pierre dure de petit calibre noyés dans le mortier. Ne sont appareillés que l'encadrement et la voûte du conduit vertical, ainsi que les portions de murs se

⁷ Ces dispositions ont pour une bonne part été développées dans l'article de J.S. Caillou et D. Hofbauer tiré du Colloque National de Subterranelogie tenu à Auxi-le-Château (Pas-de-Calais) en mai 1999.

trouvant juste au débouché des conduits verticaux. Les couvertures voûtés de ces fosses sont eux réalisés en pierre de tuffeau, sauf dans les latrines sud (voûte de calcaire dur).

Les murs, non appareillés, sont liés entre eux par chaînage ; cependant, il est intéressant de constater que le mur de refend entre les deux fosses n'est lié sur aucune de ses deux faces aux autres murs des fosses : il apparaît alors comme un mur non contemporain au reste de la construction. De plus, on constate dans les petites fosses de réception, à l'aplomb des conduits verticaux, des traces de maçonneries arrachées, montant presque sur toute la hauteur (fig.9) ; on pourrait y voir comme un premier mur (de refend ?) qui finalement aurait été abattu pour laisser place à celui que nous connaissons aujourd'hui. Ces restes de maçonnerie sont liés aux murs adjacents des petites fosses de réception par un chaînage de moellons, chaînages que l'on retrouve à l'identique aux angles opposés alors que le mur de refend entre les deux fosses, on l'a dit, n'est pas lié par chaînages ; ainsi on peut définir que tous les murs chaînés sont issus d'une première construction alors que le gros mur de refend entre les deux fosses est une reprise postérieure qui a nécessité l'arrachement d'un des murs d'origine. La petite fosse, dans son état originel, devait donc présenter une largeur plus faible. Rien ne permet encore véritablement d'expliquer ce remaniement qui a consisté à retrancher le mur de refend de 80 cm environ.

Toujours est-il qu'au revers, ce mur de refend n'est pas non plus chaîné aux murs de la grande fosse alors que les autres murs le sont entre eux. Si l'on considère que le mur de refend originel devait avoir la même épaisseur que l'actuel, et en tenant compte du décalage latéral de 80 cm, on peut tenter de définir la largeur moyenne prévue à l'origine des deux fosses : 2,10 m au lieu de 2,90 m pour la petite et 6,60 m au lieu de 5,80 m pour la grande. Cette reprise est visible à l'est, au sud et à l'ouest, mais n'existe pas au nord.

Si les quatre systèmes se trouvaient d'ailleurs reproduits à l'identique d'un quartier à l'autre, il n'y aurait aucunement lieu de continuer cet examen. Or, si le système répond bien à la description générale qui vient d'être exposée, on observe clairement une disposition spécifique dans le quartier nord (fig.10).

Là, ce qui tient lieu de petite fosse de réception, c'est une pièce plus allongée (7,40 m au lieu de 4,70 m en moyenne) et moins large (1,55 m au lieu de 2,88 m en moyenne) que ses consœurs des trois autres quartiers, couverte d'un demi berceau de tuffeau (fig.11). De même, la grande fosse, si elle reste aussi longue que toutes les autres (7,50 m en moyenne), sa largeur se trouve amputée (3,70 m au lieu de 5,80 m en moyenne). Ainsi, les deux pièces accolées sont toutes deux à peu près de même longueur (7,40 m et 7,50 m.), seules leurs largeurs ont été amoindries.

Le mur de refend des fosses nord ne présente là encore aucun chaînage avec les autres murs et confirme ainsi sa postériorité. Mais par les dispositions singulières de ces fosses, on croit pouvoir deviner qu'un remaniement d'un autre ordre est intervenu pendant sa mise en place : de même longueur, ces deux fosses semblent être issues d'un même périmètre de grande salle (fig.12). Cela se vérifie d'ailleurs par le constat que les largeurs ajoutées des deux fosses et du mur de refend au nord (6,55m en tout), avoisinent la largeur d'une seule grande fosse dans les autres quartiers, soit environ 6,60m de moyenne, à la condition de bien prendre en compte qu'avec son premier mur de refend, la grande fosse des trois autres quartiers était prévue plus large de 0,80m.

Des traces de reprises sont donc visibles dans les quatre systèmes de latrines, mais se trouvent être de deux natures : les quartiers est, sud et ouest sont identiques dans leurs apparences et leur remaniement du mur de refend, tandis que le quartier nord a un plan des deux fosses différent et n'a pas connu la même transformation car aucun arrachage n'y est constaté. De fait, on peut envisager l'hypothèse que non seulement une reprise du mur de refend a eu lieu dans trois quartiers mais également un bouleversement plus important pour les fosses nord qui, bien que déjà mises en place sur le modèle des trois autres, ont dû s'accorder avec un changement de parti qui consistait à reprendre les maçonneries commencées au nord en inversant *in extremis* le plan : d'où le recoupement de la grande fosse en deux parties inégales et l'absence de petite fosse⁸. Une seule chose était admise par tous néanmoins : la spécificité du canton sud dans certains aspects qui laisse deviner son antériorité (n'induisant

⁸ Si une ébauche de petite fosse a bien été entreprise, elle doit se trouver – probablement noyée dans les fondations - à l'opposé de l'actuelle fosse de réception, ce que tentera prochainement de découvrir les analyses de micro-gravimétrie pour cette zone.

pas pour autant l'ébauche d'un premier plan en parallèle comme on l'a longtemps cru, ni même une aberrante disposition).

Ainsi, c'est manifeste à l'étude approfondie des latrines⁹, un plan à quatre quartiers tournant à 90° autour d'un axe central a été sérieusement entrepris à l'origine du chantier, qu'un repentir obligea à reprendre dès lors qu'on greffa sur les tours nord et ouest une enceinte¹⁰. Pour cela, et parce qu'il était encore temps de le faire au nord, le plan des fosses a été inversé¹¹. La reprise n'a pas été si lourde puisqu'elle a consisté à faire deux fosses dans le périmètre prévu à l'origine pour la plus grande d'entre elles seulement, ce qui explique leurs formats inhabituels et de fait leur voûtement en demi-berceau pour l'une, en plein cintre pour l'autre, qui ne se rencontrent pas ailleurs. Aujourd'hui, un programme d'études archéologiques et scientifiques est en cours dans ces latrines qui tend déjà à révéler le bien-fondé de cette hypothèse (analyse des mortiers, relevés précis, fouilles et articles à paraître).

L'étude des premiers travaux de soubassement révèle désormais qu'un important changement de parti a été décidé tôt dans le déroulement du chantier. C'est le quartier nord qui a connu le plus grand bouleversement : on a retourné son plan initialement prévu parce que désormais, le nouvel axe générateur autour duquel le grand dessein allait se déployer serait nord-ouest/sud-est. Dès lors, il fallait envisager de raccorder les circulations horizontales du donjon (la salle en croix) aux ailes projetées en passant par les loggias de façade : la symétrie des ailes en a commandé une autre, celle des dispositions des loggias des quartiers ouest et nord. Ainsi la façade nord-ouest ne pouvait que devenir symétrique, mais ce n'était pas là le parti d'origine, seulement le résultat d'un ajustement. C'est l'hypothèse la plus plausible d'un passage non seulement du plan centré au plan articulé mais en fait du plan centré giratoire au plan articulé

⁹ Ainsi que celle des gargouilles disposées sur le parement externe du soubassement : elles sont disposées sur les tours de la même façon, opérant de quartier en quartier une rotation.

¹⁰ Ce qui n'impose pas d'envisager quelque reprise que ce soit sur un hypothétique escalier central à quatre vis, qui a peut-être été un temps un projet – au demeurant superbe –, mais n'a pas connu un début de commencement.

¹¹ Tout indique un changement de parti de plan précoce, et donc une volonté très tôt affirmée d'adjoindre une enceinte au donjon.

en parallèle, qui a imposé ces travaux de retournement *in extremis* du quartier nord¹².

Pour une plus grande symétrie des façades, on aurait pu entreprendre les mêmes inversions de plan aux quartiers antérieurs ; si l'on ne l'a pas fait, c'est que vraisemblablement les travaux de ces quartiers sud et est étaient déjà considérablement avancés. Dès lors, on peut envisager que les trois quartiers est, sud et ouest sont antérieurs à l'établissement du soubassement dans la zone nord. L'abandon des gargouilles et l'entreprise d'un parement taluté du soubassement NO furent alors décidés à l'occasion du changement de parti. Nous reviendrons dans la 2^{ème} partie de ce mémoire sur les raccords opérés sur ce soubassement aux points de jonction avec les courtines de l'enceinte.

¹² Et non une reprise ultérieure du rez-de-chaussée du canton nord obligeant à des démolitions comme l'a suggéré J.M. Pérouse de Montclos dans son article *Nouvelles observations sur Chambord*, revue de l'art n°102, p.46)

II LES ELEVATIONS

A) Particularités du rez-de-chaussée

Le traitement des élévations s'est fait niveau après niveau avec le même parti d'ordonnance de pilastres (sans chapiteau, au rez-de-chaussée seulement) délimitant des travées régulières : sept pour les façades (dont les trois centrales sont plus étroites que les autres) et douze pour les tours. On a depuis longtemps observé que les pilastres du premier niveau étaient plutôt traités comme de minces dossierets à la différence des pilastres des niveaux supérieurs mieux équilibrés dans leurs proportions.

Cette particularité de traitement du premier niveau se retrouve dans le dessin des fenêtres, plus particulièrement celles des entresols : pour s'harmoniser avec les grandes croisées de meneaux à double traverse, on a eu recours à des grandes croisées feintes imitant les vraies, où ne s'ouvrent pourtant que les quelques petites baies simples des pièces entresolées (fig.13). Cette réalisation paraît systématiquement sur tout le rez-de-chaussée. On a toujours vu là un changement de parti en cours d'élévation, ce qui laissait supposer que tous les quartiers du rez-de-chaussée avaient été élevés ensemble. Pour nuancer cette interprétation, signalons que l'absence de croisées feintes aux étages peut s'envisager autrement : alors qu'au rez-de-chaussée il est presque nécessaire de les réaliser à des fins esthétiques pour harmoniser les deux parties latérales des façades, il n'est plus aussi indispensable aux étages d'y avoir recours car désormais les baies d'entresols sont devancées par les loggias, qui les font passer au second plan. Toute harmonisation entre grande arcade d'un côté et fenêtre feinte de l'autre devenait désormais impossible, donc inutile.

Dans ce parti de décoration du rez-de-chaussée, on peut néanmoins relever deux types d'exécution de ces motifs de croisées feintes. Cela tient surtout du profil des croisillons recoupant la fausse traverse : certains sont un large bandeau entre deux quarts-de-rond, les autres une simple moulure torique (fig.14 et 15). Les premiers, en moins grand nombre, ne se rencontrent que sur

les travées du quartier sud, les autres sur tout le reste de l'édifice à l'exception toutefois d'une travée isolée sur le quartier est (cf. localisation sur la fig.16).

Cette distinction du quartier sud corrobore les remarques déjà faites par Jean Martin-Demézil sur d'autres particularités internes (murs plus épais) qui laisseraient penser à l'antériorité de ce quartier sur les autres. Mais par la présence de cette même différence de profil sur une travée isolée du quartier voisin, on ne peut finalement rien affirmer. La localisation d'un changement de parti dans la décoration, si mineure soit-elle, n'est pas aussi claire qu'on pourrait le penser. Ces petites disparités d'un quartier à l'autre, avec parfois des hésitations, ne pourraient finalement qu'entériner une organisation du chantier par quartier où chaque équipe réinterprète individuellement le programme du projet. Cela se rencontre d'ailleurs dans tout l'édifice, on va le voir.

B) Les portes d'accès des quatre façades

L'organisation des travées de façade, bien que régulière, se trouve rythmée par les trois travées centrales plus minces que les autres. Ce traitement particulier qui se manifeste dans l'ordonnance extérieure annonce les accès nobles au donjon : l'entrée aux grandes salles menant à l'escalier d'honneur. D'après le témoignage de Francisco de Moraes en 1541, on entrait dans le donjon par « *quatre portes, pour les quatre parties du monde* ». Les plans de Du Cerceau et de Chéreau montrent effectivement quatre portes axiales au XVI^e siècle. Mais le plan gravé de Du Cerceau montre pour la façade antérieure (SE) trois portes contiguës de mêmes dimensions (fig.17) ; cette porte triple se distingue encore sur les plans XVII^e et XVIII^e. Aujourd'hui, et ce depuis les travaux d'après-guerre menés par Michel Ranjard, seules les deux portes latérales ont été conservées sur cette façade, celle du centre étant devenue une fenêtre dont l'allège est venue remplir l'espace d'une porte antérieure¹³. On peut encore bien distinguer la même reprise de maçonneries rapportées aux fenêtres latérales des façades droite et gauche¹⁴ (fig.18 et 19), ce qui laisse à penser qu'à l'origine il y a eu des portes triples à tous les accès au

¹³ Qui déjà avait été agrandie sur toute la hauteur du rez-de-chaussée à une époque incertaine (XVIII^e siècle ?).

donjon. Cette suggestion se trouve confirmée par la présence à l'intérieur, au revers des fenêtres, de gonds de portes noyés dans la maçonnerie (fig.20)¹⁵. Ces portes d'origine devaient être conçues sur le modèle des portes existantes encore à l'heure actuelle, c'est-à-dire couvertes d'un arc surbaissé et surmontées d'une baie carrée à meneaux, car on retrouve dans la maçonnerie des piédroits de ces portes supposées des pierres dont la hauteur d'assise est la même que celles formant les sommiers des arcs surbaissés encore en place (fig.21). Il est probable, au regard des plans de Du Cerceau déjà (fig.22), qu'on ait tôt réduit le nombre des accès aux vestibules, notamment aux façades latérales, à partir du moment où l'enceinte et son porche d'accès à la cour a favorisé l'entrée par l'axe sud-est/nord-ouest.

C) Examen des maçonneries d'attente sur deux façades

Les maçonneries d'attente au-dessus des portes sud-est (fig.23) et nord-ouest ont déjà été remarquées et l'on a suggéré qu'un portique était probablement prévu en avant des façades, perpendiculairement à celles-ci, tel que semble le montrer le plan imparfait et approximatif de Jean Chéreau vers la fin du XVI^e siècle (fig.24). L'examen des départs de voûtes d'arêtes au-dessus des quatre pilastres du rez-de-chaussée semble confirmer cette vue. Au sud-est, l'emplacement d'un plancher semble bien avoir été envisagé au moins pour les deux baies extérieures à l'étage mais les moulures d'encadrement de ce plancher contredisent l'espace réservé des voûtes d'arêtes (fig.25), les unes n'étant pas compatibles avec les autres. D'autre part, quatre pierres d'attente moulurées aux profils des corps de moulures de la façade amorcent un retour d'équerre et sont ornées vers l'extérieur de modillons sculptés (fig.26) : l'ensemble ne permet pas de révéler s'il s'agissait d'une avancée couvrant les trois travées ou la travée centrale seulement.

Néanmoins, on peut voir à la baie centrale de l'étage les mêmes assises hautes de sommier d'un arc qui a pu exister (fig. 27) ; le détail de cette baie

¹⁴ L'examen des reprises des portes septentrionales se révèle presque impossible tant la pierre est abîmée de ce côté.

¹⁵ Remarque qui m'a été rapportée par Dominic Hofbauer.

dans les gravures de la façade chez Du Cerceau¹⁶ ou encore Le Rouge au XVIII^{ème} siècle (fig. 28 et 29) montre effectivement un arc surbaissé couvrant la baie d'axe de l'étage. L'interruption nette des maçonneries au droit des tableaux de cette même fenêtre laisse voir qu'une ouverture de baie jusqu'au plancher de l'étage a existé, bien qu'aucune représentation figurée ne la montre (fig.28). L'amorce extérieure d'un départ de plancher soit de balcon, soit de portique n'est donc pas une utopie et le dessin de Chéreau qui montre trois travées n'en devenant plus qu'une pourrait bien être pris plus au sérieux.

Sans que l'on puisse véritablement restituer le détail de ces projets un temps envisagés, tout laisse deviner qu'un traitement noble des accès au sud-est et au nord-ouest était réservé, alors que, on l'a vu les accès latéraux finirent par perdre de leur solennité.

¹⁶ L'auteur a laissé visible le projet en attente en dessinant la maçonnerie des allèges comme à nu.

III LE CORPS INTERNE DU DONJON

A) La distribution

1. Répartition et nombre exact de logis

On compte généralement trente-deux grands logis¹⁷ à Chambord. Chaque niveau d'habitation en comporte quatre délimités par la grande salle en croix grecque -que l'on nommera *logis carrés*-, quatre autres dans les quatre tours d'angle du donjon -les *logis de tour*-. Ainsi, trente-deux logis se comptent sur quatre niveaux d'élévation. Or, en empruntant les escaliers de fond en comble, le donjon de Chambord peut compter jusqu'à six niveaux au total (fig.29) ; les trois premiers, seuls à comporter des niveaux d'entresols, peuvent être considérés comme les plus nobles car desservis principalement par l'escalier double et les salles en croix. Les trois suivants, plus courts, ont la particularité d'être desservis depuis la terrasse et sont logés dans les pavillons de toiture. Parmi eux, le cinquième et le sixième niveau se trouvent véritablement sous la pente des toits, ce sont les galetas, éclairés respectivement par des grandes lucarnes de façade puis par de petites lucarnes sur le versant¹⁸. Tous ces niveaux sont munis de fenêtres -ou lucarnes- et connaissent l'accès autonome par divers escaliers dont le nombre est d'ailleurs plus important à partir de la terrasse. Cependant, le sixième ne comprend aucune cheminée et par conséquent, ne peut être véritablement considéré comme habitation à caractère noble. Il vaudrait donc mieux compter huit logis sur cinq niveaux, ce qui porterait leur nombre à quarante au total.

Seulement, il apparaît que dans les logis carrés du quatrième et du cinquième niveaux, la division interne se soit affranchie des modèles inférieurs ; en effet, chaque grande chambre contient deux cheminées au lieu d'une habituellement, disposées en quinconce. Ces mêmes chambres se voient attribuer une petite vis de desserte montant depuis la terrasse, donnant accès à la partie de la chambre opposée aux fenêtres ou lucarnes. Ce fond de chambre

¹⁷ cf. Monique Chatenet , Le château de Madrid, Picard 1987, page 90 et note 403 page 170.

est éclairé par des lucarnes secondaires à simple battant dont la maçonnerie va généralement de paire avec la petite vis ci-dessus mentionnée. On serait donc tenté de voir là non pas une chambre mais plutôt deux (fig.30). D'ailleurs, le mur de refend porte non seulement la marque d'un départ de cloison (de bois semble-t-il) mais connaît également une rupture d'appareillage (fig.31 et 32). Cette rupture n'est en fait visible que dans les combles des quartiers ouest et nord au niveau V uniquement : elle semble résulter d'une reprise du mur de refend qui n'a pas la même épaisseur partout. Là où l'épaisseur est la plus importante, il semblerait qu'il s'agisse du mur d'origine qui s'interrompait au droit du mur de refend perpendiculaire séparant les pièces annexes 2 et 3. On n'aurait donc pas jugé bon au départ de prolonger ce mur de refend sur toute la longueur de la chambre qui alors aurait eu la forme d'un L (fig.33). La reprise en longueur de ce mur, cette fois plus mince, a racheté la configuration en L pour se conformer au plan des niveaux inférieurs ; de surcroît une cloison légère à pan de bois a été établie pour la séparation en deux chambres (fig.34).

Si l'on reprend le décompte des quatrième et cinquième niveaux, deux chambres dans le pavillon carré plus une dans la tour font trois chambres, multipliées par quatre quartiers font douze, élevés sur deux niveaux font vingt-quatre au total. En ajoutant les vingt-quatre chambres des trois premiers niveaux nobles, on peut sans difficulté compter un total de quarante-huit logis au donjon de Chambord.

Ce nombre correspond exactement à celui mentionné dans le relevé du contrôleur des bâtiments Noblet joint à la lettre que Florimond II Robertet adressait à Catherine de Médicis le 16 novembre 1566 :

« Salles, douze.

Grandes chambres, quarante-huit.

Garderobes pour servir ausdictes chambres, quatre vingtz huit.

Cabinetz, soixante-huit.

Oratoire, douze.

¹⁸ Il ne reste que trois exemplaires de ces petites lucarnes depuis les restaurations du XX^e siècle alors que de nombreuses gravures les montrent en plus grand nombre (chez Silvestre, Le Rouge...).

Nombre des salles, chambres, garderobes, cabinetz et oratoires, en ce compris les galletaz, onze vingt huit. » (comprendre onze fois vingt plus huit, soit 228)

2. Répartition et nombre exact des pièces annexes

Fort nombreuses, elles se répartissent sur les cinq premiers niveaux en nombre variable d'un logis de carré à un logis de tour (fig.35), d'autant que des entresols doublent leur nombre sur les trois premiers niveaux. Il sera utile de signaler ici ce qui les distingue dans leur distribution et liaison avec les autres parties.

D'une manière générale, les logis carrés, dont les chambres sont déjà les plus spacieuses, contiennent plus de pièces annexes : ce sont trois pièces en enfilade surmontées de trois autres lorsqu'il y a entresol. La tour n'en compte que deux, séparées par la grande chambre, surmontées de deux autres en entresols. Aux quatrième et cinquième niveaux, les entresols disparaissent car les étages sont moins élevés ; le nombre des petites pièces se voit alors diminué.

Il est à rappeler une particularité des logis de tour au premier niveau : alors que deux pièces annexes (1 et 2) encadrent la chambre, seule la pièce notée 1 n'est pas surmontée d'un entresol à l'instar des autres petites pièces, et cela systématiquement dans les quatre quartiers¹⁹. Cette particularité vaut d'être notée ; il est manifeste que le logis de tour, déjà plus réduit en superficie, compte moins de pièces annexes que les logis carrés, d'autant plus qu'au premier niveau il manque une de ces pièces (on en compte donc trois au lieu de quatre au rez-de-chaussée).

Aux niveaux II et III, ces mêmes logis se voient attribuer le nombre de quatre pièces grâce aux entresols.

Au niveau de la terrasse, elles ne sont plus que deux en raison de l'absence d'entresol à partir de ce niveau. Pourtant, une distinction se remarque au quartier nord où la petite pièce notée 1 n'existe pas, à l'inverse des trois autres quartiers, sans qu'on puisse en deviner la raison. Il est vrai qu'à cause de

¹⁹ Jean Guillaume avait déjà relevé cette absence à la note 13 de son article « la première description de Chambord », Revue de L'art n° , 1988.

la coursière périphérique de la terrasse, le mur contenant habituellement cette pièce se voit considérablement amoindri, ce qui donne lieu à de très petites pièces (fig.36).

Enfin, au niveau V, ces pièces notées 1 sont inexistantes, la pente du comble en empêchant la réalisation (fig.37).

Ainsi, de niveau en niveau, on compte successivement trois, deux fois quatre, deux et une pièces annexes de tour par quartier, soit quatorze pièces fois quatre quartiers (moins une pièce au nord !), au total cinquante-cinq pièces.

Dans les logis carrés, le nombre de pièces annexes est moins variable de niveau en niveau ; les trois premiers, en entresol, comptent le même nombre de six pièces par logis (deux niveaux de trois pièces). Le niveau IV n'en compte plus que trois. Enfin, il est assez difficile de distinguer le nombre de pièces d'origine sous les combles : l'espace habituellement dévolu à la pièce notée 1 reste libre au niveau V mais ne représente plus aujourd'hui une pièce utile (fig.38). Pourtant, ce fut bien une pièce au moins depuis le XVII^{ème} siècle, époque où l'on trouve des plans de ce niveau : une petite lucarne (de menuiserie sans doute) et des cloisonnements la délimitaient plus clairement (fig.39). On serait donc tenté d'en compter trois. Ainsi, trois pièces sur huit niveaux (dont trois d'entresols) multipliées par quatre qui font quatre-vingt seize.

Il y a donc réellement au total cent cinquante et une pièces annexes au donjon.

Les sources du XVI^{ème} siècle ne mentionnent pas ce même nombre ; Moraes totalise vers 1541 cent-vingt pièces annexes²⁰ (48 garde-robes, 48 cabinets et 24 oratoires) tandis que Noblet, en 1566, en rapporte cent-soixante huit²¹ (88 garderobes, 68 cabinetz et 12 oratoires). On doit donc considérer ces sources avec une plus grande prudence car ni dans l'une ni dans l'autre on ne trouve le même décompte de pièces annexes, encore moins la même affectation donnée à ces mêmes pièces. Il semble en outre que ces différents relevés n'aient pas pris en compte quelques aspects particuliers comme les quatre

²⁰ Ce qui correspond aux trois premiers niveaux seulement, moins l'erreur des quatre pièces entresolées de tour au rez-de-chaussée.

²¹ Ce total semble prendre en compte tous les niveaux jusqu'au Vème.

pièces entresolées de tour qui n'existent pas au rez-de-chaussée, ou encore la petite pièce inexistante notée 1 au rez-de-terrasse, dans le logis de tour du quartier nord.

Toujours est-il qu'il y a véritablement deux-cent onze pièces au total dans le donjon (y compris les douze vestibules formant les trois salles en croix grecque).

3. Les problèmes d'interprétation des pièces annexes

Ainsi aujourd'hui encore, une grande interrogation subsiste quant aux fonctions de ces multiples petites pièces. Si l'on reprend les sources les plus anciennes (Moraes, Du cerceau, Noblet), il est toujours question de leur attribuer les destinations courantes de l'époque, à savoir *garde-robe*, *cabinet* et *oratoire*. Cependant, du rez-de-chaussée au niveau de la terrasse, le nombre de pièces disponibles par grande chambre est supérieur à ces trois seules attributions ; seul le dernier niveau habitable des combles, on l'a dit, connaît un nombre plus restreint de pièces.

Dans les deux types de logis, on remarque cependant quelques analogies : les pièces notées 1 sont les plus petites d'entre elles, les pièces notées 2 les plus grandes et les plus directement en relation avec l'extérieur (par les loggias, les escaliers de fond en comble, la terrasse). Quant aux pièces notées 3, elles n'existent que dans les logis carrés et présentent des dispositions spécifiques qui seront développées ci-après.

Si le problème d'affecter aux petites pièces une de ces trois fonctions traditionnelles apparaît comme inextricable au vu de la multitude (toujours inexacte) dénombrée par les sources, prenons le problème par le côté le plus simple : dans les deux sources mentionnées ci-dessus, les oratoires sont en petit nombre. Moraes en voit vingt-quatre contre douze pour Noblet. Or, c'est le type de pièce qui très certainement se distingue des autres destinations par son format, son isolement, son éclairage sans doute et son accès (ce qui exclut aussitôt la pièce notée 2 de la figure 35).

Si l'on en compte vingt quatre, sachant que Moraes ne décrit précisément que les trois premiers niveaux, il faut donc envisager que chaque logis reçoit un oratoire ; la pièce de petite dimension, commandée directement

par l'intérieur, sans autre issue, même parfois voûtée, commune aux deux types de logis est la pièce notée 1. Mais la répartition relevée par Moraes n'est pas aussi juste : les grandes chambres des logis carrés se voient attribuer « *deux garde-robes, deux études et deux oratoires : deux, parce qu'ils sont les uns au-dessus des autres. Il y a en plus quatre chambres dans les quatre tours, avec double garderobe et double étude.* ». Ainsi, seuls les logis carrés seraient pourvus d'oratoires, précisons d'oratoires doubles. Il est tout de même surprenant d'en trouver deux par logis alors qu'habituellement l'oratoire comme marque de distinction n'est accordé qu'aux logis des rois et reines ou grands seigneurs dans leurs demeures. Et que penser d'un double oratoire quand bien même un seul suffirait ?

Au contraire, si l'on en compte douze seulement, on devine que la répartition ne se fait que sur certains logis, sans doute parmi les plus nobles ; on peut envisager que ceux des trois premiers niveaux le sont plus que les autres, et parmi eux les logis carrés plus que ceux de tour. Il conviendrait alors de rechercher dans ces logis carrés la pièce particulière propre à recevoir la fonction d'oratoire, rencontrée seulement douze fois dans l'édifice : seule la pièce notée 3 correspond à cette recherche. On ne la rencontre effectivement pas dans les logis de tour.

C'est sans doute ce qui fait toute la distinction entre les deux types de logis : certains sont dotés d'oratoires, les autres non. Bien que les deux sources soient parfois dissonantes sur leur nombre, elles s'accordent sur l'attribution de ces oratoires aux seuls logis carrés des trois premiers niveaux uniquement, ce qui les désigne comme les plus nobles de tous.

Pour le reste, il serait bien vain de distinguer la place des cabinets et garde-robes : les sources confrontées ne s'entendent jamais sur leur nombre et les totaux mentionnés ne correspondent jamais au nombre de pièces disponibles dans le donjon. Retenons seulement que le décompte du rapport Noblet de 1566 est plus proche d'une certaine réalité car il prend en compte tous les niveaux du bâtiment. La description de Moraes quant à elle est plus lacunaire car elle ne prend en compte que les trois premiers niveaux .

B) Les circulations

1. Les accès aux logis

On accédait aux chambres des carrés depuis la salle cruciforme qui leur sert de vestibule par une seule porte à l'origine, bien que d'autres portes aient été percées à proximité de la cheminée de ces chambres. A l'examen des plans de Du Cerceau et de Félibien (fig.40) et connaissant l'usage de l'époque à disposer le lit près des foyers pour s'assurer le confort, on peut très facilement restituer les seules portes d'accès à ces logis, celles du fond de la chambre, diagonalement opposées à la cheminée comme cela se trouve fréquemment à cette époque. Aujourd'hui, seul le deuxième étage a conservé cette disposition d'origine.

L'accès aux chambres de tour est quant à lui variable selon les niveaux ; au rez-de-chaussée, un passage percé dans l'angle que forme la tour avec la façade mène directement à la grande chambre depuis la cour. Ainsi, à l'inverse des logis carrés, ces chambres de tour du premier niveau ne disposent pas de salle servant de vestibule. Au contraire, aux niveaux II, III et IV, les bras de la salle en croix servent communément d'accès à tous les logis, carrés et de tour. Aux niveaux II et III, une galerie ouverte d'arcades en façade -dite *loggia*- assure le lien entre salle en croix et porte d'entrée aux chambres de tours. Au niveau IV, la coursière périphérique de la terrasse remplit cette même fonction²². Les deux niveaux supérieurs V et VI sont quant à eux desservis exclusivement par des circulations verticales : les escaliers de fond en comble ou de terrasse.

²² Un certain nombre de portes supplémentaires a été percé lorsqu'au XVII^e siècle on aménagea par division interne de cloisons un plus grand nombre de chambres dans les pavillons de toiture (cf. les plans de Louis XIV).

2. Les accès aux pièces annexes

D'une manière générale, c'est la chambre de chaque logis qui commande les petites pièces annexes. Cependant, elles ne sont pas pour autant assujetties à cette dernière car elles sont intimement liées aux circulations secondaires comme les escaliers de fond en comble, les petites vis d'entresols, les galeries en loggia des façades des niveaux II et III ainsi que la coursière des terrasses au niveau IV. La seule exception concerne les petites pièces de tour (notée 1) qui se trouvent éloignées de l'escalier de fond en comble et sont donc commandées inévitablement par la chambre (fig.41).

Dans les logis carrés, les trois pièces annexes en enfilade communiquent aujourd'hui ensemble, à de rares exceptions près. Il faut examiner de plus près ces circulations car les plans de différentes époques montrent de grandes disparités en ce qui concerne plus particulièrement la communication entre la pièce 2 et 3, et parce que certaines portes murées sont décelables ici et là.

En fait à l'origine, la pièce 3, de niveau d'étage, n'avait pas d'accès direct dans la pièce voisine 2, du moins au niveau I et son entresol (comme c'est encore le cas au nord) ainsi qu'aux niveaux IV et V (fig.42).

Ainsi, au rez-de-chaussée, l'accès à la pièce 3 entresolée ne pouvait se faire que par la petite vis depuis la pièce 3 inférieure. Il en résulte que l'accès aux pièces 1 et 2 entresolées ne se faisait que par l'escalier de fond en comble situé à l'extérieur du logis carré, sans communication directe depuis celui-ci (fig.43). On serait tenté de penser que cet isolement a fait de ces deux pièces une entité bien distincte du reste du logis, et non forcément une extension possible de celui-ci à l'entresol comme on est souvent tenté de l'envisager.

Aux étages au-dessus de la terrasse où la chambre se voyait coupée en deux par une cloison, les pièces 2 et 3, isolées l'une de l'autre, étaient respectivement les pièces annexes des deux chambres ainsi formées (fig44).

Au contraire, aux deux étages nobles et leurs entresols, la communication en enfilade semble d'origine entre toutes les pièces annexes. La présence des galeries de façade aux étages a permis l'accès autonome des entresols des logis carrés car la petite vis s'ouvre autant dans la pièce 3 que dans la loggia. Les aménagements du règne de Louis XIV avaient d'ailleurs

tiré parti de ces accès indépendants : la numérotation qui figure sur les plans ainsi qu'au linteau de nombreuses portes désignait les appartements disponibles ; dans tous les cas, on avait dissocié la pièce 3 des autres en murant la plupart des portes telles celles du niveau III à l'est, au sud et à l'ouest, ou encore à l'entresol de ce même niveau au sud.

Les portes encore en place affectent cependant une disposition d'origine particulière (fig.45) : ce sont des portes biaisées de surcroît de plus faible hauteur que les autres portes. Rien ne permet encore d'expliquer cette curieuse disposition de la baie, mais elle est systématisée à ce seul endroit, entre les pièces 2 et 3 des logis carrés, entresols compris.

En outre, la petite vis d'entresol du quartier ouest au premier étage, parce qu'elle ne communique pas avec la loggia, adopte finalement le même parti qu'au rez-de-chaussée avec sa fenêtre s'ouvrant d'un second jour sur la salle en croix (fig.46). Dans le quartier nord opposé symétriquement, c'est l'inverse : la petite vis d'entresol, sur les deux étages, n'a pas d'accès depuis la pièce notée 3 du logis mais seulement depuis la loggia, ce qui désolidarise curieusement l'entresol du reste du logis dans ce quartier²³.

L'accès vers les entresols, en dehors des circulations internes grâce aux petites vis de service (fig.47), se fait essentiellement par l'escalier de fond en comble de chaque quartier ; chaque révolution (totalisant vingt marches) est ponctuée par un palier desservant les entresols des logis carrés (fig.48).

La desserte de l'entresol de tour (pièce 2^E) se fait quant à elle au moyen de quelques marches afin de se raccorder au fond en comble (fig.49). Ce passage, qui démarre en fait dans l'embrasure profonde de la fenêtre de l'escalier, n'a pas toujours le même aspect. Il est de deux sortes : l'un est un passage courbe assez étroit (fig.50), l'autre, le plus répandu, un passage angulaire formant un L (fig.51). Le premier, courbé, ne se rencontre qu'en deux occasions : dans la tour sud, à l'entresol du rez-de-chaussée ; l'autre dans la tour ouest à l'entresol du premier étage.

La question peut évidemment se poser de savoir pour quelle raison a-t-on eu recours à deux types de passage, dans une construction si symétrique que

²³ Au point que sous Louis XIV, on dut ajouter au premier étage un escalier de service interne en bois.

toute formule se devrait d'être systématisée. Or, on ne peut que le remarquer une fois de plus : des disparités, souvent mineures, affectent chaque quartier.

Il faudra noter en outre quelques particularités des accès à ces pièces 2^E de tour dans deux quartiers, l'ouest et le nord, les deux seuls pourvus d'une loggia sur l'arrondi de la tour, passant autour de l'escalier de fond en comble, pour rejoindre les galeries des ailes. La place qu'occupe cette loggia dans l'épaisseur du mur a sans doute empêché de réaliser le raccord habituel des quelques marches entre l'escalier et la pièce 2 de plain-pied d'étage. Pour cette raison, les pièces 2 des niveaux II et III, tant à l'ouest qu'au nord, communiquent seulement avec la chambre (fig.52). A l'entresol de ces niveaux pourtant, le raccord de marches est bien présent mais seulement à l'ouest car au nord, il semble qu'on ait préféré au raccord de marches un conduit passant comme un couloir dans le mur²⁴, sans dénivellation (fig.53). Ces deux quartiers en apparence symétriques n'ont donc pas adopté le même parti de distribution, pour des raisons difficiles à cerner : l'un des deux quartiers est peut-être monté après l'autre en changeant de parti (on penserait volontiers que le nord, radicalement différent, est postérieur à l'ouest), ou bien tout simplement une certaine liberté de réalisation touchant à ces détails de distribution était-elle tolérée, ce qui expliquerait les dissemblances d'un quartier à l'autre.

3. Un cas particulier dans les logis carrés

La pièce notée 3 des logis carrés adopte de singulières dispositions sur les trois premiers niveaux : le mur qui la sépare de la chambre est partout plus mince que le mur de refend traditionnel (fig.54) et sans lien avec le reste des maçonneries avoisinantes (fig.55). Il s'agit en fait d'une cloison postérieure au montage du mur de refend, venue combler une large ouverture à l'origine couverte d'un bandeau clavé à l'intrados mouluré encore visible en partie (fig.56). Cette cloison empêche aujourd'hui de voir si les montants verticaux de l'embrasure porte encore ou non des traces de pose de menuiseries. Mais

²⁴ Cette distinction est-elle le fait d'une amélioration par rapport aux autres quartiers ou bien se serait-elle imposée par commodité parce que le roi logeait à l'origine dans ce quartier au premier étage ?

pour autant, cette cloison n'était pas totalement fermée ; elle comprenait une porte accolée d'une baie assez importante s'ouvrant sur la grande pièce. Par chance, cette disposition se lit encore partiellement dans certains logis carrés du second étage (fig.57) ; au rez-de-chaussée, il subsiste même encore au nord la seule fenêtre accolée à la porte, bien que recouverte aujourd'hui par la tapisserie.

La pièce 3 semble donc avoir été dans un premier temps prévue comme une sorte d'excroissance en alcôve des douze chambres de logis carrés (fig.58). On a probablement très tôt cloisonné cette pièce, tout en lui conservant une très large ouverture sur la chambre, car les plans de Du Cerceau les montrent déjà en 1576 telles qu'elles se trouvent encore aujourd'hui²⁵. Notons par ailleurs que la moulure en quart-de-rond figurant à l'intrados du bandeau a bien été réalisée mais, dès le premier étage, on n'a pas toujours continué de dégager en profondeur l'intérieur du bandeau (notamment dans les quartiers est et ouest, premier et second étage) ; cette localisation finalement assez précise de l'abandon d'un certain décor laisse penser que la cloison fut entreprise en cours d'exécution des travaux des étages.

Ainsi la cloison assura très certainement un léger renfort²⁶ à l'endroit où la très large ouverture prévue d'origine ne pouvait qu'affaiblir dangereusement la structure du gros mur de refend. D'ailleurs, deux de ces pièces à l'entresol du second étage des quartiers est et sud laisse apparaître sur le mur de refend un arc de décharge de grande envergure visible des deux côtés du mur (fig.59). On peut comprendre qu'on ait recherché à répartir les charges sur les piédroits de l'ouverture assez large de la pièce inférieure, mais comment expliquer le fait que cet arc en apparence indispensable n'ait pas été généralisé aux autres étages dans tous les quartiers ? Peut-être une solution de consolidation qui s'est tardivement imposée ; on ne voit effectivement cet arc de décharge apparaître nulle part ailleurs que dans ces deux cas. Aussi, on serait tenté de voir dans les deux quartiers est et sud au second étage l'aboutissement d'une meilleure solution de consolidation que dans les deux autres quartiers qui n'en

²⁵ Pour être plus précis, l'auteur indique clairement la position d'une baie accolée à la porte.

²⁶ La cloison représente une épaisseur courante de parpaing : 27 cm en moyenne.

bénéficient pas, ce qui n'induit pas forcément une postériorité par rapport aux deux autres.

Une autre particularité vaut d'être notée : les pièces 3 s'ouvrent sur l'extérieur d'une seule fenêtre à simple battant à tous les niveaux, entresols compris, mais au plain-pied des premier et second étage, une seconde baie apparaît (fig.60), sans ébrasement intérieur sous la fenêtre ; dans certains cas, on trouve même un gradin de trois marches (fig.61) dont l'utilité serait à définir. Cependant, seules les pièces 3 des quartiers sud et ouest au premier étage ne connaissent pas cette seconde baie, comme si cet aménagement n'était apparu qu'en cours de construction ; cela laisserait-il penser que ces deux quartiers élevés jusqu'au premier étage sont antérieurs aux autres ?

Pour résumer, retenons que douze pièces notées 3 ont connu un traitement particulier dans leur relation de plain-pied avec la chambre et leur communication (ou non) avec la pièce voisine et qu'elles commandent en partie l'accès à la petite vis d'entresol (sauf au nord !). il restera dorénavant à se questionner sur l'usage d'une pièce si singulière dans un bâtiment royal²⁷.

D'autre part, quelques singularités des quartiers sud et ouest au premier étage, est et sud au second offrent comme des étapes –il est vrai peu claires- de construction.

C) Répartition des cheminées

1. Les cheminées des grandes salles et des chambres

Toutes les grandes pièces du donjon se voient attribuer une grande cheminée, voire deux pour les salles groupées autour de l'escalier double. Leurs piédroits sont quelquefois traités à la manière de pilastres avec ou sans chapiteau dont la base repose sur un socle peu élevé. La hotte forme une nette

²⁷ Etant donné que seules douze pièces sont affectées de cette particularité dans le donjon, on pourrait aisément les interpréter comme les *douze oratoires* relevés par le rapport de Florimond Robertet en 1566.

saillie²⁸, accentuée par des corps de moulures à sa base et couronnée d'une grosse moulure formant corniche. Certaines cheminées qui semblent avoir conservé leur décor d'origine ont leurs piédroits ornés d'une console ou d'un chapiteau ; on en trouve encore quelques-unes au premier étage et bien plus au deuxième (fig.62 et 63).

S'il semble qu'en dehors de petites variantes décoratives elles sont toutes à peu près semblables, on peut cependant relever deux types de structures des hottes (fig.64) : on distingue les hottes à ressauts au droit des piédroits (que l'on baptisera type I) et les hottes droites sans ressaut (type II).

Le type I se rencontre dès le rez-de-chaussée dans tous les quartiers ainsi qu'au premier étage. Au deuxième étage, les deux types sont visibles mais ne se mélangent pas : en effet, seul le quartier sud porte encore des cheminées de type I, tant à l'intérieur des logis qu'à l'extérieur sur les murs de la salle cruciforme. Tout le reste de l'étage ne compte que des cheminées de type II (fig.65).

La césure est ainsi parfaitement localisée et le changement de parti dans le décor des hottes est donc survenu pendant la construction du second étage, alors que le quartier sud était visiblement déjà construit selon le premier parti. Cette constatation laisse deviner la montée concurrente des quatre quartiers, pour ainsi dire niveau par niveau, avec changement de parti nettement marqué en ce qui concerne le traitement décoratif des cheminées, après la construction du quartier sud.

Aux niveaux IV et V, on l'a vu, une deuxième cheminée a pris place dans l'espace de la chambre des logis carrés. Elle s'appuie sur le mur de refend, disposée en quinconce par rapport à l'autre cheminée de la chambre et occasionne sur les pavillons de toiture une nouvelle souche.

2. Les cheminées des pièces annexes

Au contraire des grandes chambres, les pièces annexes ne comprennent pas toujours de foyers. De la multitude d'entre elles, on relève que les pièces notées 2 sont pourvues systématiquement de cheminées de taille moyenne,

²⁸ D'étages en étages, les saillies des cheminées sont de plus en plus prononcées, du fait du passage derrière les foyers des conduits des cheminées des étages inférieures.

encadrées de piédroits à console parfois (fig.66), sur les quatre premiers niveaux, entresols compris. C'est là une des distinctions qui les caractérisent par rapport aux autres qui pour beaucoup sont dépourvues de cheminées ; et lorsqu'elles en ont –la répartition est peu rigoureuse on va le voir-, ce ne sont que de frustes foyers carrés sans manteau ni ornement d'aucune sorte²⁹ (fig. 67).

On trouve ces cheminées très simples dans les pièces 1 des logis seulement au premier et second étage, entresols compris, ce qui représente en élévation une superposition de quatre pièces à cheminée pour les logis carrés uniquement. Cela n'est pas aussi systématique pour les pièces 1 de tour qui n'ont des cheminées qu'aux entresols, soit en élévation qu'une fois sur deux, exception faite cependant de certains cas particuliers : la pièce 1 de la tour nord au second niveau se voit dotée d'une cheminée et à l'inverse, les pièces 1 entresolées de la tour ouest n'en comportent pas du tout.

Ces mêmes cheminées simples se voient encore dans quelques rares pièces notées 3 des logis carrés ; le quartier sud en compte trois, deux aux entresols des niveaux II et III et une au niveau IV ; tandis que le quartier nord n'en a que deux, aux niveaux IV et V. Il est à noter que hormis ces cinq cas, les pièces 3 n'ont jamais de cheminées, pas même aux étages nobles, et qu'étonnamment on en remarque aux derniers niveaux de l'édifice.

Pour plus de lisibilité, toutes ces données sont réunies dans le tableau synoptique suivant, où chaque cellule représente une pièce désignée par son numéro de situation en haut des colonnes et son niveau en bout de ligne :

²⁹ On pourrait leur attribuer la dénomination de « chauffe-pieds bas » tel qu'ils sont décrits page 107 dans l'article paru au B.M. tome 155-II en 1997 : *Le devis du château de Jarzé : la place du lit* par Monique Chatenet et Christian Cussonneau

	Sud					Ouest					Nord					Est				
	CARRE			TOUR		CARRE			TOUR		CARRE			TOUR		CARRE			TOUR	
	1	2	3	1	2	1	2	3	1	2	1	2	3	1	2	1	2	3	1	2
V				■					■					■					■	
IV		■	■		■		■			■		■		?	■		■			■
Entresol	■	■			■	■	■			■	■	■			■	■	■			■
III	■	■			■	■	■			■	■	■			■	■	■			■
Entresol	■	■			■	■	■			■	■	■			■	■	■			■
II	■	■			■	■	■			■	■	■			■	■	■			■
Entresol	■	■			■	■	■			■	■	■			■	■	■			■
I		■		■	■		■		■	■		■		■	■		■		■	■
Somme :	4	7	3	2	7	4	7	0	0	7	4	7	2	3	7	4	7	0	2	7

	: absence de cheminée
	: présence d'une cheminée
	: pièce inexistante

Il est désormais possible de préciser que tout le rez-de-chaussée et son entresol sont soumis au même traitement, ce qui ne semble plus être le cas pour les niveaux supérieurs, à quelques exceptions près. Néanmoins, il ne faudrait pas trop vite conclure à une progression par niveaux du chantier ; si des dissemblances sont notables dans le choix de disposer ou non d'une cheminée dans telle ou telle petite pièce, on remarquera à l'aide du tableau synoptique ci-dessus qu'une certaine logique verticale apparaît pour chaque quartier, c'est-à-dire ici par colonne. Au reste, les modifications d'un quartier à l'autre ne sont notables que dans deux types de pièces : les pièces 3 de carré et les pièces 1 de tour.

On peut entrevoir comme assez probable le fait que chaque quartier ait eu sa propre équipe de montage (de fond en comble ?) travaillant dans sa propre logique, s'éloignant parfois de la cohérence d'ensemble, ce qui peut facilement se laisser supposer étant donné la taille du monument et l'abondance de ces petites pièces précisément.

d'entresol, cela s'entend). Le même type de voûte se rencontre d'ailleurs pour la même pièce 1, au quatrième niveau, tant dans la tour que dans le carré. Il faudra noter à ce niveau l'absence exceptionnelle de ce type de pièce pour le logis de la tour nord, sans qu'on puisse *a priori* en expliquer la cause. De même, seules les pièces 1 de carré au nord et à l'ouest sont voûtées et non les autres au sud et à l'ouest.

Les pièces de tour sont plus nombreuses à recevoir des voûtes comme couverture. Cela peut se comprendre du point de vue architectonique pour certaines d'entre elles : la pièce 1 au rez-de-chaussée n'ayant pas d'entresol est voûtée pour recevoir la charge des maçonneries qui se trouvent au-dessus. Il en va à peu de chose près de même pour la pièce 1 au niveau IV qui reçoit cette fois la charge des sablières de la charpente (rappelons encore une fois que cette pièce n'existe pas dans la tour nord à ce niveau terrasse, pour une raison qui échappe à la logique du plan ...). Pour le logis carré, seules les pièces 1 de niveau III entresolé affectent la même destination, mais en partie seulement ; effectivement le couverture est mi-parti de voûte près de la fenêtre, mi-parti de bois pour le reste car la partie voûtée soutient uniquement la charge de la coursière en encorbellement de la terrasse (fig.70).

Dans tous les autres cas cependant, la présence de la voûte ne s'explique pas pour des raisons d'ordre architectonique : ce sont les pièces 1 de carré aux niveaux I et II et les pièces 1 de tour aux entresols des niveaux II et III. On pourrait alors penser qu'il s'agisse d'un choix formel délibéré, mais il resterait encore aujourd'hui à interpréter ce choix et le rapprocher peut-être d'une destination particulière de ces pièces voûtées.

2. Divers couvertements de baies

Nous ne nous intéresserons là qu'aux profonds couvertements intérieurs des grandes baies des chambres et grandes salles du donjon pour lesquels nous avons quelques remarques à signaler.

Tout d'abord, rappelons que l'épaisseur du mur des façades du donjon est considérable et avoisine les trois mètres. L'embrasure des baies, d'une bonne profondeur, reçoit en partie le couverture appareillé d'une plate-bande

ou bien d'un arc segmentaire (fig.71 et 72). Leurs appuis reposent sur les parois de l'embrasure et au centre sur le pilier qui sépare dans chaque chambre la grande croisée de la demi-croisée. L'autre partie de ce couvrement est couverte par le plafond de bois de la chambre qui pénètre ainsi pour moitié de la profondeur dans l'embrasure.

Pour les chambres de tour et seulement au second étage, ce même système est composé uniquement de couvrements appareillés : la partie pénétrante du plafond de bois est là quasi inexistante. Deux couvrements sont alors visibles : celui des baies proprement dites et, plaqué contre eux, le couvrement de l'ouverture totale des deux baies sous la forme d'un grand arc segmentaire qui doit supporter la charge de la coursière de la terrasse (fig.73).

Qu'il s'agisse de chambre de tour ou de carré, le couvrement individuel de chaque baie affecte la forme soit d'une plate-bande, soit d'un arc segmentaire de faible hauteur. Bien qu'il ne s'agisse que d'une infime différence d'ordre formel, la répartition de ces deux types de couvrement se fait par quartier ; les fenêtres des deux chambres du quartier nord reçoivent le couvrement en arc segmentaire, ainsi que celles du quartier sud. Au contraire des deux autres quartiers où les fenêtres sont couvertes d'une plate-bande. Le fait que, au second étage, des quartiers opposés selon la diagonale du bâtiment reçoivent des couvrements similaires n'implique pas forcément le travail d'une même équipe sur deux quartiers : malgré des similitudes formelles, la réalisation dans le détail s'en trouve là encore très différenciée : les couvrements des baies de la tour sud ne sont pas précédés d'un grand arc comme au nord (fig.74). Cette remarque confirme au moins le fait que chaque équipe au travail par quartier avait sa propre solution quant au détail du montage des couvrements.

IV LES PARTIES HAUTES

A) Typologie des souches, lucarnes et tourelles

L'abondance de corps architecturaux des parties hautes à Chambord fascine le regard du visiteur qui n'y voit qu'un enchevêtrement de souches souvent appelées à tort « *cheminées* ». La légende en rapporte plus de trois cents. En réalité, le donjon compte cent cinquante six cheminées. Presque toutes les salles du château en contiennent une, les grandes salles vestibules en étant même pourvues de deux chacune³⁰. Ce foisonnement de foyers entraîne bien entendu un autre : celui des souches dépassant des toitures, toutes monumentales et abondamment mises en valeur par leur décor sculpté tout autant que par la marqueterie à *l'italienne* des formes d'ardoise plaquées (fig.75).

Les conduits passent strictement verticalement dans les murs et comme souvent, sont regroupés par souches communes. Une souche se trouve donc à l'aplomb de n'importe quel foyer dans quelque salle que ce soit ; elle regroupe les conduits de toutes les cheminées s'étageant de fond en comble à la même verticale, les cheminées des étages supérieurs se dégageant du mur en avancée par rapport aux cheminées inférieures afin de laisser passer derrière elles les autres conduits. En outre, quelques cheminées se retrouvent adossées et occasionnent donc un dédoublement de ce système.

Ces cheminées adossées ne se trouvent en fait que dans la salle en croix des trois premiers niveaux. Ainsi en coupe (fig.76.), on trouve trois cheminées de salle en croix d'un côté du mur, cinq cheminées de chambres de l'autre, soit huit en tout ; ce sont les souches qui, regroupant le plus de conduits, ont reçu le traitement décoratif le plus soigné : niches à coquille, colonnes et frontons armoriés (fig.77).

Dans ces mêmes salles en croix, il existe également des cheminées non-adossées, disposées en quinconce par rapport aux précédentes, ce qui

³⁰ Leur double présence a du sembler nécessaire au confort d'un tel volume ; comme il est de coutume, les foyers évitent de se faire face afin d'éviter les appels d'air d'une cheminée à l'autre et l'enfumage. Leur répartition se fait donc en quinconce dans les bras de la croix.

occasionne une série de trois conduits seulement et donc une souche simplifiée en conséquence (fig.78).

Ainsi, il ne peut y avoir symétrie de souches dans un même bras de terrasse, du fait de cette disposition en quinconce des cheminées des salles en croix, et de leurs traitements différenciés suivant qu'elles contiennent soit huit soit trois conduits (fig.79). On trouvera cependant une exception dans le bras nord-ouest dont nous reparlerons ci-après.

Toutes les souches émergent des toitures des tours sont réparties selon la même logique, qui est celle du plan. Malgré cette logique, la disposition de la grosse souche de la tour nord révèle quelques petits problèmes de mise en place : celle-ci rencontre les maçonneries de la grande lucarne voisine d'une manière inattendue (fig.80) ; il est vrai que depuis le rez-de-chaussée, exceptionnellement dans la chambre de tour au nord, la grande croisée est proche de la cheminée. C'est absolument l'inverse dans les autres tours, de sorte que l'espace de la demi-croisée, qui n'est pas prolongée par une lucarne sur les toits, ménage un certain écartement entre souche et lucarne. Rien ne permet d'expliquer cette différence sur la tour nord, si ce n'est, une fois encore, un certain nombre d'hésitations et d'ajustements lors de sa mise en place, voire même dans ce cas de maladresses qu'on doit certainement à l'inversion depuis le premier niveau de la séquence croisée/demi-croisée.

Il faudra noter en outre que quatre souches figurant sur les tours, recueillant les conduits des pièces 1 de tour comme de carré (ce sont presque, à peu de distance, des cheminées adossées), n'ont pas le même nombre de conduits : il est vrai que la répartition des petites et modestes cheminées de ces pièces 1, on l'a vu, se fait d'une manière assez aléatoire d'un quartier à l'autre. C'est d'ailleurs ce qui fait varier le nombre de cheminées par quartier (on se reportera au plan des parties hautes pour comparer le nombre exact de conduits par souche, fig.81).

Enfin, signalons la présence, sur chaque pavillon de toiture, d'une souche assez mince ne regroupant que deux conduits : ce sont ceux des deux cheminées superposées qui s'ajoutent dans le fond des chambres des logis carrés aux niveaux IV et V ; la souche en question, dont le décor est des plus simplifié, se trouve un peu en retrait de la bordure des toits, par rapport à tous les autres éléments des parties hautes (fig.82).

Généralement, la deuxième cheminée de la chambre est disposée en quinconce par rapport à la première, adossée au mur de refend. Or, la cheminée du quartier est n'est pas positionnée de la même façon : elle s'appuie sur le mur opposé à la fenêtre de façade, c'est-à-dire perpendiculairement à la première cheminée (fig.83). Cette place inhabituelle se justifie probablement par le fait suivant : puisqu'on a plaqué la cheminée contre les conduits des cheminées méridionales des vestibules nord-est des étages inférieurs, cela a probablement du représenter l'économie d'une souche supplémentaire pour deux seuls conduits comme il a été fait sur les trois autres quartiers. Il n'y a donc pas de mince souche à deux conduits sur le quartier est (se reporter à la fig.81) car les conduits ont été plaqués contre d'autres. C'est alors une souche de moyenne taille qui les contient, en plus des trois conduits de cheminée des vestibules ; celle-ci renferme donc au total cinq conduits, ce qui ne se rencontre pas ailleurs.

Autant l'emplacement des cheminées dans les salles impose celui des souches sur les toitures, autant les travées de baies des façades³¹, qu'il s'agisse des grandes croisées des chambres ou bien des petites baies des pièces annexes, trouvent leur amortissement dans les lucarnes ; ainsi on remarquera qu'il existe deux types de lucarnes, les grandes dont le gâble est armorié (fig.84), les plus minces aux gâbles différenciés (fig.85).

Les grandes lucarnes ont toutes le même parti de profil et de décor à tympan armé d'un grand F couronné ou d'une salamandre, sauf en ce qui concerne la lucarne du logis carré du quartier sud, sur la façade sud-ouest (fig.86) : celle-ci adopte un pignon spécifique dont le tympan, par le jeu retranché des moulures d'encadrement, adopte la forme de deux trapèzes superposés, aux bords peu inclinés, et couronnés d'un demi-cercle. Les autres sont toutes de même type, c'est-à-dire en forme de simple trapèze aux bords extérieurs concaves. Signalons par ailleurs qu'un modillon sculpté de cette même lucarne porte un cartouche daté de 1531 : c'est la plus ancienne date gravée que l'on puisse relever à ce jour, antérieure à celle de la tour lanterne du grand escalier (1533). On serait tenté d'envisager la possible antériorité des

³¹ Hormis pour les travées correspondant aux pièces pentagonales des logis carrés (peut-être parce qu'elles sont trop près de la noue de la charpente) ainsi qu'aux petites pièces des tours situées non loin des premières.

parties hautes du quartier sud sur les autres, ce que semble confirmer la présence de cette lucarne particulière.

Les plus petites lucarnes, quant à elles, sont de deux types de forme et plus variées encore dans leur décor de tympan. Certaines, et notamment celles qui regardent sur l'extérieur, reprennent la forme trapézoïdale simple qui vient d'être décrite, mais en plus allongé verticalement du fait de la minceur de ces lucarnes qui amortissent les minces travées des baies d'entresols (fig.87). Leur décor est constitué au tympan de différentes sculptures (de masques, de trophées, ...) et les chapiteaux des piédroits ou ceux, plus bas, formant cul-de-lampe sont tous aussi variés.

A l'inverse, quelques lucarnes voisines des précédentes (on en compte quatre en tout) logées près de la noue qui raccorde la tour, n'ont pas de tympan sculpté mais incrusté de trois fleurs de lys d'ardoise (fig.88), et des chapiteaux à feuillages de type corinthien (fig.89).

Il ne faudrait pas cependant y voir quelque avant-gardisme dans ce type de décor aux alentours des années 30 car on distingue nettement que ces lucarnes sont en fait postérieures –sans doute de peu- aux premières : d'une part elles ne reposent pas sur un massif en avancée par rapport au mur gouttereau, d'autre part il n'y a aucune liaison entre leurs maçonneries et celles de la souche voisine, qui plus est, on remarque à l'intérieur, contre la souche, une forte moulure oblique destinée à l'origine à son décor extérieur (fig.90). Constatant la postériorité de ces quatre lucarnes par rapport aux autres, on peut envisager qu'une reprise de l'aménagement interne du niveau V (cf. supra la division des logis dans les combles) ait eu lieu à un moment où la quasi-totalité des parties hautes se trouvait achevée ; les chapiteaux à feuillages relèvent plutôt du style des années 1540 et plus.

Enfin, quelques autres petites lucarnes ont comme seule différence le fait de s'ouvrir sur les bras de la terrasse cruciforme et sont sommées d'un fronton semi-circulaire abritant une coquille (fig.91). Ce sont celles qui amènent un second jour aux chambres des niveaux IV et V des logis carrés, divisées on l'a dit en deux chambres distinctes. On devrait compter quatre de ces lucarnes ; or, il n'y en a que trois similaires, la quatrième étant en fait, au quartier nord, un type exceptionnel de grande lucarne armoriée prenant jour sur le bras nord-est (fig.92).

Parmi les trois autres qui sont toutes de taille moyenne, on peut distinguer le même type de chapiteau à feuillage déjà mentionné ci-dessus sur deux d'entre elles, au sud et à l'ouest ; à l'est, la lucarne est ornée de chapiteaux du type rencontré habituellement dans tout l'édifice. On peut remarquer que ses maçonneries sont parfaitement liées au petit escalier voisin et au reste des murs, à l'inverse des deux autres : tout porte à croire qu'au moment de la construction des parties hautes, au moins à l'ouest et au sud, on n'avait pas encore prévu l'aménagement interne des chambres des pavillons en deux parties autonomes. On a ajouté alors quelques années plus tard les lucarnes - et les petites vis accolées - qui portent le décor feuillagé. Mais au moment de la réalisation du quartier est, tout cela était prévu, comme l'indique l'examen des maçonneries et du décor : le quartier est très certainement postérieur aux quartiers sud et ouest, ce qui lui a permis de bénéficier à temps des derniers changements.

Cette distinction de taille et de décor déjà mentionnée pour les souches et les lucarnes se remarque là encore et reste d'ailleurs la même pour les tourelles d'escalier : les escaliers de fond en comble sont les grands modèles avec leur décor plus étoffé (fig.93), les escaliers de rez-de-terrasse les plus petits et les plus modestes (fig.94). Leur position varie d'un quartier à l'autre, ce qui ne les empêche nullement de remplir leur fonction de desserte sur trois niveaux des deuxièmes chambres des logis carrés ; pour cette raison, ces tourelles d'escalier se trouvent –presque toujours- liées aux petites lucarnes à coquilles précédemment mentionnées.

Ainsi établie, cette classification des souches, lucarnes et tourelles d'escalier permettra d'aborder plus clairement on l'espère l'organisation en apparence anarchique de ces différents éléments qui se répètent pourtant sur chaque quartier en même nombre.

B) Un parti d'ordonnance a-t-il été envisagé ?

Alors que, on vient de le voir, l'ordonnance des différents corps des parties hautes paraissant sur les façades et les tours est tributaire du plan tout autant que des alignements des baies, leur disposition sur les bras de la terrasse

est plus libre. C'est pourquoi nous allons uniquement nous intéresser aux éléments figurant sur la terrasse proprement dite.

Les deux types de souches de cheminées y sont disposé en quinconce, ce qui ne permet aucune disposition de symétrie selon l'axe longitudinal du bras de terrasse.

Pourtant, on trouve une exception à cette ordonnance sur le bras nord-ouest où deux grandes souches à niches se font face (fig.95). L'une des deux ne contient pourtant pas les huit conduits attendus des cheminées adossées, mais seulement les cinq des cheminées des chambres³² du quartier nord. Ce ne peut être que l'effet recherché de symétrie de la grande façade nord-ouest qui justifie ce traitement particulier, pour ainsi dire un trompe-l'œil.

Il existe une autre souche de ce type (cinq conduits) sur ce même pavillon nord, côté nord-est, à l'emplacement où se trouvent habituellement la souche des huit cheminées adossées des autres quartiers. Or, il n'y a aucune cheminée adossée au droit de cette souche dans les étages inférieurs : on trouve les trois cheminées des trois niveaux de bras de croix plus deux autres des deux niveaux supérieurs à la terrasse³³, ce qui fait cinq. Cette deuxième souche a donc reçu le traitement décoratif correspondant à son emplacement bien qu'elle ne contienne pas ce que l'on trouve habituellement pour toute les autres de ce type.

La disposition des lucarnes paraît bien plus aléatoire et pourtant on n'en dénombre que quatre ! On devrait dire trois en fait car la quatrième est d'un autre gabarit : il s'agit d'une lucarne grand modèle, du type habituellement exposé à l'extérieur, qui n'existe que sur le quartier nord, visible depuis la terrasse nord-est. Ce cas particulier reste impossible à expliquer : on ne peut que se demander ce qui a justifié de donner autant d'importance à une lucarne de fond de chambre, d'habitude de petit format sur les autres quartiers. De plus, celle-ci n'est pas liée comme ailleurs à l'escalier montant depuis la terrasse car ce dernier se trouve rejeté sur l'autre versant interne de la toiture.

Finalement, parce que ces lucarnes ne sont assujetties à aucune façade, il semble plutôt normal qu'elles n'aient pas de place commandée par les niveaux

³² Pour cette raison d'ailleurs, la souche du quartier nord est plus mince que sa voisine symétrique et son couronnement différent.

³³ Cas exceptionnel : ces petites salles carrées sont habituellement sans feu, même aux étages nobles.

inférieurs. Se serait-on d'ailleurs moins occupé de leur emplacement parce qu'on ne les remarque presque pas depuis les vues extérieures ? C'est fort probable. Il n'y a peut-être pas d'ordonnance particulière à rechercher pour ces éléments de second plan.

Pourtant, les cantons sud et ouest présentent une séquence liée (petite vis/petite lucarne/petite souche) absolument identique (fig.96), comme si on avait obéi à une disposition recherchée ; faut-il y voir là l'amorce ou tout simplement l'essai d'une répartition selon un plan giratoire ? On ne devrait rien affirmer de plus car seuls ces deux cantons vérifient cette supposition. Pourtant d'autres détails les caractérisent : ce sont les seuls cantons vraiment identiques dans l'emplacement de leurs lucarnes, vis ou souches, dans l'orientation du faîtage de la toiture en pavillon (axé comme la chambre), ce qui n'est absolument pas le cas des autres, quel que soit le parti de symétrie qu'on veuille leur donner (se reporter à la fig.81).

Ainsi, la disposition des éléments des parties hautes sur les bras de terrasse n'offre aucune logique de symétrie, ni selon un axe strictement nord-ouest/sud-est, ni selon un plan centré de deux axes se croisant au centre ; pourtant, le traitement décoratif des grandes souches (sauf celle du quartier nord) ainsi que certains enchaînements d'éléments liés par leurs maçonneries (au sud et à l'ouest) laisse deviner une ordonnance selon un plan à quartiers tournant. Si cette remarque est admise, il faut se rendre à l'évidence que cette logique d'ordonnance giratoire des parties hautes ne peut être induite que par la logique du plan depuis le premier niveau ; mais l'effet finalement recherché pour la grande façade nord-ouest, qui privilégie un seul axe de vision depuis l'extérieur, a finalement imposé une image symétrique en parallèle, d'où la disposition en parallèle des faîtages des pavillons de toiture et la souche du quartier nord. De sorte qu'au final, même si l'élan dynamique du plan giratoire semble l'emporter, il est souvent contredit par certains éléments des parties hautes qui ne trouvent pas leur place selon une logique ou une autre. C'est sans doute ce qui crée toute la magie de l'univers des terrasses.

L'inventaire des données architecturales sur le donjon de Chambord laisse perplexe devant la multitude de dissonances remarquées çà et là à travers tout l'édifice et rend difficile toute synthèse cohérente. Nous retiendrons néanmoins les faits marquants qui apportent aujourd'hui quelques éclaircissements non véritablement dans la chronologie des travaux, mais tout du moins dans certaines étapes de l'entreprise, et plus particulièrement au moment des premiers travaux du soubassement.

On peut désormais affirmer qu'un changement de parti manifeste du plan a eu lieu alors que l'ouvrage était déjà sérieusement commencé ; le système des latrines du quartier nord en porte toujours le témoignage. Un premier projet consista à réaliser un édifice à plan centré dont les quartiers, tous identiques dans leur plan, devaient s'organiser dans un mouvement original de rotation à 90° autour de l'axe de l'édifice, c'est-à-dire l'escalier. Les systèmes de latrines de trois quartiers –on pourrait dire de quatre- ont été réalisés suivant ce principe. Mais, alors que les travaux étaient en cours du côté du nord, le roi se ravisa dans son choix pour désormais envisager une extension du donjon vers des bâtiments annexes (enceinte et ailes). Ainsi il fallut ajuster les travaux entrepris au nouveau parti de plan : l'enceinte rectangulaire à étages devant se raccorder par des courtines surmontées de galeries aux tours nord et ouest, il était désormais impossible de conserver le plan dynamique des quartiers tournant du premier projet. Au contraire, les quartiers ouest et nord durent se répondre en symétrie par rapport au nouvel axe nord-ouest/sud-est afin que leurs loggias respectives puissent joindre les nouvelles galeries. Cependant, il semble bien que les deux quartiers antérieurs étaient déjà bien avancés pour qu'on ne puisse plus les rectifier dans leur orientation. Sinon, ils auraient très bien pu s'accorder avec le nouveau parti.

Autre chose : la présence des écoulements sous forme de gargouilles sur le stylobate –et leur abandon dans la zone nord rectifiée- laisse penser qu'une douve était prévue autour du donjon, comme si le premier projet ne comprenait pas de bâtiments annexes. Un donjon carré de plan centré à quatre façades ouvertes de portes n'est d'ailleurs pas très compatible avec une enceinte telle qu'elle a été réalisée, à moins que cette enceinte soit elle-même de plan carré,

c'est-à-dire sans aucun lien d'attache avec le donjon, le laissant isolé au centre³⁴.

Les traces d'arrachement d'un premier mur de refend dans la petite fosse des latrines (sauf au nord) sont difficilement interprétables : n'avait-on pas prévu dans un premier temps une seule fosse d'aisance, qu'on dut doubler d'une autre en aménageant un conduit horizontal entre les deux ? Ou bien se serait-on rendu compte que la position de ce mur de refend (de 80cm plus près de la périphérie de la tour) n'aurait pas réservé dans les étages une place suffisante aux petites pièces 2 des logis de tour ? Le plan des tours n'a-t-il donc pas été repris pour certains détails alors que le soubassement était déjà bien commencé ? Finalement, dans l'état actuel des recherches sur ces premiers travaux, on ne peut que se perdre en conjectures et il reste encore à découvrir.

Le montage du gros œuvre a l'air de s'être déroulé en une seule campagne : on n'y distingue pas de traces de reprise. Mais les disparités souvent mineures qui affectent chaque quartier laissent bien voir pour chacun d'entre eux une équipe distincte au travail qui trouvait ses solutions architectoniques et formelles dans le détail, même si le cahier des charges était globalement respecté. Cependant une nette césure se remarque au second étage en ce qui concerne le décor des cheminées des grandes salles : le quartier sud était réalisé quand on décida le changement. Ce quartier sud était vraisemblablement plus précoce que les autres depuis le rez-de-chaussée jusqu'au second étage : il se distingue entre autres par des murs porteurs plus épais, des moulurations de baies feintes plus larges et des plafonds de loggia à caissons³⁵.

Quant aux niveaux supérieurs à la terrasse, il est difficile d'y saisir un parti d'ordonnance ou un autre, tant la confusion y règne. On a pu distinguer que toutes les lucarnes tournées vers l'extérieur, grandes ou petites, sont tributaires dans leur emplacement de l'organisation des travées de fenêtres, et donc du plan. Il en va de même pour les souches de cheminées dans leur disposition, mais le choix de leur décor a obéi à d'autres contraintes : bien qu'en général les souches correspondant aux cheminées des grandes salles ont

³⁴ Telle le plan du palais d'Apollidon dans la traduction du roman *L'Amadis de Gaule* par Nicolas de Herberay en 1543.

³⁵ Ces derniers, les seuls pour toutes les loggias, se justifient pour une bonne part parce qu'ils couvrent les loggias visibles depuis l'accès principal à la cour, par le portail.

reçu le meilleur traitement décoratif et les autres un plus modeste, on a relevé quelques entorses à cette règle, particulièrement sur le pavillon nord, où tant bien que mal on tenta une symétrie dans le bras nord-ouest de la terrasse. Si l'on s'en tient au système du plan giratoire, les bras sud-est et sud-ouest sont une illustration d'une correspondance de tous les éléments des parties hautes, en nombre et taille identiques sur des modes mineurs ou majeurs, décalés de 90° d'un quartier à l'autre. L'organisation actuelle du faîtage des toitures en pavillon contredit pourtant cette intention. Au final, on peut dire que le parti dynamique du premier projet a eu des incidences jusque dans la mise en place des parties hautes, même si pourtant on y avait renoncé depuis les travaux du soubassement pour préférer un plan symétrique selon l'axe que l'on voit aujourd'hui.

II^{ème} partie

LES CORPS D'ENCEINTE

I L'ENCEINTE BASSE

On comprendra sous cette appellation le bâtiment bas constitué d'un seul niveau et aujourd'hui couvert en terrasse qui clôture la cour du château depuis les extrémités des deux ailes. C'est en plan un corps longitudinal d'environ douze mètres de large formant deux retours d'équerre dont les angles extérieurs sont occupés par des tours rondes saillantes de même diamètre que celles du donjon (soit 19,50m).

On distinguera pour la commodité de l'étude les trois parties de ce corps, à savoir :

-la partie basse de droite pour le retour nord-est dit « *des Communs d'Orléans* »

-la partie basse antérieure pour le corps le plus long, sud-est, percé de l'entrée principale

-la partie basse de gauche pour le retour sud-ouest dit « *des Princes* ».

Les deux tours quant à elles seront :

-la tour basse antérieure droite pour la tour dite « *du Chaudron* » à l'est,

-la tour basse antérieure gauche pour la tour dite « *des Princes* » au sud.

Enfin on adjoindra à la partie basse proprement dite, dans le prolongement des deux parties basses latérales, le rez-de-chaussée des deux ailes car ces deux ensembles font finalement partie du corps général d'enceinte bien qu'ils aient reçu une élévation plus importante que nous traiterons plus loin. Ainsi, on nommera :

-la tour postérieure droite la tour nord de l'aile dite « royale »

-la tour postérieure gauche la tour ouest dite « de la chapelle »

L'enceinte basse ainsi déterminée est une partie difficile à étudier car non seulement elle ne fut pas achevée au XVI^{ème}s., mais fut abondamment reprise au cours des siècles ; Jules Hardouin-Mansart la termina sous Louis XIV en l'aménageant en cuisines et la couvrit d'un comble brisé abritant des

chambres entre 1680 et 1685 ; sous le gouvernement du Duc de Polignac et pendant la période révolutionnaire, on réaménagea le tout en ateliers puis en écuries ; les restaurateurs du XIX^{ème}s. finirent par moderniser ses espaces intérieurs tout en donnant à l'extérieur l'image d'une enceinte basse achevée³⁶ couverte d'une terrasse³⁷. On y travaille encore aujourd'hui : le réaménagement de nouveaux espaces d'accueil du public en cours vise à supprimer les aménagements intérieurs du XIX^{ème} pour retrouver les volumes du XVII^{ème}, les seuls véritablement achevés dans cette partie pour la période la plus ancienne. Ces travaux sont d'une grande aide pour cette étude archéologique puisqu'ils mettent à jour un certain nombre de soubassements de murs anciens par exhaussement du sol sur environ un mètre de profondeur. Nous reviendrons ultérieurement sur les révélations qu'apportent ces fouilles.

On le devine, les remaniements successifs sur deux cents ans –et les suppressions- rendent l'étude de ce corps du château très délicate. Cependant, si les murs de refend ne sont pratiquement plus d'aucun secours à l'examen des appareillages, les murs gouttereaux sont eux bien précieux car, par chance, ils ont conservé à l'extérieur leurs parements les plus anciens, à l'examen desquels on pourra tenter de retrouver les dispositions prévues à l'origine³⁸. Il faudra pour ce faire avoir un regard critique sur les vues et descriptions les plus anciennes, notamment celles qui concernent la période antérieure aux travaux du temps de Louis XIV. Ce sont pour le XVI^{ème}s. les vues et plans de Jacques Androuet Du Cerceau (1579) et le plan de Jean Chéreau ; pour le XVII^{ème}s., les vues et plans d'André Félibien (1681), Israël Silvestre (1676) et Aveline.

A) Examen de l'état actuel

1. Les façades

Un simple examen visuel des façades du corps d'enceinte laisse aussitôt paraître l'absence d'organisation rigoureuse quant à l'agencement des pilastres,

³⁶ Les gravures antérieures au milieu du XIX^os. montrent les murs d'attente devant prolonger l'aile orientale jusqu'à la tour orientale ; ils furent détruits vers 1850.

³⁷ La réhabilitation en terrasses s'est échelonnée entre le milieu du XIX^os. et 1980 ! Pour plus de détails, cf. *Chambord* de J. Martin-Dumézil, pages 91 et 92.

³⁸ Entre autres, on y distingue toujours quantité de marques de tailleurs de pierre.

plus ou moins espacés, et des fenêtres, plus ou moins larges et hautes, garnies ou non de meneaux ou de moulures d'encadrement. Nous allons procéder à l'examen systématique de ces parties afin de mieux discerner les dispositions d'origine des aménagements postérieurs.

L'enceinte basse étant couverte d'une terrasse munie d'une balustrade, une épaisse corniche à frise de coquilles soutenue de modillons historiés, identique à celle du donjon, couronne ses murs gouttereaux, ce qui détermine une certaine hauteur de pilastres : douze à treize assises entre la corniche du piédestal et le chapiteau. Tous les pilastres, tant sur cour que sur jardin, obéissent à cette description à l'exception toutefois des pilastres de la façade sur cour de l'aile et de la tour basses adjacente de droite : ces derniers ne sont en effet pas surmontés de l'imposante corniche mais plus simplement d'un double corps de moulures analogue à celui qui détermine le bandeau des étages sur les ailes ou le donjon. L'exception s'explique par le fait qu'on a un temps songé à élever des étages sur toute la partie droite jusqu'à la tour d'angle ; de hauts murs inachevés, dans le prolongement de ceux de l'aile royale, ont effectivement existé avant les restaurations du milieu du XIX^{ème} siècle qui les ont supprimés. Notons pourtant que sur la façade externe de ce même corps, c'est l'amorce d'une grosse corniche que l'on rencontre au lieu attendu du bandeau mouluré, présence qui contredit finalement l'élévation en étages, bien qu'elle fut en partie réalisée et restée visible jusqu'au début du siècle (fig.97).

D'autre part, un certain nombre de pilastres présentent une particularité : une pierre épannelée se trouve interposée entre l'astragale et la corbeille du chapiteau, sans qu'on puisse *a priori* en déterminer la cause ; ce pourrait être une pierre d'attente formant le bas de la corbeille qui pour une raison inconnue n'aurait pas connu le ciseau du sculpteur. Cette disposition particulière affecte les chapiteaux des pilastres de la tour basse de droite et du corps antérieur, sur cour comme sur jardin, à l'exception toutefois du chapiteau le plus à gauche sur la façade externe, près de la tour gauche (fig.98).

Enfin, il faut remarquer la présence, à l'inverse du donjon, d'une corniche assez saillante qui couronne le stylobate de toute l'enceinte (fig.99). Or, elle est absente en certains endroits, rompant alors avec le principe d'unité des corps entre eux : à droite dans la cour, toute la façade de l'aile basse uniquement et les deux façades de l'aile antérieure en sont dépourvues

(fig.100). Notons dans le détail que sur la façade externe de l'aile antérieure, cette corniche est interrompue seulement entre les deux portes de droite et de gauche ; le percement de ces deux portes symétriques entre lesquelles s'étendaient les cuisines sont le fait des travaux de Jules Hardouin-Mansart. On a peut-être procédé à la suppression de cette corniche à cette époque pour les façades des communs, sur cour comme sur jardin, afin de les distinguer des parties plus nobles du château. Seule l'aile gauche a tout de même conservé sa corniche. Sur jardin au contraire, les corniches sont là, interrompues seulement entre les deux portes latérales du corps antérieur. Ainsi, il semble que les manques soient attribuables à des modifications du XVII^{ème} siècle, ou plus tard.

La disposition des pilastres sur le donjon relevait d'une volonté de structurer visuellement les façades, d'offrir une trame régulière dans laquelle les baies conservaient une relative liberté d'ouverture, entre croisées, demi-croisées et baies d'entresols ou d'escaliers ; c'est ce qu'on avait dénommé *l'ordonnance chambourcine*. Sur l'enceinte, seules les tours d'angle obéissent encore à ce principe de régularité des espacements de pilastres, avec néanmoins deux modes rythmiques. L'un correspond exactement au modèle du donjon, c'est-à-dire treize pilastres divisant les trois-quarts du volume de tour en douze parties régulières de 4,20m de moyenne entre les axes des pilastres ; on ne rencontre ce mode que sur la tour basse de droite. L'autre mode est légèrement plus distendu car il n'offre que onze pilastres divisant la tour en dix parties régulières de 5,05m de moyenne entre les axes des pilastres ; ce deuxième rythme est celui des trois autres tours de l'enceinte³⁹. Pourtant la tour postérieure droite comporte deux espacements conformes au premier mode à l'endroit de la croisée et demi-croisée de la chambre, comme pour les baies de ce type sur le donjon.

Pour les façades des corps longitudinaux, le propos est bien différent car d'une manière générale les pilastres sont assujettis à la présence des fenêtres ; ces dernières n'étant pas régulièrement disposées, les séquences de pilastres délimitant une travée de baie sont plus ou moins lâches sur les façades. Ainsi, on rencontre autant de rythmes de deux séquences de pilastres encadrant deux baies presque contiguës (fig.101) que de rythmes plus lâches de

³⁹ On notera que la tour postérieure droite, du fait de l'escalier hors-œuvre débouchant sur les fausses-braies, ne laisse que neuf intervalles visibles.

pilastres n'encadrant pas directement certaines baies (fig.102), ces dernières n'étant d'ailleurs pas du même type que les premières.

Il faut à cette occasion distinguer les deux types de grandes fenêtres sur les façades de l'enceinte basse : comme nous l'avons dit plus haut, certaines d'entre elles sont plus larges que d'autres (1,95m contre 1,65m en moyenne) et sont également les seules dont les tableaux sont pourvus de moulures d'adoucissement (fig.103), à l'inverse des autres, moins larges, qui n'en comportent pas et présentent seulement un angle vif (fig.104). Nous distinguerons donc ces deux types en leur affectant l'appellation de type I pour les premières, type II pour les secondes.

Cependant, les unes et les autres se trouvant mêlées, elles ne se distinguent pas a priori au simple regard car elles ont toutes été uniformisées dans leur couronnement par un arc segmentaire pénétrant dans la corniche et l'absence de meneaux et traverses. C'est donc l'examen des tableaux et la largeur des baies qui les distinguent désormais.

Sur la partie basse gauche de l'enceinte, on trouve néanmoins quelques baies du type I dont les couvrements, droits cette fois, n'entament pas la corniche et qui en outre ont conservé leurs traverses et meneaux ; on serait tenté de voir là le modèle originel des grandes baies de l'enceinte, ce que semble confirmer l'élévation gravée de Du Cerceau qui en montre sur la façade sur cour (fig.105). La suppression des meneaux et traverses, remplacés par des menuiseries reprenant le motif compartimenté des croisées XVI^{ème}, et le surhaussement des baies (en vue d'éclairer un niveau d'entresol qui n'était pas prévu à l'origine) sont donc des travaux d'aménagement remontant pour la plupart à l'époque de Louis XIV.

Enfin un certain nombre de petites baies apparaissent ça et là, seulement sur les tours ; ce sont par exemple des fenêtres d'escaliers et de petites pièces entresolées sur les tours antérieure et postérieure de droite (fig.106) ou bien, sur la tour postérieure gauche, les fenêtres des espaces situés sous les sacristies de la chapelle de l'étage (fig.107). Reste certaines baies d'entresols sur la tour basse de gauche traitées comme des moitiés de grande croisée dont la seule partie visible est celle située au dessus de la première traverse, la partie basse restant du mur plein (fig.108) ; ces dernières ne sont en fait que des créations tardives qui ont été nécessaires à partir du moment où l'on intégra des niveaux

entresolés à cette tour basse de gauche qui, signalons-le, n'en comporta jamais au moins jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, ainsi que le confirment encore les plans levés sous le maréchal Berthier vers 1810. C'est probablement vers 1850 qu'on aménagea cette tour en entresols, alors qu'on supprimait au même moment la mansarde XVII^{ème} sur toute cette partie basse de gauche de l'enceinte, tour comprise.

Dans le détail, on remarque qu'à certains endroits, l'emplacement des pilastres n'est pas lié à celui des fenêtres comme nous venons de le décrire; c'est particulièrement le cas de toute la partie de droite où, notamment sur cour, une succession régulière de pilastres se distingue vers l'angle avec la partie basse antérieure, déterminant ainsi des travées sans baie (fig.109). On retrouve les mêmes dispositions sur l'élévation sur cour de l'aile gauche, à proximité de l'escalier en vis hors-œuvre, percée cette fois d'un plus grand nombre de baies. Il est intéressant de remarquer que cette disposition régulière des pilastres désolidarisée de l'emplacement des baies, comme sur le donjon, ne se rencontre sur les corps d'enceinte que pour les parties latérales qui connurent (ou à droite, durent connaître) une élévation en étages, c'est-à-dire les ailes, auxquelles on réservait semble-t-il un meilleur traitement de façade. Force est de constater néanmoins que le résultat général obtenu est loin de s'afficher clairement comme une volonté d'organiser une trame régulière sur les façades; la plupart du temps, ce sont des tentatives embryonnaires d'ordonnance dite *chambourcine* mêlée au principe finalement le plus commun aux constructeurs de l'époque, celui de l'encadrement des baies, quelque soit l'endroit où elles se trouvent, par des pilastres. Ce dernier principe est celui qui prévaut principalement pour toute la partie basse antérieure et son retour de gauche⁴⁰. Finalement on remarque ici et là, entre autre sur les façades des ailes droite et gauche, sur jardin et en partie sur cour, des emplacements plus distants de pilastres qui n'obéissent à aucun des deux modes développés plus haut.

Notons enfin les indices de présence de deux pilastres qui n'existent plus aujourd'hui parce qu'il furent effacés lors de la construction du porche

⁴⁰ Ce n'est pas le cas du retour de droite qui, on le sait, devait se prolonger en aile. Cette constatation n'est vraie que sur cour, car sur jardin, c'est irrégulier. On a à ce propos déjà remarqué les différences de traitement, pour ce même corps de droite, des deux façades.

sous Louis XIV : ainsi on peut remarquer à droite du porche côté jardin le dé du piédestal encore en place d'un pilastre. Dans l'appareillage du mur au droit de celui-ci figure encore une pierre plus grosse que les assises courantes et de même niveau que les chapiteaux des pilastres voisins : ce sont les restes d'un pilastre arasé (fig.110). A la même place côté cour ne subsiste plus que la pierre du chapiteau indiquant la place du deuxième pilastre gênant. Un troisième pilastre dans l'angle sud de la cour a subi le même sort (fig.111). Deux autres enfin, dont il subsiste néanmoins cette fois le chapiteau, sont visibles sur le mur sur cour du corps de droite, l'un dans l'angle est de la cour (fig.112), l'autre à l'abord immédiat de l'escalier en vis hors-œuvre de l'aile royale : la base de ce dernier pilastre dut être supprimée parce qu'elle gênait un ancien emmarchement (fig.113).

Pour résumer, retenons qu'en règle générale, le mode de disposition des pilastres est plutôt régulier lorsqu'il s'agit des élévations de façade des parties élevées en ailes (ou prévues de l'être), à l'instar du donjon (*l'ordonnance chambourcine*), et qu'au contraire, il est subordonné avant tout à l'emplacement des baies irrégulièrement réparties sur les corps bas d'enceinte, à l'exception toutefois des tours d'angle régulièrement scandées, mais selon des modes rythmiques différents.

2. La distribution interne

Cette distinction externe des tours entre elles se remarque également en plan ; les deux tours de droite, antérieure et postérieure, sont les seules à posséder des escaliers internes alors que les deux autres, à gauche, en sont dépourvus⁴¹.

Autre particularité, ces deux dernières sont traversées chacune par une grande salle rectangulaire disposée diagonalement, séparée par un mur de refend en deux salles carrées. L'extrémité s'ouvre sur l'extérieur par deux grandes croisées identiques juxtaposées tandis que le fond déborde largement le cadre circulaire de la tour en pénétrant au maximum dans l'angle des corps

⁴¹ Les deux tours de gauche n'ont pour cette raison pas connu d'entresols avant qu'on en ajoute à des périodes ultérieure : dès le XVII^{ème} siècle sous la chapelle, pas avant le XIX^{ème} siècle

longitudinaux, vers la cour. Ces deux grandes pièces parfaitement centrées occupent le maximum de l'espace interne de la tour (fig.114). A l'inverse, les deux autres tours circonscrivent des ensembles de pièces et d'escaliers qui se répartissent de part et d'autre d'un mur de refend diagonal, sans débordement dans les corps voisins. Ce mur oblique est parfaitement centré dans la tour antérieure droite (fig.115), divisant ainsi deux unités distinctes de logis se partageant l'escalier est, alors que dans la tour postérieure, celle du logis du roi, le mur de refend est excentré comme dans les tours du donjon (fig.116) afin de ménager une grande pièce de chambre, des pièces annexes de plus ou moins grande importance et des escaliers de desserte. Pour cette raison, ces deux tours n'ont ni le même nombre ni les mêmes dispositions de baies que les deux tours de gauche : puisque seules les plus grandes pièces comprennent des grandes baies à croisée de meneaux et double traverse, on les trouve donc pour les tours de gauche dans l'axe diagonal comme on l'a dit plus haut, et c'est encore le cas de la tour du logis royal avec une croisée et une demi-croisée, suivant le modèle courant du donjon⁴². La tour antérieure droite, quant à elle, ne s'ouvre que latéralement de croisées puisque l'axe diagonal est occupé par le mur de refend oblique. C'est donc le choix du plan qui commanda pour les tours l'économie des façades. Ce principe est encore plus vrai pour les corps longitudinaux de l'enceinte où tout paraît plus irrégulier, tant l'emplacement des pilastres que des baies de type I ou II.

En ce qui concerne l'emplacement des baies sur le corps antérieur, on peut remarquer une certaine régularité tant sur cour que sur jardin (les unes sont d'ailleurs en face des autres) à condition toutefois de ne pas distinguer les baies XVIème des autres ; là au moins, aucune petite baie simple ne vient troubler le rythme de façade. Cet état de chose n'est pas cependant l'état d'origine mais le résultat des transformations opérées depuis le XVIIème siècle, nous le verrons. Ainsi, le plan interne a subi bon nombre d'aménagements par ajouts et suppressions de murs de refends lors de l'installation des espaces de cuisines sous Louis XIV, des écuries sous le

pour la tour basse antérieure. Au contraire, les tours de droite en sont pourvues depuis l'origine.

⁴² A noter que pour cette raison, la largeur des deux travées de ces deux seules baies sont de même taille que sur les tours du donjon ($\approx 4\text{m}$) alors que les autres écartements de pilastres sont plus larges comme sur les deux tours de gauche ($\approx 5\text{m}$).

gouvernement du Duc de Polignac entre 1781 et la Révolution, puis enfin la création d'appartements modernes dans le courant du XIX^{ème} siècle par cloisonnements légers. Ces derniers viennent de disparaître dans le grand chantier en cours d'aménagement d'espaces d'accueil du public qui ne retient en plan que les murs de refend conservés sous Louis XIV. Une étude archéologique⁴³ a été menée lors de l'excavation du sol intérieur qui a révélé entre autres des fondations de murs de refends antérieurs aux travaux du XVII^{ème} siècle.

Les deux retours bas d'enceinte présentent quant à eux deux états bien différents ; le corps de droite n'est plus qu'une vaste grande pièce d'un seul tenant dont les baies (des deux types mêlés) sont à peu près régulièrement disposées et se font face : c'est l'état restitué il y a plus de vingt ans des ouvertures réalisées au XVII^{ème} siècle mais en plan, les murs de refends ont tous été sacrifiés bien qu'étant toujours évoqués par des ressauts d'assises montant de fond (fig.117). Le corps de gauche n'a pas cette régularité des baies qui de plus ne sont font pas face d'une façade à l'autre. Quant au plan, il est resté celui des aménagements du courant du XIX^{ème} siècle qui ont transformé cette partie du bâtiment en appartements entresolés : des cloisons légères ont dédoublé ce corps en profondeur et à l'entresol, un couloir médian dessert les pièces de part et d'autre. Il est relativement aisé d'isoler ces cloisons modernes de quelques gros murs de refend transversaux qu'on peut voir comme les plus anciens.

De plus, un certain nombre d'ouvertures murées se repèrent ici et là ; il s'agit essentiellement de petites portes qui offraient une communication directement sur l'extérieur de l'enceinte, comme le font encore la porte basse de la tour gauche (fig.118) et, au même emplacement sur la tour droite, celle de l'escalier le plus extérieur. Hormis ces deux là, toutes ont été soigneusement murées de sorte qu'il est quelquefois difficile de les distinguer dans l'appareillage des murs : les montants des côtés sont effacés par des reprises aux mêmes assises que les murs de sorte qu'il n'y a pratiquement aucun joint vertical montant de fond. Ce ne sont finalement que les pierres des linteaux qui restent décelables par leurs joints obliques.

⁴³ Elle a été conduite par Simon Bryant (travail non publié).

On distinguera par ailleurs deux types de couvrements, l'un par une pierre d'assise aux lits obliques formant presque un linteau (fig.119), l'autre par une plate-bande de trois claveaux verticaux représentant en hauteur la valeur de deux assises courantes (fig.120). Dans les deux cas, ces couvrements s'appuient sur les deux pierres voisines du mur qui font ainsi office de sommiers ; la plupart du temps, un décrochement en angle droit surélève le soffite de la plate-bande.

Ces portes murées sont en grand nombre : on en compte sept sur le corps de gauche, une sur la tour basse de gauche, neuf sur le corps bas de l'entrée, une sur la tour de droite, quatre sur la partie droite, soit vingt-deux au total débouchant sur l'extérieur (fig.121). Côté cour, deux se devinent encore sur le corps bas d'enceinte à droite et il n'est pas exclu qu'il y en ait eu sur le corps antérieur, bien qu'aucune trace ne soit restée visible hormis quelques pierres hautes dans l'appareillage dont les montants obliques attestent la présence d'un linteau (fig.122). Le corps d'enceinte de gauche, quant à lui, en est totalement dépourvu côté cour.

L'enceinte basse communiquait donc vers l'extérieur en de très nombreux points afin de desservir vraisemblablement à l'intérieur de multiples espaces distincts. Reportées sur un plan actuel, les petites portes murées sont parfois plus d'une à desservir le même espace, ce qui paraît relativement inutile. Il est vrai que les nombreux remaniements internes que ce corps d'enceinte a subi depuis l'époque de Louis XIV ont rendu la lecture du plan d'origine difficile ; pour tenter de retrouver ces dispositions, il faudra mettre en parallèle les indices relevés dans l'examen des appareillages, des moulurations et des baies et l'examen critique des documents relatifs à la période la plus ancienne possible, tout du moins celle qui pourrait être antérieure aux travaux de Louis XIV.

B) Les sources anciennes

Les vues, plans, descriptions et commentaires de Chambord sont relativement nombreux à partir du XVII^{ème} siècle. Hélas comme souvent, ces documents se font rares pour la période du XVI^{ème} siècle. Nous pouvons

néanmoins compter sur l'incontournable œuvre gravé de Jacques Androuet Du Cerceau, à savoir sa notice dans *Les Plus Excellents Bastiments de France* paru en 1576. Ce plan gravé reste le document le plus fréquemment interprété comme le seul plan XVI^{ème} du château ; or, d'autres plans de Du Cerceau, dessinés cette fois, l'ont précédé avant la planche finale. Nous comparerons les plans divers pour mettre en lumière leurs dissemblances et leurs points communs.

Le seul autre plan connu pour la même période est celui de Jean Chéreau, sans date, dont le relevé assez peu précis et maladroit n'offre que peu d'intérêt quant à l'étude des dispositions précises du plan (emplacement des fenêtres, portes, cheminées, cloisons...) ; on ne peut en définitive qu'y constater un grand nombre d'erreurs, tant dans le plan du donjon que celui des corps d'enceinte qui nous intéresse ici.

Viennent ensuite les documents plus nombreux et relativement bien relevés (pour la plupart très précisément relevés) du XVII^{ème} siècle, époque de grands travaux à Chambord sous le règne de Louis XIV : les séries de plans de Jules Hardouin-Mansart, par le jeu de couleurs, renseignent sur les murs anciens, les murs créés ou à projeter. Ceux-là datent des années 1681-85.

De peu antérieurs, quelques documents très précieux sont les seuls à montrer un état de Chambord avant les grandes modifications finales du Roi Soleil : il s'agit des vues gravées des façades postérieures et antérieures d'Israël Silvestre, respectivement de 1676 et 1678, des plans de Robert de Cotte et du plan d'André Félibien paru en 1681 dans son ouvrage très documenté sur le chantier et l'état de l'enceinte basse intitulé *Mémoire pour servir à l'histoire des maisons royales et bastimens de France* (ce dernier est également l'auteur d'une vue postérieure bien moins fidèle à la réalité des lieux que son plan). Nous écarterons volontairement les vues fin XVII^{ème} siècle de Perelle et Aveline qui n'apportent pas plus de renseignements utiles que les vues très riches et soignées par le détail de Silvestre, qu'Aveline semble avoir simplement repris⁴⁴.

⁴⁴ Sur sa vue antérieure, Aveline a complété l'aile inachevée de gauche en reproduisant en symétrie les amorces de murs qui devait prolonger l'aile droite.

Gardons enfin en mémoire les planches de Le Rouge parues en 1751 pour visualiser les transformations et améliorations des derniers travaux de Louis XIV, lorsqu'on compare ses vues avec celle de Silvestre par exemple.

1. Les descriptions

L'enceinte basse n'a pas connu la même fortune que le donjon dans les quelques descriptions qui ont été faites de Chambord aux temps les plus reculés : vers 1541, Francisco de Moraes n'y fait pas du tout allusion dans sa description qui ne se porte qu'au donjon. Du Cerceau est le premier à en parler directement mais le peu de renseignements qu'il nous livre à son sujet semble révéler que cette partie là du château n'était sans doute pas encore complètement achevée à son époque pour qu'il en parle plus. Cependant, il décrit l'enceinte sous forme de « *bastimens, dont les bas estages servent d'offices : et le dessus, ce sont terraces, qui ont été ainsi ordonnées pour garder les veuës dudit dongeon.* ». C'est d'ailleurs ce qu'il représente dans ses vues.

La seule autre mention relative aux corps d'enceinte est le mémoire d'inventaire des salles du château établi pour Florimond II Robertet en 1566 ; on y apprend bien peu de choses finalement, tout du moins pour les corps longitudinaux, car le décompte des salles diverses est précisé pour chaque tour de l'enceinte mais aucune indication de lieu n'est précisément mentionnée pour le reste. Il est néanmoins énoncé la présence de « *huit cuisines, quinze offices, vingt cinq gardemenger, [soit] quarente huit* » salles, de diverses tailles on le présume. Il s'agit là de la description de toute l'étendue des corps bas d'enceinte hormis les quatre tours et les deux pavillons latéraux formant les ailes⁴⁵.

L'autre description précieuse de l'enceinte est celle rapportée plus d'un siècle après par André Félibien en 1681⁴⁶. L'auteur décrit d'abord très généralement les lieux qui nous intéressent ici en signalant qu' « *aux quatre*

⁴⁵ Je remercie Monique Châtenet de m'avoir communiqué ses interprétations : selon elle, les huit cuisines seraient les grandes pièces carrées des parties latérales, les quinze offices, les grandes pièces du corps antérieur et les vingt-cinq garde-manger, les nombreuses petites pièces dédoublées dans la largeur des corps bas d'enceinte, généreusement répartis ; à peu de choses près, le compte y est.

coins de [la cour,] il y a quatre tours, et , entre les tours, des bastimens et des terrasses qui ne sont point achevez »⁴⁷. Enfin il en vient à distinguer chaque corps de bâtiment en apportant quelques indications, soit sur ce qu'ils contiennent à son époque, soit sur ce qui s'y trouve d'inachevé. Sa description est ponctuée de lettres alphabétiques majuscules qui devraient permettre les renvois au plan joint ; malheureusement, ce plan n'est accompagné d'aucune lettre, aucune légende. Toute la difficulté consiste donc à distinguer les différents lieux dont parle l'auteur afin d'être assuré de ne pas prendre une partie pour une autre, sachant que les indices qu'il laisse sont parfois lacunaires. Nous trouverons cependant une hypothèse d'attribution des lettres aux différentes parties en annexe où figurent le texte accompagné de son plan.

Enfin, pour mesurer toute l'étendue du réaménagement des corps d'enceinte entre 1680 et 1685, nous renvoyons pour l'essentiel au travail de Jean Martin-Demézil et aux renvois qu'il propose sur les différents devis, mémoires des marchés passés que les Archives Départementales du Loir-et-Cher conservent⁴⁸ pour une bonne part. L'importance de ces travaux, outre le fait qu'ils ont permis, ainsi que le rappelle Félibien, de « *loger le Roy beaucoup plus commodement que par le passé* », semblent confirmer qu'avant eux, l'enceinte était en grande partie inachevée depuis son origine. Cependant, des mentions d'offices, cuisines ou garde-manger ont toujours été rapportées parallèlement ; il resterait encore à déterminer ces quelques lieux aménagés et couverts de voûtes dont aucune trace n'a subsisté jusqu'à nos jours. Qu'en était-il du reste ? Félibien est précis à ce sujet lorsqu'il rapporte que seuls les murs de façade étaient élevés jusqu'à hauteur de l'entablement et qu'à l'intérieur, les murs de refend ne l'étaient que de « *trois, quatre et cinq piedz de hault seulement* » (entre 1m et 1,50m environ). Ces murs commencés ont pour la plupart bien pu servir de base aux nouveaux, hormis quelques uns qui ont été détruits, alors qu'on procédait à la reconstruction de quelques autres à des places différentes. Ces interventions ont non seulement eu des répercussions sur le plan, mais également sur les ouvertures d'origine. L'étude de l'iconographie la plus ancienne sera alors d'un précieux recours pour

⁴⁶ La description se trouve en annexe.

⁴⁷ In *Mémoire pour servir...*, 1681, page 38.

⁴⁸ In *Chambord*, 1986, pages 84 à 95 et notes concernées.

aborder toute hypothèse de restitution des corps d'enceinte avant les travaux de Louis XIV.

2. L'iconographie

Il faut être particulièrement prudent lorsqu'on aborde les documents anciens, entre autres ceux de Du Cerceau ; l'auteur est assez précis dans ses relevés de plan, mais de l'un à l'autre, certains points diffèrent, et nous y reviendrons.

Quant à ses vues, elles sont à prendre avec plus de prudence encore tant l'auteur s'est complu à offrir une image satisfaisante à ses lecteurs ; ainsi on ne trouve chez Du Cerceau aucune trace de parties inachevées en élévation telle l'aile royale (à droite) ou encore l'aile de la chapelle (à gauche). Il a même simplifié le problème que pouvait poser l'aile basse antérieure en la faisant apparaître en quasi transparence afin de « *garder les veüs dudit dongeon* » : seule la base des murs scandés de pilastres et ouverts de ses portes et fenêtres est figurée. Ce truchement astucieux nous permet du même coup de voir les façades sur cour des parties latérales basses dont on notera les ordonnances singulièrement opposées comme on le voit encore aujourd'hui (fig.123) : celle de gauche est percée de quatre grandes croisées et de deux petites baies à mi-hauteur du mur, celle de droite de quatre petites portes et de trois petites baies. En les confrontant au plan, on peut attribuer aux grandes pièces les croisées de gauche ou les portes de droite et aux petites pièces annexes doublées dans la profondeur des bâtiments les simples petites baies situées à mi-hauteur du mur. En étendant ce principe au reste des bâtiments non visibles sur la gravure, on pourra plus loin déterminer l'agencement des façades d'après le plan.

Sur le corps de droite ne sont pas représentés les murs d'attente du prolongement de l'aile, jugés vraisemblablement trop inesthétiques par son auteur qui a préféré couronner cette partie de la grosse corniche à coquilles. Au niveau de la terrasse, on voit apparaître deux souches de cheminées qu'on ne retrouve nullement sur la partie gauche ; leur présence, si elle n'est pas une fantaisie de l'auteur, pourrait bien laisser penser que cette partie droite de l'enceinte, peut-être la seule achevée à cette époque, contenait bien des foyers

(de cuisines ?). D'ailleurs, le plan gravé, ainsi que le plan postérieur de Félibien, indiquent effectivement la présence de deux souches pour ce corps-là

Mais, il faut bien considérer, lorsqu'on regarde ses gravures, la liberté que prend Du Cerceau vis à vis de la réalité : en témoignent les deux tours antérieures élevées de deux étages et leur comble à l'instar des autres tours. Elles ne furent jamais plus élevées qu'actuellement mais semblaient bien devoir l'être à en juger encore de nos jours par l'absence de corniche saillante sur la tour de droite tout au moins⁴⁹. On ne peut à ce sujet remettre en cause l'honnêteté de l'auteur qui admet qu'elles « *ne sont avancées que jusques au premier estage (= rez-de-chaussée), encores qu'au dessein de l'elevation ie les aye faites* ».

De même, la présence sur tout le pourtour d'une fausse braie dominant des douves telle un promenoir, à l'occasion mis en scène par des groupes de promeneurs, n'a jamais été une réalité... Mais bien un projet cependant : le côté droit de l'enceinte est bien bordé de douves et d'une fausse braie qui ne reçut jamais sa balustrade. Cet état inachevé se lit encore occasionnellement⁵⁰ lorsqu'on voit sur le talus plongeant dans l'eau les amorces d'encorbellements (fig.124) que Du Cerceau représente. Ce projet finit par être abandonné alors qu'il connut une réalisation probablement plus poussée qu'aujourd'hui : Israël Silvestre montre un retour de la fausse braie sur la façade antérieure du côté droit. Curieusement, un plan des abords daté des environs de 1682, donc à la même époque, montre la totalité des douves comme chez Du Cerceau. Un autre plan du même type, daté de janvier 1693 (fig.125), les montre non complètes, exactement à la manière d'Israël Silvestre. Voilà tout la difficulté d'interprétation que représentent les vues anciennes dont la véracité ne pourra être révélée dans l'avenir que par des fouilles des abords immédiats du château pour enfin savoir jusqu'où les douves se sont réellement étendues .

Néanmoins, les vues de Silvestre paraissent assez fiables parce qu'on ne pressent pas chez cet auteur la volonté de masquer la réalité en omettant ou au contraire en complétant certains détails comme a pu le faire Du Cerceau. En

⁴⁹ Avant les travaux de reprise totale de la tour basse de gauche en 1850 et en 1930, il a également été noté l'absence de corniche à coquilles de ce côté là ; les deux tours avaient donc un couronnement semblable, semble-t-il.

⁵⁰ Une fois le barrage du village ouvert, les douves sont vidées de leur eau, dévoilant ainsi la base des parements.

outre, la profusion de détails figurés révèle une observation sans faille que le passage à la gravure n'a pas altérée : ainsi, l'absence de corniche à coquilles sur la tour basse antérieure de droite ou bien la présence de petits contreforts sur la coursière en terrasse de la seule tour sud du donjon (fig.126) en témoignent. On serait alors tenté de prendre pour aussi vrais d'autres détails non vérifiables aujourd'hui, mais précisément figurés par l'auteur comme l'interruption des moulurations du stylobate du corps d'enceinte basse antérieur (fig.127), ou sur ce même corps l'absence de grande croisées... On aurait sans doute apprécié un plan de la main d'Israël Silvestre. Hélas, il n'existe pas.

Les plans les plus anciens sont de la main de Du Cerceau, vers 1576. Il en existe deux (fig.128) plus un troisième, conservé au Cabinet des Estampes (fig.129), où ne figurent pas les douves comme sur les deux premiers. Tous trois sont très semblables mais leur comparaison minutieuse apporte son lot de divergences portant il est vrai sur de petits détails. Bien entendu, nous n'aborderons ici que l'examen des corps d'enceinte.

Dans les trois gravures, l'auteur a systématisé la division interne en séquence de grandes pièces transversales toujours bordées sur un côté ou un autre par une petite pièce qui n'occupe que la moitié de la largeur du bâtiment car un mur de refend, longitudinal cette fois, réserve l'autre moitié pour une seconde petite pièce qui communique avec la grande pièce suivante. Chaque groupe de *grande pièce / petite pièce de desserte* est indépendant des groupes similaires voisins, ce qui interdit toute traversée en long des bâtiments ; cet état de chose n'a pas l'air compatible avec l'idée que ces corps bas étaient réservés dès l'origine à l'usage de cuisines. En effet, aucun grand volume propre à ce genre d'affectation n'apparaît. Au contraire, à en juger par la profusion d'accès par des petites portes tant sur cour que sur jardin et la présence systématique d'une petite pièce annexe au côté d'une grande, tout laisserait penser à des systèmes de logements, autrement dit des chambres pourvues d'un petit cabinet de garde-robe⁵¹. Ce système se retrouve à l'identique dans les tours de l'enceinte à l'exception de la tour du logis royal qui a sa spécificité. Cependant l'auteur précise dans sa notice que la cour est fermée « *de bastimens, dont les bas estages servent d'offices* ». Néanmoins, rien n'interdit de penser que ces

⁵¹ Comme à l'avant-cour de Fontainebleau par exemple. Mais à l'inverse, Villers-Côtterêt disposait dans l'avant-cour d'offices et de latrines, comme à Chambord...

bâtiments servaient bien d'offices sous Henri III (époque de la parution des *Plus Excellents Bastimens...*), mais qu'ils n'étaient pas destinés à cela à l'origine. Il faudra d'ailleurs au siècle suivant faire tomber quelques murs de refend afin d'aménager de vraies cuisines dignes de ce nom.

Relevons au passage que le corps de gauche, s'il obéit bien au système décrit précédemment, n'a aucune communication directe avec la cour, ce qui est aussi le cas des tours sauf celle du logis royal. Les communication ne pouvaient donc s'établir entre ces parties que par l'extérieur, le cas échéant par la fausse-braie si elle avait bien été réalisée.

Enfin, la présence d'escaliers doit retenir un peu l'attention : à droite ils sont en lieu et place tel qu'aujourd'hui, tant les escaliers de la tour basse antérieure que celui du bout de l'aile la desservant de fond-en-comble ; à gauche le pendant de cet escalier n'est pas placé tout à fait au même endroit mais un peu plus en arrière sur le pignon. Et curieusement, les trois plans signalent la présence d'un escalier près de la tour basse de gauche mais logé dans le corps bas antérieur qui pourtant ne connaît ni entresol, ni étage au-dessus ; sur le plan gravé, l'escalier est en liaison avec la pièce dans laquelle il prend place, sur les autres plans, il ne communique qu'avec l'extérieur (cf. fig. 139). On ne peut alors que s'étonner de cette présence qui, soit relève d'une erreur, soit témoigne d'une volonté de prévoir quelque étage ou entresol. Il restera alors à déterminer la véracité de ces plans les plus anciens lorsque nous procèderons plus loin à l'examen plus particulier de ce corps antérieur d'enceinte. Mais le plan du Cabinet des Estampes recèle de bien trop nombreuses singularités pour que l'on puisse l'utiliser comme document d'étude : il manque l'escalier de fond-en-comble de l'aile de gauche, un mur de refend supplémentaire coupe le fond de la grande salle de l'aile de droite, enfin et surtout, la séquence *grande pièce / petite pièce annexe* du corps antérieur, à gauche du porche, a été régularisée pour être le pendant symétrique de la partie droite, sans parler de ce qu'on peut relever d'erreurs pour le seul donjon.

Pour la même période du XVII^{ème} siècle, qui a précédé de peu les grands travaux d'achèvement, le plan de Félibien fait autorité, bien qu'il pose quelques problèmes de lecture : comme bien souvent, le donjon est figuré pour

son étage noble⁵², ainsi que les ailes, alors que ce qui correspond à l'enceinte basse ne peut être figuré qu'en rez-de-chaussée et pourtant une communication directe, comme de plain-pied, existe entre ces parties (fig.130).

Autre chose : on ne voit pas côté jardin d'ouverture digne de ce nom pour le porche qui prend plutôt l'apparence d'une grande pièce, garnie pour l'occasion d'une cheminée ; cependant, côté cour, une plus large baie que les autres existe bien, dans l'axe de symétrie du château, peut-être les vestiges d'une ancienne porte⁵³. On note donc très rapidement un certain nombre de curiosités voire d'incohérences dans la figuration du plan. La chose la plus frappante reste dans le donjon la rotation qu'a opérée l'escalier double dont les ouvertures se voient sur l'axe nord-sud, au lieu d'est-ouest en réalité. Nous retiendrons pourtant que ce plan semble cette fois en parfait accord avec la description sans doute assez réaliste que son auteur fait des corps d'enceinte basse : toute la partie de gauche se trouvait à l'époque dans un état d'inachèvement qui est bien révélé par l'absence –ou presque- de murs de refends.

Hormis quelques défaillances, nous pouvons constater dans l'ensemble du donjon une somme de détails aux bons emplacements. On pourra alors supposer que la partie de l'enceinte basse qui nous intéresse est pour ses grandes lignes plutôt fiable. Ainsi, comme chez Du Cerceau, on retrouve dans le corps antérieur et le corps de droite la division en *grandes pièces / petites pièces attenantes*, même si quelquefois des murs de refends ont pu disparaître. De même, on pourra noter qu'il y a un plus grand nombre d'ouvertures sur l'extérieur que sur l'intérieur, sans que l'on puisse toujours distinguer s'il s'agit de portes ou de fenêtres.

Le plan contemporain du château et ses abords présente d'ailleurs les mêmes dispositions (fig.131). On a vu plus haut que ce dernier présentait des douves et fausses braies environnant complètement le château ; il faut vraisemblablement remettre chaque chose dans son contexte : autant le plan du château semble être un relevé plutôt juste (le même que Félibien), autant les douves, en partie réalisées à l'époque donnent l'impression de n'être qu'un

⁵² Du Cerceau au contraire montre le rez-de-chaussée dans son intégralité.

⁵³ On distingue assez mal ce qui est porte ou fenêtre chez Félibien ; sans doute les baies les plus minces sont des portes, les autres les fenêtres, à l'exception du porche côté cour.

projet en vue de réaliser ce qui restait à faire pour mieux canaliser les eaux du cosson, en cette période de grands travaux opérés pour Louis XIV. Toujours est-il que sur ce plan, on distingue assez bien un mur de soutènement oblique au large des douves bordant la partie droite : ainsi que l'a montré Jean Martin-Demézil⁵⁴, ce mur a bien existé, des vestiges en sont même encore visibles lorsqu'on vide les fossés. Silvestre semble l'avoir eu sous les yeux car on distingue sur sa gravure un parement de mur oblique dans cette zone (fig.132).

C) Hypothèse de restitution

1. Le corps antérieur

Dans un premier temps, il sera plus aisé d'examiner seulement la façade externe du corps bas antérieur parce que les sources iconographiques ne nous dévoilent jamais les corps latéraux⁵⁵, encore moins les façades sur cour de ces bâtiments⁵⁶. Aussi, en rapprochant les diverses sources du XVIème et XVIIème siècle des éléments encore visibles aujourd'hui, nous pourrons mieux distinguer ce qui pouvait être en place avant les travaux de réaménagement sous Louis XIV.

Pour ce faire, il conviendra d'apposer aux différents éléments constitutifs de ce bâtiment des signes de reconnaissance (lettres et chiffres) afin de mieux distinguer tel ou tel pilastre, telle ou telle baie, tel ou tel mur de refend, etc..., en suivant l'ordre de lecture de gauche à droite. Nous ne prendrons en compte que le corps longitudinal antérieur compris entre les deux tours basses qui le cantonnent, sans s'occuper de ces dernières pour le moment. Une fois un certain nombre de principes énoncés, nous pourrons étendre l'examen aux autres parties afin de les vérifier.

La façade externe, sur jardin pourrait-on dire, s'ouvre aujourd'hui de vingt baies (fig.133), dont le portail reconstruit sous Louis XIV ; de part et

⁵⁴ In *Chambord*, 1986, pages 70 à 75.

⁵⁵ A l'exception toutefois de la vue de Van Der Meulen, XVIIème siècle, montrant la façade de droite (logis royal et son prolongement inachevé) ; mais le point de vue assez lointain rend l'examen incertain pour les détails qui nous intéressent ici.

⁵⁶ Hormis la vue gravée de Du Cerceau, on l'a vu.

d'autre de ce dernier, on a donc dix baies qu'on numérotera de 1 à 10 à gauche, neuf seulement⁵⁷ à droite, numérotées de 12 à 20 (le 11 étant attribué au porche). Les baies 3 et 18 sont les deux portes latérales qui sont des percements du XVII^{ème} siècle. Parmi les fenêtres restantes, on distinguera celles du XVI^{ème} siècle, plus larges (1,95m) dont les tableaux sont ornés de moulures, de celles du XVII^{ème}, plus étroites (1,65m) et sans mouluration. Ainsi, seules quatre fenêtres (5, 6, 8 et 9) peuvent être datées du XVI^{ème} siècle à gauche, et cinq à droite (12, 14, 16, 17 et 19). Toutes celles-ci sont bordées de pilastres, ce qui n'est pas le cas des autres. Partant de ce constat, et malgré l'absence de feuillures aux tableaux, on pourra ajouter aux fenêtres de type I la baie 3 qui lors de sa transformation en porte, a pu être reprise dans ses montants à la manière des baies de type II ajoutées au XVII^{ème} siècle⁵⁸. C'est probablement aussi le cas de la fenêtre 1 près de la tour, encadrée elle aussi de pilastres, mais curieusement moins large que d'habitude (1,38m) et percée en biais dans le mur (fig.134). Enfin, un pilastre isolé à gauche de la fenêtre 2 (fig.135) pourrait bien laisser penser que cette dernière était à l'origine une croisée de type I reprise ultérieurement, mais aucune trace du deuxième pilastre n'est décelable.

Ainsi, il faut bien remarquer que dans cette zone des trois fenêtres 1, 2 et 3, le principe qui régit les baies de type I n'est pas aussi convaincant que pour le reste de la façade. Le fait de trouver là quelques singularités comme le couvrement en plate-bande de la petite porte murée (fig.136), l'absence de pierre épannelée aux deux premiers pilastres depuis l'angle de la tour, l'isolement d'un seul pilastre entre les baies 1 et 2 et enfin le changement radical des abondantes marques de tâcherons de part et d'autre de ce deuxième pilastre semblent être le témoignage d'une reprise des travaux. Néanmoins, il y aurait tout de même eu sept croisées à gauche contre cinq à droite.

Le plan gravé de Du Cerceau indique précisément sept croisées de grandes pièces à gauche du porche et cinq à droite (écartons pour l'occasion le plan des Estampes qui ne permet pas le même examen puisque le nombre de fenêtres est systématiquement doublé sur ce corps antérieur). Les autres

⁵⁷ Ce déséquilibre des ouvertures sur le corps antérieur est lié au fait qu'à droite, l'enceinte étant plus rapprochée du donjon de 2,40m par rapport à la grille modulaire dans laquelle le château devrait s'inscrire, la distance est moins longue qu'à gauche du porche. la symétrie absolue n'a donc pas pu se réaliser pleinement.

⁵⁸ Curieusement, sa largeur (1,63m) n'est pas celle des autres baies XVI^{ème}.

fenêtres indiquées sur les plans sont celles des petites pièces annexes : elles sont au nombre de sept, trois à gauche et quatre à droite et correspondent exactement au nombre et à la répartition des fenêtres de type II visibles aux emplacements 4, 7, 10, 13, 15, 18 et 20. La porte 18 conserve même sur son montant gauche une portion de moulure d'encadrement d'une baie plus ancienne (fig.137), moulure dont les retours attestent à cet emplacement une petite fenêtre à mi-hauteur du mur. On peut dès lors envisager que toutes les fenêtres de type II de cette façade sont des reprises XVII^{ème} de petites fenêtres hautes d'origine, celles qui éclairaient les petites pièces annexes. La vue de Silvestre en montre quelques unes encore en place en 1678, aux emplacements qu'on vient précisément de relever (fig.138).

En s'en tenant à ces constatations, il est possible de restituer l'agencement interne de ce corps antérieur avant les travaux de Louis XIV : c'est finalement celui que nous montre Du Cerceau dans *Les Plus Excellents Bastiments de France* en 1576. L'emplacement et le nombre des petites portes murées sur la façade confirment pleinement cette constatation, tout au moins à droite du portail : on distingue parfaitement les quatre portes indiquées par le plan. A gauche, l'auteur en montre six –voire sept selon que l'escalier situé près de la tour basse de gauche s'ouvre ou non sur l'extérieur (fig.139)- alors qu'on n'en repère que six ; la septième manquante devrait se trouver au voisinage immédiat de la grande croisée 9, à gauche de celle-ci d'après Du Cerceau. Pourtant, on n'en trouve aucune trace à cet endroit et pour cause : il n'y a pas de place pour elle à moins qu'elle ne s'ouvre dans un pilastre ou le mur de refend ! C'est certainement une erreur de l'auteur, et elle devait se trouver à droite de la croisée, ce que nous ne pouvons vérifier aujourd'hui car la proximité immédiate du porche reconstruit sous Louis XIV a fait disparaître ses traces supposées⁵⁹.

On l'a déjà signalé, la première des portes murées visibles sur cette façade, en partant de la gauche vers la droite, n'est pas tout à fait similaire aux autres sur ce même mur : d'une part son couverture est constitué de trois claveaux comme pour la porte voisine non murée de la tour basse adjacente (fig.140) et non d'un linteau, d'autre part, c'est la seule dont le débouché à

⁵⁹ C'est fort probable car les pilastres XVI^{ème} voisins ont également été supprimés, à droite du porche.

l'intérieur du bâtiment n'est pas une pièce, grande ou petite, mais une grosse masse de mur de refend. De plus, on distingue très nettement au dessus de cette porte l'emplacement d'une petite fenêtre haute : tout concourt à voir là les indices de présence d'un escalier, tel que Du Cerceau le montre dans tous ses plans, alors qu'il ne semble pas subsister⁶⁰ aujourd'hui, et probablement depuis longtemps car il n'apparaît plus les plans du XVII^{ème} siècle.

Autant il est relativement aisé de lire sur la façade externe les dispositions d'origine des fenêtres et portes, autant ce travail paraît presque impossible côté cour : toutes les fenêtres sont de type II, peu larges et sans feuillures, et aucune trace de pourtours de portes au bas des murs n'est visible. Cependant, on l'a dit plus haut, on repère ça et là quelques pierres aux montants obliques qui, au vu de leur hauteur sur le mur (huitième voire neuvième assise au dessus du stylobate), n'ont certes pas pu être les linteaux mêmes de portes mais peut-être leurs linteaux de décharge comme on le voit sur la façade externe du corps de gauche (fig.141). Quoiqu'il en soit, il n'y aurait jamais eu sur cette face de grandes croisées, comme l'indique bien l'auteur, mais seulement sept petites fenêtres hautes et onze petites portes. L'absence de grandes croisées aurait pu entraîner celle des pilastres habituellement dévolus à leur encadrement, mais il n'en est rien. Des pilastres scandent assez irrégulièrement la façade sur cour obéissant cette fois à un autre rythme d'écartement : on notera plus ou moins deux types d'écarts moyens *a* et *b*, respectivement long (6,70m) et court (4,30m). En lisant le rythme des écarts entre pilastres depuis l'angle gauche jusqu'à l'angle droit de la cour, on obtient curieusement le même rythme que celui, interne cette fois, des *grandes pièces / petites pièces* qu'indique le plan gravé (fig.142); si l'on attribue aux murs de refend de ce plan les lettres depuis *A* jusqu'à *S* de gauche à droite, on peut relever la disparition sur un plan actuel d'un certain nombre de ces murs aux emplacements B, C, F, G, I, J, K, M, et N. Les fouilles réalisées récemment⁶¹ entre les murs E à H et L à O ont dévoilé aux justes places les fondations des murs F, G, et M, N disparus. Le porche XVII^{ème} a fait disparaître les murs I, J, K au profit de nouveaux. Enfin, il est quasiment certain que les murs B et C ont

⁶⁰ Cela resterait pourtant à vérifier aujourd'hui par sondage car il se trouve à l'intérieur une telle masse de mur que l'on pourrait bien penser qu'elle puisse contenir un escalier, ou une ébauche d'escalier.

⁶¹ Fouilles avant chantier menées en 1999 sous la conduite de Simon Bryant (non publiées).

été supprimés pour l'aménagement des cuisines, et qu'on pourra également retrouver leurs fondations. Au droit de ces murs absents, on trouve systématiquement un pilastre sur la façade intérieure. Donc, sur cour, on peut dire que l'emplacement des pilastres est conditionné par la présence des murs de refend, alors que sur jardin, c'est l'emplacement des baies qui le régit.

Cette démonstration ainsi faite, on peut désormais admettre que d'après les plans de Du Cerceau, on retrouve un état des corps d'enceinte relativement proche d'une réalité d'origine dont de nombreux éléments se font encore l'écho, à la fois dans l'inscription au sol du plan et dans l'élévation des murs de façade. On découvre finalement que ce corps d'enceinte a obéi à une certaine économie de façade : étant donné que deux grandes pièces se trouvent fréquemment contiguës, c'est de fait également le cas des grandes croisées et de leurs quatre pilastres d'encadrement, ce qui forme une séquence, telle qu'on le voit clairement chez Silvestre (fig.143). La logique aurait voulu que ces séquences se répètent régulièrement espacées sur le long corps antérieur ; mais d'autres contingences qui nous échappent présidèrent autrement à l'agencement interne du bâtiment, entre autre le retrait de 2,40m à droite, ce qui affecta bien entendu la stricte organisation logique de symétrie par rapport à l'axe médian. L'ordonnance des façades n'a donc jamais connu sa perfection, mais c'est principalement le corps antérieur d'entrée, parce que le plus visible, qui connut l'ébauche la plus aboutie. Les corps en retour de droite et de gauche présentent eux des ordonnances plus aléatoires.

2. Les corps latéraux

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les deux corps de gauche et de droite sont loin d'être similaires, tant dans leurs élévations que dans leurs plans. C'est pourquoi il est nécessaire d'en examiner séparément les détails ; nous traiterons d'abord du corps en retour de droite, puis celui de gauche, dans leur totalité, c'est-à-dire en incluant le rez-de-chaussée des ailes. Les murs de courtine quant à eux seront étudiés plus loin, ainsi que les étages des ailes.

a) Le corps d'enceinte de droite

C'est une partie du château qui a connu de nombreux bouleversements, à la fois dans son plan et dans ses élévations, tout au moins pour la partie basse proprement dite, celle qu'on nomme aujourd'hui « *les communs d'Orléans* ». Ce n'est plus qu'une vaste pièce couverte d'une dalle de béton en 1980 et aménagée pour les réceptions : il ne subsiste donc plus rien actuellement des murs de refend qui ont dû auparavant diviser ce long corps d'une quarantaine de mètres, hormis deux dont la présence est évoquée par de courts retours d'assises montant de fond (fig.117). L'examen ne peut donc porter principalement que sur les deux types I et II de fenêtres et quelques portes murées que l'on distingue encore dans l'appareillage. Le principe qui distingue les fenêtres reste le même que pour le corps antérieur, à savoir que les plus larges, aux tableaux adoucis d'une mouluration, sont celles du XVI^{ème} siècle (type I), les plus étroites celles du XVII^{ème} (type II) probablement réaménagées à partir de petits jours à mi-hauteur.

Si l'on adopte ce postulat, on peut tenter de définir approximativement la place de murs de refend supposés disparus dans le corps bas. Pour ce faire, il faut tenir compte bien évidemment des emplacements des petites portes murées qui, à l'instar du corps antérieur, se repèrent encore facilement sur la face sur jardin, tant depuis l'extérieur que l'intérieur du bâtiment. On en trouve quatre côté jardin, dont les couvrements sont cette fois constitués d'un linteau couvrant la hauteur de deux assises (fig.145). Le principe des deux grandes croisées rapprochées encadrées chacune de leurs deux pilastres se répète en séquences que bordent deux petites portes aujourd'hui murées ; chaque séquence est séparée d'une autre par une fenêtre étroite de type II, c'est-à-dire vraisemblablement un ancien petit jour à mi-hauteur indiquant l'emplacement à l'intérieur de deux petites pièces carrées en profondeur. La partie postérieure de ce corps n'obéit plus à ce principe de séquences puisque toute cette partie, ne devant être qu'une seule grande salle de 27 mètres de long (et en même temps le rez-de-chaussée de l'aile), s'ouvre de trois croisées à intervalles

variables⁶². Au regard de ces remarques, on obtient finalement un plan intérieur qui correspond exactement à celui de Du Cerceau (fig.144).

Cependant, on remarquera que le plan de Félibien, pour cette seule partie, n'est pas conforme à cette restitution : il y manque un module de deux petites pièces carrées près de l'angle de ce corps de droite avec le corps antérieur : serait-ce un oubli de l'auteur ? C'est fort probable. Toujours est-il qu'à cause de cet oubli, l'auteur a dû compenser ce manque de petites pièces par l'allongement de la grande salle à l'opposé de ce corps de bâtiment, près de la tour du logis royal. Nous renvoyons à la fig.146 pour apprécier par comparaison les similitudes et disparités des plans de Du Cerceau et Félibien au regard d'un plan actuel.

Côté cour, l'enchaînement des pilastres semble plus aléatoire et ne révèle pas a priori une volonté d'organisation rythmée comme on avait pu le constater sur le corps antérieur adjacent. Les pilastres de la partie basse ne sont pas positionnés au droit des murs de refend. Ils n'encadrent pas non plus de grandes croisées puisqu'il semble qu'aucune ne s'ouvrait sur la cour à l'origine. C'est donc une disposition plus libre à écarts variables sauf cependant à l'approche de l'angle antérieur de la cour où six pilastres sont régulièrement espacés⁶³, en partant du pilastre cornier. Cependant, on peut aussi relever quelques pilastres particuliers dont les chapiteaux à feuillage de facture bien plus moderne que leurs voisins et les décrochements constatés dans l'appareillage de leurs corps semblent indiquer une reprise, partielle ou totale, de trois d'entre eux au moins (fig.147). Ce qui pourrait laisser penser que l'apparence de ce corps sur cour était à l'origine bien différent, c'est-à-dire surtout moins régulier. Nous l'avions vu, côté cour, le haut du mur ne comporte pas de grosse corniche à modillons comme sur jardin, mais un simple corps de moulures marquant la continuité prévue d'étages sur toute la longueur de ce corps de droite ; constatant une plus grande disparité des dispositions sur cour, on doit pouvoir conclure que lorsqu'on édifia ces murs, il était bien question de prolonger l'aile sur toute la longueur du côté droit du château. Or, ce ne semble

⁶² La croisée située près de la tour royale, plus étroite que les deux autres, est figurée chez Du Cerceau comme une demi-croisée, ce qui est plausible compte tenu de la place réduite du fait de la présence de la tour.

⁶³ Bien que l'un d'entre eux, le plus proche de l'angle de la cour, soit arasé sur presque la totalité de sa hauteur et son chapiteau bûché.

pas être le cas côté externe où les murs sont couronnés d'une imposante corniche. Pourtant, on finit bien par construire des amorces de hauts murs comme l'autre façade.

La partie dite basse aujourd'hui étant à l'origine envisagée comme le prolongement de l'aile, de hauts murs ont subsisté en attente jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle où l'on décida de les faire disparaître. Depuis, ce corps était resté sans couverture ni aménagement interne, si ce n'est quelques petits pans de toiture de fortune abritant des petites remises. En 1980, on rouvrit les fenêtres murées, on abattit les constructions internes fâcheuses et l'on couvrit le tout de l'actuelle dalle de béton. On préserva certains détails comme le garde-corps formé d'un muret plein au lieu d'une balustrade et deux blocs épais de maçonneries en partie moulurées, vestiges de l'ancien mur d'élévation (fig.148). On remarquera encore visible sur le pignon de l'aile dominant cette terrasse les traces de l'implantation d'une toiture à pans brisés (fig.149) ; c'est la preuve que cette zone, inachevée dans ces élévations maçonnées d'origine, a pourtant été couverte sous Louis XIV comme le reste des corps bas d'enceinte, et non laissée vierge de tout réaménagement comme il est souvent dit. Les plans postérieurs aux travaux du XVII^{ème} siècle (fig.150) indiquent clairement un certain nombre de pièces dont les ouvertures ne sont pas des lucarnes de menuiserie comme pour la *mansarde* proprement dite, mais des fenêtres inscrites dans une maçonnerie scandée de pilastres, celle des hauts murs laissés en attente. Mais il est vrai que les vues fin XVII^{ème}-début XVIII^{ème} siècles (Rigaud, Le Rouge) ne laisse voir que vide et abandon pour cette partie. Les plans du début du XIX^{ème} siècle (fig.151), levés sous Napoléon, indiquent la disparition de la *mansarde* dans ce corps de droite, quelques quarante ans avant la destruction des hauts murs inachevés (réalisée vers 1850). Ce ne sont plus dorénavant que quelques vues d'élévation du XVII^{ème} (Silvestre) et XVIII^{ème} siècle (Le Rouge, Rigaud) qui témoignent de l'hésitation quant à prolonger cette aile Royale (fig.152).

b) Le corps d'enceinte de gauche

Cette partie de l'enceinte se distingue en façade des autres corps bas, en particulier de son pendant, par la présence de grandes croisées sur la cour,

disposition qui ne se présentait jamais sur les deux autres corps⁶⁴ où ne s'ouvraient que les petites portes et les jours à mi-hauteur. Cette distinction pourrait soit être mise en rapport avec la destination de ce bâtiment, soit attester d'une dernière campagne de travaux comme on l'admet généralement. Le plan de Félibien n'indique dans cette zone qu'un seul mur de refend entre le mur pignon de l'aile et la tour basse antérieure, ce qui laisse penser que toute cette partie n'avait pas été achevée au XVI^{ème} siècle. A partir des années 1680-85, on termina alors ce corps de bâtiment en l'entresolant, en complétant le nombre de fenêtres et en le couvrant d'une toiture à pans brisés. Le corps de l'aile proprement dite subit les mêmes transformations avec déplacement de certains murs de refend comme en témoigne le devis de maçonnerie et de charpenterie concernant cette partie. Cependant les murs ont conservé dans leurs appareillages les traces de certaines dispositions antérieures que nous allons examiner.

Encore une fois, l'agencement des pilastres semble désorganisé ; il est vrai que les principes de leur disposition est à nouveau différent sur la façade interne et la façade externe.

Côté cour, les grandes croisées du XVI^{ème} siècles (type I), bordées de pilastres d'encadrement, s'ouvrent d'une manière assez lâche sur la longueur de ce corps. On doit pouvoir en compter quatre pour le corps bas : trois croisées facilement identifiables par leurs largeurs et leurs moulures (bien que la croisée la plus proche de l'angle de la cour (fig.153), transformée en porte par la suppression de l'allège, ait perdu un pilastre dont il reste le piédestal). La quatrième, également transformée en porte, a du subir une totale reprise car ses tableaux ne comportent aucune moulure d'adoucissement et sa largeur a été amoindrie (fig.154).

Quant au corps formant le rez-de-chaussée de l'aile, il est difficile d'y distinguer les baies d'origine, tant les reprises XVII^{ème} ne laissent plus rien voir d'évident ; probablement, les deux baies les plus larges étaient anciennement des baies d'origine mais les deux autres, plus étroites, ont reçu le même

⁶⁴ Excepté pour la partie postérieure de l'aile droite qui sur cour présentait trois croisées éclairant la grande salle.

traitement de moulures d'adoucissement des tableaux⁶⁵. La vue de Du Cerceau laisse voir effectivement deux croisées et entre elles, deux jours à mi-hauteur qui correspondent à l'emplacement de ces deux croisées reprises au XVII^{ème} siècle. Apparemment, cette façade sur cour n'était pas percée des petites portes que l'on peut déceler sur les autres corps de l'enceinte.

Côté jardin, le principe des séquences précédemment définies (*petite porte / pilastre / croisée / pilastre / mur / pilastre / croisée / pilastre / petite porte*) prévaut encore largement : on en trouve deux, l'une vers la tour basse antérieure, l'autre curieusement à cheval entre la partie basse et l'aile proprement dite, pour ainsi dire coupée par le mur pignon de l'aile (fig.155). D'ailleurs, l'une des deux croisées de cette séquence s'est vue murée parce que l'on décida après coup d'installer à sa place le départ de l'escalier de fond-en-comble du bout de l'aile ; on distingue encore l'encadrement de cette baie et le couronnement en console de la clef de son linteau (fig.156). Aux extrémités, près des tours, des pilastres figurent soit en encadrement de la baie la plus proche de la tour basse antérieure (à droite sur la façade), soit en position plus aléatoire, c'est-à-dire n'encadrant aucune croisée, près de la tour de la chapelle. Mais à cet endroit, on dénote dans l'appareillage les traces d'une porte surmontée d'un petit jour rectangulaire (fig.157) qui, à l'instar de ce qu'on trouvait sur le corps antérieur à gauche sur la façade externe, semble attester la présence d'un départ d'escalier. De la même façon, au revers de cette porte murée, on a une grosse épaisseur de mur qui aurait bien pu contenir un tel escalier. Enfin, à peu de distance, sur la tour, près du raccord biais, une fenêtre de type II a pris la place d'une ancienne petite porte qu'on ne devine plus que dans le soubassement par la teinte légèrement différente des pierres calcaires venues l'obstruer (fig.158). Elle est à la place que Du Cerceau lui attribue.

Autre chose : tous les pilastres du rez-de-chaussée de l'aile⁶⁶, plus hauts que ceux du corps bas de l'enceinte où règne l'imposante corniche, comportent une pierre d'assise de dimension inhabituelle, située deux assises plus bas que leurs chapiteaux (fig.159). Cette pierre correspond au bloc devant former originellement le chapiteau des pilastres puisque l'on remarque, à la même

⁶⁵ Exceptionnellement, ce pourrait être là deux baies XVII^{ème} (type II) qu'on harmonisa dans le style d'origine.

⁶⁶ Exceptés ceux de la tour de la chapelle et du raccord biais de celle-ci avec le corps de l'aile.

hauteur, des gabarits identiques de pierre pour les chapiteaux effectifs des pilastres du corps bas d'enceinte. On aurait donc prévu dans un premier temps une hauteur bien moindre pour les pilastres de tout ce corps de gauche ; est-ce à dire qu'à l'origine tout ce corps devait être bas, sans étages et couronné de la corniche à coquilles ? Ce pourrait être envisageable si l'on ne trouvait pas à proximité les vestiges d'un escalier supposé... Il semble donc bien que des étages aient été projetés mais que la hauteur du rez-de-chaussée devait être inférieure à celle d'aujourd'hui.

Par ailleurs, sur la façade sur cour, on peut observer le même renoncement : cependant, suite aux reprises assez importantes de ce bâtiment sous Louis XIV, certains pilastres ont perdu cette grosse pierre d'attente (fig.160). Il est intéressant de constater que sur les six pilastres de l'aile visibles sur cour, trois ont été repris en bonne partie⁶⁷, leurs chapiteaux également qui présentent une décoration plus systématique (fig.161), bien moins fantaisiste que celle de la Renaissance. Ces pilastres XVII^{ème} sont sans aucun doute à rapprocher de ceux que l'on voit depuis la cour sur le corps bas opposé de droite, dont la décoration est très apparentée et les reprises d'assises bien visibles (fig.147).

Pour conclure, nous retiendrons trois points importants :

- 1) Lors de la construction de ce corps gauche d'enceinte, on avait envisagé une hauteur de rez-de-chaussée de moindre hauteur que celui finalement réalisé : en témoignent encore les pierres d'attente des premiers chapiteaux situées deux assises plus bas que ceux que l'on peut voir aujourd'hui, tant sur cour que sur jardin.
- 2) Le montage des étages était bien projeté puisqu'on croit pouvoir déceler l'intention de construire un escalier à l'endroit où se voit une porte murée surmontée d'un jour.
- 3) L'escalier de fond-en-comble du bout de l'aile fut installé à l'endroit où devait se trouver à l'origine une grande croisée : c'est la preuve que l'on décida après coup de la longueur à donner à l'avancée du corps de l'aile sur le corps bas d'enceinte.

⁶⁷ Les joints du XVII^{ème} siècle sont bien moins gras que ceux du XVI^{ème} et les marques de tâcheron sont absentes sur les pierres reprises.

Nous verrons ultérieurement d'autres incertitudes concernant la mise en place du volume impressionnant de la chapelle dans la tour et les aménagements de reprise qui en résultèrent. Cette partie gauche de l'enceinte porte en tous cas les marques de plusieurs repentirs, voire de plusieurs campagnes.

II) LA FACADE POSTERIEURE : LES CORPS DE LIAISON DU DONJON AUX AILES

A) Les murs de courtine

Les deux murs qui ferment la cour et relient le donjon au pourtour de l'enceinte, malgré le souci de présentation en symétrie de la grande façade nord-ouest, ont leurs propres particularités. Cela a déjà été dit, l'un, du côté de l'aile royale, est moins long que l'autre. Celui-là encore n'est pas scandé du même nombre de piles et d'arches sur l'extérieur (fig.162). Mais ces disparités, souvent observées depuis l'extérieur, se remarquent également depuis la cour, dans leurs liaisons avec les deux tours postérieures du donjon.

1. Les liaisons aux tours du donjon

A l'extérieur, le mur de courtine n'est pas lié avec les tours du donjon de manière franche : les assises se correspondent bien de l'un à l'autre mais aucun chaînage d'angle n'apparaît dans l'élévation du mur, pas plus que dans les fondations de ces murs. Quand il est possible de la faire lors du vidage des douves, l'examen détaillé des bases talutées montre clairement le placage de celle du mur de courtine sur celle du donjon : la construction des murs de courtine s'est donc déroulée postérieurement à celle du donjon.

Pourtant, on peut noter une tentative de liaison, non pas du mur de courtine proprement dit mais des supports des arches venues doubler en épaisseur ce dernier ; les piles servent de supports aux arches entre elles et viennent s'appuyer directement sur le donjon. Pour ce faire, on eut recours à deux solutions distinctes pour les deux raccords à opérer, entre autres faire se

rencontrer la belle largeur droite de l'intrados de l'arc et le tracé circulaire des tours. Côté aile royale, on interposa dans l'appareillage une moulure en talon droit recevant la base de l'arche, le reste se confondant en pénétration directe avec le pilastre du donjon qui se trouvait là (fig.163). A l'opposé, c'est une reprise de fond qui fut opérée par un léger ressaut de la largeur des arches, pour former pile depuis la base talutée jusqu'au sommet de l'arche ; cette reprise fit disparaître le pilastre du donjon ou plutôt, il fut incorporé dans l'élargissement réalisé (fig.164).

Enfin, contrairement à ce qui a été dit par Jean Martin-Demézil⁶⁸, toutes les piles proprement dites ne sont à aucun moment liées aux murs de courtine par chaînage, leurs assises étant parfois même en léger décalage avec celles du mur du fond (fig.165). Elles résultent donc bien d'une seconde campagne menée après la construction, sans doute non simultanée, des murs de liaison.

A l'intérieur de la cour, signalons la différence de traitement des deux parois des murs de courtine, c'est-à-dire sur le seul niveau de rez-de-chaussée. Le mur reliant l'aile royale est traité en scansion régulière de pilastres reposant sur un stylobate (fig.166); ce pourrait être la suite logique du modèle du donjon mais la modénature est cette fois plus accentuée. En particulier, les pilastres sont plus larges et ressortent plus que les jambes du rez-de-chaussée du donjon, leurs piédestaux également : ce n'est donc pas la même campagne. A l'opposé, le mur reliant l'aile de la chapelle est parfaitement nu dans son parement, hormis un couronnement de corniche (fig.167) . Leurs rencontres avec les tours du donjon ne se fait donc pas de la même manière à droite (mur de l'aile royale) qu'à gauche (mur de l'aile de la chapelle).

A droite du donjon, contre la tour nord, le mur de courtine est lié à la tour par chaînage sur certaines assises dans l'élévation, mais n'est absolument pas lié au niveau du stylobate de pierre calcaire dure. A moins d'avoir effectué des reprises soignées pour parfaire la greffe, on aurait plutôt l'impression que là où il n'y a pas de liaison franche (le soubassement de pierre dure), le mur aurait été postérieurement rapporté contre la tour nord du donjon. Cependant, les liaisons existent bien au delà du stylobate, ce qui induirait la contemporanéité de l'élévation de la tour et l'amorce du mur de courtine. Ceci allant de pair avec le retournement du quartier nord du donjon qui s'est opéré alors qu'une

bonne partie de ses fondations étaient déjà en place, premier parti qui ne prévoyait pas d'extension vers des ailes au moyen d'un mur de courtine ; au contraire, le changement de parti avec retournement du quartier nord prévoit désormais la greffe d'un mur de courtine qu'il faudra alors lier à l'élévation du donjon. C'est ce que révèle l'examen de l'appareillage au rez-de-chaussée, côté cour.

Curieusement, ce n'est pas le cas à l'opposé, contre la tour ouest du donjon. Le mur de courtine, au parement nu, se plaque de toute pièce sur l'intégralité de sa hauteur au rez-de-chaussée ; tout au plus peut-on remarquer une tentative de liaison par emboîtement des assises de l'un dans celles de l'autre, en besace, mais sur une très faible profondeur d'emboîtement (fig.168). Si aucune liaison du mur de courtine à la tour n'apparaît franchement, c'est que celui-là est bien postérieur à celle-ci, ce qui induit alors que lorsqu'on changea de parti (passage du seul donjon au plan articulé des ailes et de l'enceinte), le rez-de-chaussée de la tour ouest du donjon était déjà bâti.

Le prolongement du mur de courtine côté cour et sa rencontre avec le corps des ailes se fait des deux côtés de la manière suivante : le mur se prolonge jusque assez loin vers le cœur de la tour et dans les deux cas, un passage assez étroit a été aménagé pour la desservir depuis la cour. De fait, le mur formant l'extrémité des ailes n'est pas dans le prolongement des murs de courtine mais séparé d'eux par ces minces passages dont l'entrée se trouve derrière les vis hors-œuvre ajourées des ailes (fig.169). Malgré ces similarités, le couloir vers la tour royale n'est pas tout à fait identique à son pendant, principalement du fait de la distribution interne des tours des ailes, qui n'est pas la même : le passage doit desservir trois lieux distincts dans l'aile royale, à savoir la grande salle occupant tout le rez-de-chaussée de l'aile dont la porte est aujourd'hui murée (fig.170), la pièce principale de la tour et celle qui la juxte dont les deux portes contiguës nécessiterent l'élargissement du passage : avant d'arriver au seuil des deux portes, la paroi gauche du mur de courtine est biaisée pour que le couloir puisse entamer son agrandissement ; ce biais est corrigé par une moulure (fig.171). A l'opposé, le conduit ne dessert qu'une grande pièce et ne change donc pas de taille.

⁶⁸ In *Chambord*, op. cit., page 43.

L'autre distinction entre ces deux liaisons est que le conduit précédemment décrit s'élève sur toute la hauteur du mur de courtine côté aile royale, coupé en deux dans sa hauteur pour desservir des pièces entresolées, si bien que l'on peut voir à l'entresol la paroi interne du mur de courtine, curieusement couronnée à cet endroit d'une corniche assez saillante pour un si mince passage (fig.172). Côté chapelle, il n'y a pas d'entresol à l'origine : le passage ne couvre donc pas toute la hauteur du rez-de-chaussée mais seulement la moitié, et est couvert d'une voûte segmentaire rampante qui supporte la charge des maçonneries supérieures formant angle et corps avec le mur de courtine. En outre, le placage d'un pilier de l'escalier hors-œuvre dans l'angle empêche toute lecture des liaisons ou raccords dans l'appareillage d'origine ; cependant, dans le conduit longeant le mur de courtine qui mène à la tour de la chapelle, on distingue assez bien une rupture d'appareillage, tant sur la paroi de gauche en entrant que sur une partie de la voûte du passage, qui indiquerait originellement l'endroit où se formait l'angle du mur de courtine avec la façade sur cour de l'aile de la chapelle. Pendant la construction de l'escalier sur cour, on ajouta à la façade de l'aile un parement en ressaut montant de fond. Pour tout dire, on ne peut pas lire clairement le rattachement en angle du mur de courtine et de l'aile en retour côté chapelle.

Dans les deux cas, et pour des raisons bien différentes, la solution des deux angles sur cour, masqués en bonne partie par les grande vis ajourées, a été le résultat de certaines modifications et réaménagements, sans pour autant que l'on puisse distinguer de bonnes ou mauvaises liaisons. Comme souvent, on dut travailler au coup par coup, au gré des changements de la volonté royale, sans pouvoir suivre un véritable programme, si ce n'est d'avoir laissé un passage entre mur de courtine et corps de l'aile, en direction de la tour.

2. L'escalier des fausses braies

Pour accéder à la fausse braie au pied de l'aile royale, on aménagea dans le mur de courtine le passage d'un escalier en pente douce à rampe droite d'abord puis tournant ensuite dans sa cage accolée à la tour royale. Finalement, le grand projet de douves éventuellement alimentées par les eaux de la Loire –au pis

aller par le Cosson- ne se réalisant pas, on ne termina jamais cet escalier qui se vit condamné et donc muré. Michel Ranjard, architecte des Monuments Historiques, le rétablit dans les années 60. Cet escalier mérite d'être examiné dans le détail pour mettre en lumière les problèmes d'intégration qu'il dut représenter dans le mur de courtine.

Un tel escalier d'apparat permettant la descente pour une promenade de la cour autour des corps d'enceinte, au bord de l'eau, nécessitait de prévoir un passage digne de sa fonction avec tout l'agrément qu'il pouvait susciter. Or le mur de courtine n'est pas si large que cela, bien qu'il présente une épaisseur d'environ 2,40 m à laquelle il faut retrancher les parois de mur devant former la cage de l'escalier.

En outre, le mur de courtine ne peut pas être monopolisé que par cet escalier qui empêcherait à l'étage le passage de la galerie menant à l'appartement du roi. Pour réaliser et l'escalier et le passage de la galerie, il fallut très vraisemblablement élargir le tout : de fortes piles supportant les retombées de grandes arches permirent à l'étage de laisser un passage le long de la descente d'escalier (fig.173).

On remarquera depuis l'extérieur la présence de moulures entre les deux arches les plus proches de l'aile royale : d'une arche à l'autre, elles ne sont pas situées à la même hauteur. Ces moulures permettent une certaine avancée en encorbellement du parement du mur de courtine se trouvant au-dessus d'elles. C'est là le passage de l'escalier qui nécessita un élargissement –faible au demeurant- du mur de courtine pour former sa cage ; son passage dans le mur coïncide effectivement avec l'apparition de ces moulures horizontales suivant sa pente, non par un rampant mais par deux hauteurs distinctes (fig.174). Si ce n'est donc un rampant qu'on réalisa, c'est que la présence des arches doublant le mur de courtine étaient sinon en place, du moins en cour de réalisation.

La présence d'un tel corps d'escalier contre la tour et le mur de courtine a dû bouleverser le rythme initialement prévu des piles supportant les arches. Cela a déjà été dit : l'arche la plus proche de la tour nord du donjon est en anse de panier, non les autres, mais l'amorce d'un arc supposé en anse de panier pour la deuxième arcade se laisse voir, finalement repris pour un tracé en plein cintre. On a pensé que c'était là l'indice que la première arche avait été construite avant qu'on décide de plaquer le corps hors-cœuvre sur la fausse

braie. Ce n'est peut-être pas le cas tout à fait, car rien n'expliquerai, sinon la maladresse caractérisée, l'enchaînement des deux arches suivantes de largeurs différentes. Envisageons une autre possibilité : l'examen des deux voies d'escalier révèle leur distinction. L'une, tout contre la tour royale, est la plus large et voûtée, ainsi que le repos tournant qui assure la jonction avec la descente au travers du mur de courtine. L'autre, plus mince, n'a qu'un plafond de dalles plates (fig.175). Un mur de 50 cm les sépare, formant comme un pilier plus large à l'endroit du repos (fig.176). Ce dédoublement de l'escalier, difficile à expliquer, apparaîtrait comme une décision non envisagée tout d'abord. On aurait décidé d'élargir en une deuxième voie l'escalier de la fausse braie alors que l'amorce des arches et leurs piles était commencée contre le donjon, ce qui imposait de modifier en cours de travaux le rythme des écarts.

Si l'on reprend néanmoins la largeur des arches primitives (6 m comme la première réalisée) séparées par des piles larges de 1,40 m, on s'aperçoit que l'on peut en contenir exactement trois, la troisième venant buter sur l'extrémité du mur d'échiffre, exactement là où il forme pilier, dans lequel on aménagea en partie le passage de la deuxième volée d'escalier (fig.177). Cette hypothèse se trouverait confirmée par la présence d'un encorbellement contre la base talutée de la fausse braie, juste sous le mur de cage de la volée ajoutée. Ce dernier n'eut plus lieu d'être après l'élargissement de l'escalier de la fausses braie à toute la largeur de celle-ci. Cependant, cette vue n'explique pas pour autant l'absence de régularité de largeur entre les deux arches suivantes. Le dédoublement de l'escalier pouvait désormais permettre à l'étage de concevoir le cabinet hors-œuvre du roi, décision ultime probablement suggérée par le corps saillant de l'escalier.

3. Une porte cochère murée à gauche

Alors que l'autre extrémité de la fausse braie fut établie dès l'origine, on ne construisit pas de corps d'escalier dans le mur de courtine reliant l'aile de la chapelle. Il est bien vain d'en expliquer les raisons tant le déroulement du chantier nous est mal connu, et moins encore les intentions du roi.

Une grande porte cochère aujourd'hui murée est néanmoins bien visible dans l'encadrement de l'arche III, la deuxième arche en partant de la tour de la chapelle, des deux côtés du mur (fig.178). Sa présence justement, remontant très certainement à l'origine et au moins au XVI^{ème} siècle⁶⁹, a peut-être empêché toute possibilité d'aménagement d'un escalier de descente à la fausse braie, si tant est qu'il en fut prévu un⁷⁰. Depuis les travaux hydrauliques réalisés avant et après 1700 au pied de la grande façade, cette porte cochère n'a plus eu lieu d'être. Jean Martin-Demézil⁷¹ soutient l'idée que longtemps ce passage était resté ouvert comme seul accès d'importance à la cour avant la réalisation sous Louis XIV du porche royal (le précédent était muré) et du passage sous l'aile de la chapelle (l'actuelle « porte Dauphine »). Cela est incompatible avec l'examen archéologique : côté cour, l'un des piliers de l'escalier hors-oeuvre plaqué contre le mur de courtine mord sérieusement sur la porte cochère au pied de laquelle se trouvent de surcroît l'embranchement d'accès à la vis ; il aurait été bien difficile de passer par là avec les charrois. Ce passage n'a pu être pratiqué qu'avant la décision royale d'ajouter les deux escaliers en vis hors-oeuvre sur cour, c'est-à-dire peu avant la toute fin du règne de François Ier, vers 1545. Néanmoins, un accès seulement piétonnier a dû être conservé car on peut lire sur un plan d'époque Louis XIV⁷², au moment du premier aménagement de douves contre la grande façade nord-ouest, la place d'une pile devant porter un pont étroit au milieu des douves, au droit de ce passage (fig.179).

Relevons tout de même, à l'extérieur, la présence de deux dés de piédestaux inachevés dans l'encadrement de la première arche depuis la tour de la chapelle (fig.180) qui avaient suggéré à Henri Guerlin l'établissement d'un accès à la fausse-braie, manquant côté chapelle. En mesurant leurs largeurs (52 cm), ces dés se trouvent être du même type que ceux du donjon et non des corps d'enceinte où il sont toujours plus larges (85 cm). Aucune trace visible dans l'appareillage ne peut laisser penser qu'entre ces dés était prévu un

⁶⁹ Du Cerceau montre cette porte déjà murée dans ses vues de la grande façade.

⁷⁰ Henri Guerlin a pourtant développé cette possibilité dans sa notice sur Chambord en 1912 (cf. bibliographie). En tout état de cause, cette partie du château était inachevée au XVI^{ème} siècle.

⁷¹ In *Chambord*, op. cit., page 88 et note 70 page 61.

⁷² Plan d'ensemble du château et ses dépendances, daté de janvier 1693. Sur le plan d'ensemble des abords, vers 1682, le passage ne semble pas encore bouché (A.N., Plans, O¹ 1324, n°155).

passage. On verrait plus volontiers un début de scansion de pilastres à l'image du donjon (est-ce pour autant contemporain ?) pour orner le côté externe du mur de courtine qui finalement n'en eut pas besoin du fait de la construction des piles et leurs arches en avant de ce mur. Un décalage dans les assises de fondations de pierre dure à gauche semble confirmer le renoncement à cette première formule (fig.181). Ce détail, avec sa parenté qui le lirait plus au donjon qu'au reste de l'enceinte, suggèrerait-il que ce mur de courtine fut assez contemporain des constructions du donjon ? Et qu'en outre, on ait plutôt commencé à construire ce mur de courtine en partant de son extrémité près de la tour de la chapelle plutôt qu'à partir du donjon ? Une chose paraît certaine à cet endroit : la tour de la chapelle s'est greffée ultérieurement au mur de courtine, ce que laisse bien voir les maçonneries de l'angle, plus particulièrement au niveau du stylobate (fig. 182).

B) Les galeries

1. Liaisons avec le donjon

De très bonnes remarques ont déjà été faites à ce sujet par le Docteur Lesueur, Jean Martin-Demézil puis Monique Châtenet⁷³. Nous renvoyons donc à ces études pour l'essentiel. Il reste seulement à examiner plus en détails les liaisons visibles sur les façades tant sur cour qu'externes, ainsi que les jonctions observables depuis l'intérieur des galeries, au premier comme au second étage. Ainsi a-t-il déjà été dit que « le raccord des façades et des tours se fait presque partout par très correctement par un pilastre brisé »⁷⁴. Cela n'est vrai que pour les façades sur cour, et seulement au premier étage ; tous les autres points de jonction comportent effectivement des pilastres, mais ceux-là n'articulent jamais le passage de la tour à la galerie. Voyons cela point par point.

a) Façades sur cour

⁷³ *Les dernières étapes...*, F. Lesueur, B.M. tome CIX, 1951 ; *Chambord*, J. Martin-Demézil, op. cit., et *Le château de Madrid*, M. Châtenet, Picard, 1987, page 90.

⁷⁴ Frédéric Lesueur, *Les dernières étapes...*, page 14 (note).

Un pilastre brisé, du même type que sur le donjon, articule bien le départ des galeries au premier étage ; toutes les pierres d'assises formant le pilier des arcades du donjon sont bien les mêmes que celles formant le mur de façade des galeries : le montage de ces deux parties semble parfaitement contemporain. Mais c'est à peu de distance de ces points d'attache que les choses évoluent : on observe ainsi clairement aux façades des galeries une largeur de pilastre plus importante que pour ceux du donjon, le chapiteau de même. On dut très certainement prévoir le départ des galeries pendant la construction du donjon, mais leurs maçonneries devaient rester en attente tant que le donjon, prioritaire, n'était pas terminé.

Autre chose, les chapiteaux concernés sont de deux sortes sur les deux galeries : de même largeur, c'est leur hauteur qui varie. La galerie de droite présente un chapiteau un peu trapus car son astragale, qui s'est manifestement réglée sur celle du chapiteau brisé voisin, est placée trop haut (fig.183) ; les suivants ont des proportions plus conformes. A l'opposé, le chapiteau voisin de l'angle est du type de ceux de l'enceinte, c'est-à-dire plus large car le pilastre est plus large ; les suivants sont d'une autre campagne, figurant tous trois fleur de lys sur une corbeille cannelée (fig.184).

Au deuxième étage, les chapiteaux sont là encore de deux types : à droite, ils figurent en alternance des salamandres et des F couronnés (attribués au marché passé en 1544), à gauche, plus sobres, les croissants du règne d'Henri II. L'élévation des deux façades de galeries, au moins au deuxième étage, ne s'est pas réalisée simultanément, c'est le moins qu'on puisse dire. En 1544-45, on achevait la galerie de l'aile royale, l'autre ne put voir son gros œuvre achevé qu'au cours du règne de Henri II, entre 1547 et 1559.

Enfin pour cet étage, on plaqua le plus simplement du monde les pilastres des galeries contre les pilastres du donjon car aucune liaison n'était prévue. Est-ce à dire qu'on ne prévoyait pas de second étage de galerie ? C'est fort peu possible vu les coursives sous arcade prévues aux tours du donjon. Peut-être est-ce simplement la marque d'une hésitation quant à la hauteur à donner à ces galeries au deuxième étage, qui avait relégué pour plus tard la solution de raccordement à envisager lorsqu'on montait le donjon.

Voyons les bases enfin, qui sont de deux types pour tout le château : le premier type, celui du donjon (fig.185), figure sur la galerie de droite pour le seul pilastre le plus proche de la tour nord du donjon, côté cour uniquement. Sur la galerie de gauche, cela concerne toutes les bases du premier étage et celle du pilastre le plus proche de la tour ouest du donjon au deuxième étage, autant côté cour que côté jardin. Il semblerait alors, si l'on se fie à l'authenticité de ces bases, que les départs des murs de la galerie menant à la chapelle étaient plus avancés que ceux de la galerie opposée car sur la galerie royale, côté cour seulement, la seule première base est de type I. Une reprise ultérieure fit apparaître le nouveau style : des bases du deuxième type à moulure torique (fig.186).

b) Façades sur jardin

Les liaisons sont plus ambiguës sur la façade externe : aucun pilastre d'angle proprement dit mais des pilastres tout de même, parfois englobés dans les maçonneries.

On fit partir les maçonneries de la galerie royale au droit d'un pilastre du donjon, si bien qu'il se retrouva pour une bonne part enchâssé, ne laissant plus voir de côté qu'une arête et une partie de son chapiteau : une corne du tailloir et une crosse d'angle (fig.187). Ce fut la même chose à l'opposé, avec reprise des maçonneries d'un pilastre très certainement puisque n'apparaît plus aujourd'hui que son chapiteau (fig.188). Pourtant, un début de pilier d'angle couronné d'une moulure, le tout s'arrêtant à la hauteur de la première traverse des croisées (à peu près la moitié de la hauteur de l'étage) semble indiquer une première solution, maladroite, du raccordement à faire, finalement abandonnée. La même remarque ou presque pouvait se faire auparavant au deuxième étage de la galerie royale ; hélas, aujourd'hui, on effaça toute trace de ce mauvais raccordement. Un cliché sur plaque de verre effectué par le docteur Frédéric Lesueur⁷⁵ au début du XX^{ème} siècle en garde heureusement le souvenir

⁷⁵ A.D.L.C., 9 Fi 248.

(fig.189). Là encore, on hésita quant à la hauteur à donner à ces galeries, prévues moins hautes à l'origine⁷⁶.

Les hésitations se lisent dans la pierre mais ne dévoilent rien des différentes solutions envisagées. Une chose est certaine : on devait prévoir des passages (coursières ou galeries) partant du donjon vers les ailes puisque tout est prévu aux deux tours nord et ouest pour cela (coursière sous arcade, pilastres d'angle au premier étage). Cependant, sur la façade externe, les imprécisions abondent, sans liaisons nettes prévues. Cela rend encore plus probable encore l'idée que l'on construisit après coup les piles et leurs arches contre les murs de courtine pour augmenter aux étages la largeur des galeries, dont les raccords aux tours du donjon durent être improvisés tel qu'on le voit sur la grande façade postérieure.

c) Liaisons internes

On a souvent consacré beaucoup plus d'attention aux raccords des murs de façades des galeries sur les tours du donjon depuis le point de vue extérieur, au détriment des liaisons internes qui méritent cependant qu'on s'y attarde.

Dans les quatre cas de figure, le point de départ des galeries se présente comme suit : l'amorce du passage empiète sur les maçonneries de la tour en deux pans de murs de longueurs inégales (dont l'un est percé de la porte d'accès depuis la coursière à arcade des tours) qui décrivent une aire triangulaire de pénétration dans le volume de la tour. Cette aire est couverte d'une petite voûte - autrement dit une trompe en plein cintre - établissant par sa portée au-dessus des deux murs un seul pan droit, afin de s'approcher au plus près de l'arc de cercle décrit par la tour et former le raccord qui s'imposait.

Cependant, les arcs ne sont pas traités de la même manière en tous ces points : au premier étage, dans la galerie de l'aile royale (fig.190), les claveaux reposent d'un côté sur deux assises de pierres non clavées liées au reste des maçonneries du donjon, mais en aucun cas à celles de la galerie. L'autre retombée, moins basse, s'effectue sur deux pierres de même. Ce n'est donc que

⁷⁶ Si, comme on le constate au 1^{er} étage côté externe, la galerie devait être moins élevée qu'un étage du donjon contre lequel elle se greffe, il aurait été impossible d'envisager à l'étage suivant toute autre galerie ; ce projet, s'il a existé, n'a pu qu'être abandonné très vite.

sous les retombées des trompes que les liaisons maçonnées existent entre donjon et galeries. Dans la galerie de l'aile de la chapelle, la trompe donne l'impression d'une solution rapportée en cours de montage car sa retombée au dessus de la porte n'entre pas en pénétration dans les assises de pierres inférieures (fig.191). Cela confirme au moins une chose, c'est que lorsque l'on montait l'amorce des parois de cette galerie, on avait pas encore tout à fait envisagé le raccord de trompe à faire, qui intervint plus tardivement. Ce fut sans doute la même chose à l'opposé, et l'on peut envisager que les maigres liaisons qui existent des sommiers de ces trompes avec les murs adjacents ne sont que des reprises d'assises pendant le montage des arcs. Signalons une remarque qui les distingue : l'arc de front dans la galerie royale présente une arête vive alors qu'à l'opposé, il est adouci d'un quart-de-rond⁷⁷.

Au deuxième étage, on observe le même type de raccordement en trompe, mais bien plus maladroit : le sommet de l'intrados des trompes dépasse la hauteur du plafond de ces galeries ! On peut d'ailleurs à peine parler de trompe, sinon partielle, car les retombées de l'arc situées côté jardin ne sont pas clavées ; on a simplement taillé en profondeur la naissance de la forme de l'arc dans les maçonneries déjà mises en place -et moulurées de surcroît- du donjon (fig.192). Un peu au-dessus reposent les claveaux jusqu'à la paroi opposée (au-dessus de la porte d'entrée à la galerie) où les retombées s'incorporent à la maçonnerie par reprise de ces dernières : c'est particulièrement visible dans la galerie de la chapelle où ce qui tient lieu de sommier est une grosse moulure (récupérée ?) engagée comme on a pu dans le mur au-dessus de la porte (fig.193).

Ainsi c'est manifeste, on hésita pendant la construction du donjon tant à la hauteur à donner à ces galeries qu'à la manière de les raccorder aux tours, plus particulièrement au deuxième étage. Pourtant, comme on prévoyait un accès depuis le donjon à ces galeries -voire simples coursières éventuellement- pour lesquelles on dut remanier le plan d'origine du quartier nord, il fallu bien laisser en attente pendant la construction du donjon les amorces des raccords à faire. Des trompes furent prévues, contre lesquelles enfin on plaqua le haut des murs des galeries. Rappelons-le enfin, les amorces des galeries étaient bien

⁷⁷ Ce qui est également le cas des bords de toutes les fenêtres : ils sont à arêtes vives dans la galerie royale, adoucis d'un quart-de-rond côté chapelle.

envisagées pendant la construction des tours côté cour (pilastres brisés sur l'angle) mais l'hésitation quant à leurs largeurs - et leurs hauteurs - laissa un temps en suspend le raccord côté jardin.

2. Liaisons avec les ailes

a) Contre les tours des ailes

L'examen des liaisons des galeries n'est pas si aisé à faire, du moins pour sa rencontre avec la tour de l'aile droite (aile royale) : le cabinet hors-œuvre plaqué contre la tour empêche de lire les liaisons au premier étage. A priori, on ne devine aucune reprise des maçonneries, ni entre la tour et ce cabinet, ni entre celui-ci et la galerie : le tout a bien pu être monté ensemble, ce qui semble confirmé par le rétrécissement indispensable de la fenêtre de galerie la plus proche du cabinet, alors qu'à l'étage, elle prend sa dimension normale. Une chose est sûre, le montage de la galerie royale au premier étage s'est effectué depuis le donjon vers l'aile, en incluant au passage le cabinet hors-œuvre.

Quant au deuxième étage de cette galerie, on discerne au fond à gauche quelques désordres dans les maçonneries, précisément au droit de la rencontre de la galerie et de la tour de l'aile. Précisons que le fond de ce côté de cette galerie est un passage voûté entrant en pénétration dans la tour (fig.194); à la différence des trompes de raccordement aux tours du donjon, cette voûte est mieux réalisée : ses retombées sont à la même hauteur, bien qu'à gauche, il ait fallu recourir à une mouluration de raccordement car le plan de l'intrados était en oblique par rapport au plan du mur de la galerie. C'est donc juste avant ce passage voûté que le mur de la galerie, côté externe uniquement, connaît des bouleversements d'assises (fig.195). On en découvre d'autres, suivant une ligne oblique, sur le mur adjacent de la tour, visible depuis la petite terrasse au-dessus du cabinet hors-œuvre (fig.196). Il semble que l'on doive imputer ces désordres à deux interventions bien distinctes : d'une part on réalisa une voûte au fond du passage nécessaire pour soutenir les appuis de la charpenterie à l'étage supérieur, contre lesquelles maçonneries on ajusta ensuite celles du mur de la galerie avec les disjonctions d'assises que l'on peut voir ; d'autre part, la décision d'enfermer dans les maçonneries de la tour une petite vis

montant vers le comble (marché de 1544) obligea à certaines reprises du parement de la tour. On peut présumer que ces deux interventions ne sont pas exactement contemporaines : si l'unique escalier menant aux étages en galetas de la tour avait été prévu assez tôt, on l'aurait très certainement fait déboucher dans la galerie pour des raisons de commodité d'accès, et non sur la terrasse. Ce dernier étant clairement désigné par le marché de 1544, il faut croire que la réalisation de la galerie est antérieure à cette date. Par ailleurs, aucune trace de reprise n'est discernable entre la tour et le corps de l'escalier des fausses braies ou le cabinet du premier étage ; au niveau supérieur, les corps de moulures horizontaux de la tour sont interrompus dès la présence de la terrasse et il n'y a pas de pilastre d'angle entre la tour et la galerie : tout laisse penser que le montage du corps d'escalier et de cabinet au-dessus s'est fait en même temps que la tour, la solution d'une terrasse en couverture étant peut-être une solution de dernière minute, d'où les quelques hésitations dans l'appareillage au deuxième étage de la galerie et le départ de la petite vis des combles.

A l'opposé, dans la galerie menant à la chapelle, l'examen visuel est plus aisé : la mouluration de la tour n'est pas du même type que celle de la galerie (fig.197) ; au premier étage, il apparaît donc que la tour a été montée après les premières assises de la galerie, tout au moins jusqu'à la hauteur des bases des pilastres de celle-ci, qui sont du premier type. Au-delà, les maçonneries de la galerie ont été montées avec celles de la tour de la chapelle et de la grande vis hors œuvre sur cour, jointes par chaînages, et donc contemporaines, vers la fin du règne de François Ier et le début de celui d'Henri II.

b) Contre le corps en retour des ailes : l'angle sur la cour

Là encore, l'examen reste plus aisé dans l'angle sur cour de l'aile de droite malgré la présence de la grande vis sur cour, que pour l'aile de gauche où un large pilier de l'escalier hors œuvre obstrue complètement l'angle ; cependant, de ce côté, l'examen révèle que les piliers sont plaqués dans l'angle au rez-de-chaussée, sans liaisons d'appareillage, alors que dès le premier étage, tout est lié par chaînages aux murs de la galerie et du retour perpendiculaire de l'aile.

On monta donc les maçonneries de l'escalier en même temps que l'aile et la galerie à partir du premier étage seulement.

Ce n'est absolument pas le cas de l'escalier hors œuvre contre l'aile royale qui, du bas jusqu'au comble, est plaqué après la construction de tout le bâtiment, et raccordé comme on a pu. Ce plaquage obligea à murer près de l'angle une grande croisée de la galerie (fig.198) et à bûcher ou recouvrir quelques chapiteaux gênants. De plus, cette vis fut raccordée à des passages vers des pièces entresolées, lesquels passages se trouvent à l'aplomb du mince couloir qui au rez-de-chaussée, passant entre l'extrémité de la grande salle et le mur de courtine, dessert les pièces de la tour. Ces derniers raccords posent un problème particulier : comment se fait-il que des passages existaient dans l'épaisseur du mur séparant la grande salle de la galerie, qui plus est aux niveaux d'entresols, alors que dans un premier temps il n'avait pas été prévu d'établir un quelconque escalier à l'angle de la cour ; ces passages ne pouvant pas exister dès l'origine (ils auraient débouché dans le vide à l'angle), encore moins aux niveaux des entresols qui furent réalisés plus tardivement, n'ont pu être envisagés et percés qu'à partir du moment où la grande vis hors-œuvre fut réalisée, c'est-à-dire entre 1545 et 1547. Comment se trouvait alors l'angle avant l'ajout de l'escalier ?

Au rez-de-chaussée, l'entrée du mince couloir n'était nullement encadré, si ce n'est par un pilastre à droite, appartenant plutôt au mur de l'aile en retour : celui-ci ne laisse plus apparaître que le côté de son ressaut (8 cm) et au sommet l'émergence de la figure d'angle du chapiteau (fig.199), puisque le pilastre fut recouvert par un pilier de l'escalier. A gauche, le mur de courtine reste nu de tout décor. A ce propos, il faut relever que de l'autre côté du pilier d'escalier appuyé contre le mur de courtine, le plan du parement du stylobate scandé de pilastres est en léger ressaut d'environ 30 cm (fig.200). Si ce stylobate ne se prolonge pas au-delà du pilier de l'escalier, c'est tout simplement qu'il a été ajouté après coup en parement décoratif du nu du mur de courtine d'origine, qui se trouvait donc nu, comme celui qui lie l'aile de la chapelle au donjon ; les reprises sont nettement visibles autour des pilastres ajoutés au mur, qui en outre ne sont pas du même tuffeau que le mur sur lequel ils s'appuient (fig.201). Mais il y a bien continuité du mur de courtine dans le couloir car on

peut suivre la grosse moulure de couronnement de ce mur dans tout le passage à l'entresol.

Curieusement, au même niveau, on trouve en face une corniche imposante contre le mur pignon de la grande salle, qui n'a ni la même taille, ni la même mouluration : il semble que ces deux murs composés différemment, ne relevant sans doute pas de la même campagne, se soient retrouvés par inadvertance l'un en face de l'autre, avec leurs couronnements respectifs qu'il fallut bien raccorder. On le fit en appuyant un plafond de dalles plates reposant sur deux nouvelles corniches aux moulurations plus fines et délicates qui se superposent aux premières corniches distinctes (fig.202).

Au sommet de l'entrée du couloir, visible au niveau de l'entresol, en avant de ces grosses corniches précitées, un arc de raccordement a été lancé entre les deux parois de mur ; à droite, il repose sur un cul-de-lampe à figure, à gauche, il est en pénétration dans un bandeau de la corniche du mur de courtine (fig.203). Il a la même qualité de décor que les fines corniches qui assurent avec lui la solution de raccordement d'angle. On ne peut qu'être étonné de cette solution alors que partout ailleurs, les passages sont couverts d'une voûte. Si ce n'est pas le cas ici, c'est que l'on n'avait pas songé aussitôt à faire se rencontrer le mur de courtine et le pignon de l'aile. L'incertitude plane effectivement dans cette zone : on peut remarquer la trace bien visible dans l'appareillage de deux arcs s'ouvrant dans l'encadrement des deux travées les plus proches de l'escalier, l'un de ces arcs se trouvant même recouvert pour moitié par le pilier de l'escalier (fig.204). Pourtant, on réalisa plutôt une croisée et une demi-croisée à leurs emplacements. Au revers du mur de façade, aucune trace de ces deux arcs. Tout laisse croire que deux baies libres en arcade devaient percer le mur à l'origine ; mais on abandonna l'idée pour préférer plutôt des fenêtres, ce qui nécessita probablement l'élargissement du mur de façade tel que le laisse suggérer la rupture nette des assises dans le couloir adjacent, à droite en entrant. Probablement même, le mur de façade, à la manière d'un portique (?), était dans un premier temps plus mince qu'aujourd'hui.

Aux étages, le pilier de l'escalier recouvre à chaque fois le pilastre de la façade de l'aile, à droite en entrant. Mais à gauche, contre le mur des galeries, on trouve également un pilastre, non-cornier, supporté par un cul-de-lampe à

feuillage au premier étage (fig.205) et un piédestal au second. Il est dans le prolongement des pilastres des galeries, mais n'assurait aucunement le raccordement en angle avec le corps de l'aile ; tout simplement, les maçonneries de l'aile venaient buter contre ce pilastre, ainsi qu'on peut le voir au-dessus de l'entrée du couloir au deuxième étage (fig.206). Les traces de reliefs bûchés ou arasés confirment la postériorité des couloirs aux étages, laissant penser que ceux-ci furent reperçés dans l'épaisseur considérable du mur à cet endroit, afin de ménager des accès indépendants de la vis d'angle aux galeries, ainsi qu'à l'entresol du premier étage, sans passer par la grande salle. Aux niveaux des entresols du rez-de-chaussée et du premier étage, on recoupa dans la hauteur les couloirs par des voûtes segmentaires, à une date encore mal définie : il pourrait bien s'agir de travaux d'aménagement du XVII^{ème} siècle qui créèrent le fâcheux pan de bois du fond de la galerie du premier étage (fig.207), mettant en relation les entresols de la tour, de part et d'autre de la galerie. Cette intervention fit disparaître en partie la corniche couronnant à l'origine l'accès à la chambre royale, dont le décor porte encore un cartouche daté 1540 (fig.208). On le fit également à l'entresol du rez-de-chaussée, sans conséquences fâcheuses cette fois. Ce fut alors l'occasion de repercer, au débouché des galeries du premier et second étage, les portes dans l'axe du nouveau couloir de l'aile, rétablies aujourd'hui à leur place d'origine (fig.209). Enfin, on rapporta au niveau du comble une porte pseudo-dorique dont les maçonneries sont simplement plaquées contre la lucarne voisine (fig.210), ce qui est la preuve que toute l'aile était montée lorsqu'on ajouta la vis d'angle hors-œuvre accompagnée du portique au rez-de-chaussée.

L'escalier n'a donc pu être entrepris qu'après 1544, sans doute avant la mort du roi en 1547 : on peut en effet penser que les deux vis d'angle sur cour ont été envisagées en symétrie⁷⁸, celle du roi terminée avant l'autre probablement, le rez-de-chaussée de la deuxième était néanmoins monté avant le décès du roi : un cul-de-lampe à la salamandre orne le débouché de l'escalier au premier étage (alors qu'ensuite, c'est le croissant d'Henri II).

⁷⁸ A ceci près que les deux vis ont le même sens (horaire) de montée, et non des sens opposés.

III) L'AILE DE DROITE

A) Distribution du logis du roi

Le logis proprement dit est cantonné à la tour presque exclusivement. Il est composé d'une grande chambre ouverte de croisée et demi-croisée comme au donjon, bordée de deux pièces secondaires. L'une d'elle, plus imposante dans ses dimensions que l'autre, n'a pas d'équivalent dans les logis du donjon ; c'est assurément la marque de la distinction royale. Cette pièce, comme la chambre, est desservie par la galerie aux étages, par le couloir étroit logé sous les galeries venant depuis la cour au rez-de-chaussée, et exceptionnellement à ce même niveau par l'escalier dans œuvre côté fausse braie. L'autre petite pièce, de forme irrégulière, est située dans l'angle proche du corps de l'aile. Cette dernière est à tous les niveaux assujettie à la chambre au moyen d'une porte plus basse que les autres⁷⁹, ce qui semble la destiner à une fonction de service⁸⁰.

Ces deux pièces annexes sont entresolées comme au donjon⁸¹, mais l'accès à leurs entresols ne se fait pas de la même manière dans les deux cas : la petite pièce comporte son propre escalier de desserte privé, l'autre également mais il n'est accessible que depuis l'escalier dans œuvre : il faut donc ressortir en passant par la chambre pour accéder au demi niveau supérieur par l'intermédiaire de l'escalier dans œuvre. Cette distinction laisse supposer que les parties entresolées de cette pièce sont indépendantes du logis. A l'origine, la communication à l'entresol de ces deux types de pièces annexes ne pouvait pas se faire du fait du passage entre les deux de la galerie menant à la chambre, dont la porte était couronnée d'une imposante corniche ; finalement, une extension en pan de bois de l'entresol ajouté au XVII^{ème} siècle au fond de la galerie rendit possible leur communication (fig.211), au détriment de l'accès solennel et de la corniche, subsistant néanmoins en partie à l'entresol (fig.212).

⁷⁹ Cette remarque ne peut plus se faire qu'au second étage où semble-t-il on n'a pas remanié les ouvertures.

⁸⁰ Cette pièce est bordée par deux conduits de latrines descendant vers une fosse récemment mise à jour (juillet 2001), dont l'un s'ouvrait directement dans la pièce du second étage, fait unique au château.

⁸¹ Exception faite du second étage qui, moins haut, ne comporte pas d'entresol.

Au niveau du galetas, le logis de la tour est accessible par la petite vis surplombant la terrasse du cabinet hors œuvre ; la complexité du cheminement et son étroitesse dans la vis induirait un logis à caractère secondaire, bien qu'en même temps, celui-ci soit doté d'une pièce supplémentaire qui se superpose à la coupole de l'escalier dans œuvre dont la course s'achève au second étage.

Au rez-de-chaussée, cet escalier de bonne taille, le seul dans tout le château à être pourvu d'une main courante et d'une coupole sommée d'une salamandre, est accessible soit depuis la cour en traversant la chambre, soit directement depuis la fausse braie. La présence d'un tel escalier, mal desservi depuis la cour, ne peut être mis en relation qu'avec le projet des aménagements hydrauliques : il aurait permis un accès privé, mais royal, à la fausse braie, indépendamment de l'escalier à deux voies remontant dans la galerie⁸².

Au premier étage, celui du roi, un cabinet hors œuvre voûté, ajouré de quatre croisées en plein cintre, fut ajouté au-dessus de l'escalier à deux voies des fausses braies. Cette pièce, richement ornée d'une voûte en plein cintre à caissons sculptés, n'avait comme seul accès d'origine que la porte s'ouvrant dans la galerie ; l'autre passage la faisant communiquer avec la pièce annexe la plus proche a été réalisé plus tard⁸³, sans doute au XVII^{ème} siècle, au travers du gros mur de la tour. Ainsi, cette pièce devait revêtir une fonction noble toute particulière, certainement pas d'ordre aussi intime que les pièces courantes du logis puisqu'elle n'était pas en relation directe avec ces dernières. On la nomme improprement aujourd'hui *cabinet de travail* alors que cette pièce est la seule à ne pas compter de cheminée de tout le logis ; les occupations mieux documentées du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle portent le témoignage que cette pièce était un oratoire (des reines⁸⁴ en l'occurrence). Le rapport d'inspection de 1566 signalait déjà pour l'aile royale : « *Oratoire, un* ». On pourrait alors très bien envisager que cela était son affectation d'origine, ce qui achevait de distinguer l'appartement du roi, au-dedans comme au-dehors.

⁸² Un peu comme à Fontainebleau dès 1528 « *la petite montée en forme de rampan par dehors œuvre...* » pour que le roi puisse « *descendre de [sa] garderobbe en son jardin* » (cité par Laborde, *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571)*, Paris, Société de l'histoire de l'art français, tome I, 1877-1880).

⁸³ Il n'apparaît pas encore sur les plans de Félibien, ou De Cotte, vers 1682. Sur les plans du XVIII^{ème} s. (AN O¹1324 n°169), il figure déjà en partie muré...

⁸⁴ Les épouses de Louis XIV puis de Stanislas Leczinsky.

B) La grande salle et le prolongement de l'aile

Le reste de l'aile royale, un corps rectangulaire, était à l'origine une vaste pièce d'un seul tenant, la grande salle. Elle est aujourd'hui divisée en quatre pièces s'ouvrant en enfilade, dont trois d'entre elles sont bordées par un couloir qui longe la façade côté cour. Ces aménagements passent pour être l'œuvre de Gaston d'Orléans, frère cadet du roi Louis XIII, qu'une mise à l'écart forcée avait obligé à faire de Chambord (et de Blois) sa résidence. On lui impute donc les premiers travaux de sauvegarde du donjon et très probablement le réaménagement de l'aile royale où le seul logis de la tour ne pouvait plus convenir à la vie d'un prince de ce temps, fût-il en exil.

La division de la grande salle en appartement d'enfilade n'a pu se réaliser qu'à la condition de construire du rez-de-chaussée au comble de bons murs de séparation (27 cm de largeur) se portant les uns les autres ; l'un de ces murs cependant, séparant la troisième de la quatrième et dernière pièce du bout de l'aile, est plus épais que les premiers (100 cm). Celui-là est le seul à porter cheminée, du bas jusqu'en haut⁸⁵, c'est-à-dire quatre au total : ainsi, il faut qu'il soit plus épais afin de contenir les multiples conduits et soutenir la charge des manteaux de cheminée.

La mise en place du couloir bordant les pièces côté cour imposa un certain nombre de transformations : tout d'abord, le percement dans son axe d'une porte d'accès s'ouvrant sur la galerie, au premier et second étage. Cet accès n'est qu'une porte de moyenne dimension, bien qu'elle s'inscrive dans une embrasure en arcade (fig.213) lui conférant un aspect plus monumental. Précisons à ce sujet que la porte n'aurait de toutes façons pas pu être augmentée vers le haut car dans le mur qu'elle traverse passent aussi perpendiculairement les minces passages reliant l'escalier sur cour aux galeries, y compris aux niveaux des entresols ; les couvrements de ces passages entresolés sont faits de voûtes qui interdisent tout percement de portes de

⁸⁵ Aujourd'hui, la cheminée du rez-de-chaussée a disparue, mais elle figure sur les plans anciens (elle semble avoir disparue entre les plans de Le Rouge et ceux du temps du Maréchal Berthier où elle ne figure plus).

grande taille ; seul l'aspect d'arcade en encadrement a permis l'illusion de grandeur.

L'autre bouleversement qu'imposa la réalisation du couloir est le déplacement des conduits des cheminées d'origine : à tous les niveaux, une grande cheminée occupait les deux extrémités de la grande salle, légèrement disposées en quinconce ; celles du fond de la salle sont restées en place sur les quatre niveaux, combles compris, alors que les autres ont subi une reprise totale de leurs manteaux et conduits. Leur place d'origine ne pouvait que gêner le départ du mur entre couloir et pièces ; on dévoya⁸⁶ alors les conduits pour décaler les nouvelles cheminées vers les pièces, c'est-à-dire à peu près dans l'axe longitudinal de la grande salle d'origine (fig.214). Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée dans la grande salle depuis le passage longeant le mur de courtine fut bouchée à cause du décalage de la cheminée (fig.215) et aux étages, la trémie d'origine est nettement décalée et empiète encore sur le couloir (fig.216).

On ajouta enfin quelques demi-croisées côté jardin (fig.217) pour éclairer les nouvelles pièces, principalement pour la plus petite de la suite qui, ne comptant pas de cheminée, devait être destinée à ne remplir qu'une fonction de service⁸⁷.

Au-delà de l'aile telle qu'on la voit aujourd'hui, de hauts murs se poursuivaient dans le prolongement jusqu'à la tour basse antérieure de droite. Il est difficile d'envisager ce qui fut prévu : a-t-on décidé tardivement de prolonger l'aile jusqu'à la tour basse antérieure comme le suggère Jean Martin-Demézil⁸⁸ (en témoignent la mouluration, les pilastres portant chapiteaux armoriés, le traitement extérieur de la tourelle d'escalier de fond-en-comble, la toiture se terminant en croupe et la souche marquetée d'ardoise qui émerge du pignon), ou bien au contraire aurait-on envisagé d'abord une aile longue, tour antérieure comprise sur autant de niveaux, qu'un repentir royal aurait interrompu alors que les murs étaient déjà bien amorcés ? En ce cas, on comprendrait mieux la présence des départs de deux escaliers apparentés à des

⁸⁶ Je dois cette remarque à l'œil expert de monsieur Claude Mignot, que je remercie de son attention.

⁸⁷ Cette petite pièce sans feu, logée entre deux plus grandes pièces à cheminées, s'ouvre en effet sur le couloir d'une plus petite porte, sur l'extérieur d'une fenêtre plus mince et était entresolée au rez-de-chaussée et au premier étage.

fond-en-comble dans la tour basse antérieure, la hauteur des pilastres de la façade sur cour du corps bas de droite identique à celle des pilastres du rez-de-chaussée de l'aile, l'absence de régularité des scansion de pilastres sur cette même face qui caractérise toute l'aile, à l'inverse des corps bas qui, nous l'avons vu, obéissent à des séquences rythmées. Pourtant, rien n'est si simple : la face externe du corps bas présente des pilastres moins hauts portant l'imposante corniche à coquille et des séquences rythmées de pilastres comme sur le corps bas antérieur. Cependant, il semble bien que les hauts murs devant prolonger l'aile ont bien existé de ce côté-ci, ce qui contredit finalement cette interprétation. Néanmoins, aucune représentation figurée de cette face latérale n'existe, qui pourrait confirmer la présence de cette grosse corniche et ses hauts murs au-dessus ; ces derniers furent supprimés dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, époque à laquelle on a très bien pu reprendre là le couronnement en corniche à coquilles afin de l'harmoniser avec le reste des corps bas antérieur⁸⁹. Cette hypothèse reste à vérifier mais si on l'admet, elle apparaît plus plausible que ce qui a été dit jusqu'alors.

Ainsi, l'intention de raccourcir l'aile au mur pignon calé par une tourelle d'escalier sur l'angle (dont la base est plaquée aux maçonneries des murs et non liée) serait le projet final, laissant en plan les hauts murs de prolongement désormais abandonnés. Cette idée se trouve confortée par le fait qu'à l'opposé, le mur pignon de l'aile de la chapelle fut lui aussi tardivement décidé à son emplacement : son escalier d'angle est maladroitement implanté au rez-de-chaussée puisqu'il a pris la place d'une croisée de grande pièce prévue antérieurement. Alors, il semble plus juste de penser qu'à l'origine les corps latéraux d'enceinte devaient être élevés sur toute leur longueur, mais qu'on finit par les raccourcir et terminer en mur pignon accolé d'une tourelle d'escalier non prévue de prime abord, probablement pour « *garder les veuës dudit dongeon* ».

⁸⁸ In *Chambord*, op. cit., page 57.

⁸⁹ On l'a bien fait pour le corps bas de gauche et la tour basse adjacente vers 1850. En outre, la tourelle d'escalier du bout de l'aile royale, s'étant effondrée, a été reprise pendant l'entre deux guerres, ne laissant plus rien voir des maçonneries d'origine (cf. *Chambord*, op. cit., page 107).

IV) L'AILE DE GAUCHE

A) L'aile de la chapelle

1. Distribution

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, la tour est traversée par une grande pièce longitudinale orientée obliquement, recoupée en deux parties carrées égales et bordée latéralement par deux petites pièces dont les parois extérieures sont convexes. Le fond de la grande pièce déborde largement sur le corps de l'aile adjacente, à l'inverse de la tour de l'aile royale dont les pièces sont circonscrites au volume de la tour. Cette distribution s'apparente à celle de la tour basse antérieure de gauche, à la différence que l'orientation dans la tour de la chapelle n'étant pas la diagonale absolue (à 45°), on compensa son décalage légèrement oblique (à 34°) par un raccord biais entre la tour et l'aile, sur la façade externe, pour pouvoir profiter de la plus grande largeur (fig.218). Le reste de l'aile est divisé en trois pièces ayant leur regard sur jardin, le côté bordant la cour étant occupé par un couloir au rez-de-chaussée, une galerie ouverte d'arcades aux étages. Ce passage se continue au rez-de-chaussée jusqu'à rejoindre le fond de la grande pièce de tour ; aux étages, la galerie d'arcade se poursuit jusqu'à rencontrer perpendiculairement la galerie venant du donjon, sans rencontrer cependant le fond de la chapelle : pour la contourner légèrement, on dut élargir la paroi de la façade sur cour, près de l'angle, par un ressaut de 54 cm opéré depuis le sol. Il est clairement visible que ce ressaut de mur n'est intervenu qu'en cours de travaux, ses maçonneries n'étant pas liées au reste de la façade (fig.219). L'escalier d'angle hors-œuvre vint s'y greffer ultérieurement.

Plusieurs accès existaient à l'origine pour pénétrer dans les différentes pièces : un conduit voûté partant depuis l'angle de l'aile avec le mur de courtine met toujours en communication la cour et l'intérieur de la tour. Les autres accès depuis l'extérieur de l'enceinte furent supprimés à une époque non déterminée ; leur traces subsistent dans les parements de murs externes, que l'on peut mettre en rapport avec les plans de Du Cerceau pour les restituer. A

gauche du raccord biais, sur la tour, s'ouvrait une porte menant à la tour. Deux autres s'ouvraient à droite du raccord biais, chacune desservant une des deux grandes pièces de l'aile, entre lesquelles s'intercalaient deux petites pièces annexes jumelées. Sur cour, aucun accès ne semblait être prévu au regard des plans de Du Cerceau, comme d'ailleurs dans tout le prolongement du corps bas de gauche.

L'auteur place par erreur l'escalier de fond-en-comble du bout de l'aile⁹⁰, et donc le pignon de celle-ci, un mur de refend plus en arrière qu'il ne devrait⁹¹. On a déjà soulevé l'hypothèse de la présence d'un autre escalier plus près encore de la tour de la chapelle, à droite du pan biais, qui pourtant n'est pas indiqué sur ses plans, bien que les maçonneries extérieures en laissent supposer fortement l'existence. Deux autres escaliers, disposés en quinconce et logés dans l'épaisseur de mur de part et d'autre du volume de la chapelle, ont été mis en place pour desservir le deuxième niveau des sacristies, situé au deuxième étage ; ces deux escaliers ne figurent pas sur les plans des étages de Félibien ou de Robert de Cotte, antérieurs aux travaux d'achèvement de cet aile (fig.220). Il est assez inconcevable qu'on les ait inclus aux murs par la suite, bien que les plans postérieurs aux gros travaux les montrent désormais ; si des pièces se trouvaient au-dessus des sacristies hautes, il fallait bien les rendre accessibles par des escaliers, puisqu'elles ne pouvaient avoir de débouché dans la chapelle au deuxième étage, là où se situent les maçonneries des reins de la voûte. Toujours est-il qu'ils s'ouvraient dans un premier temps directement dans la chapelle (fig.221), alors qu'à partir des plans du XVIII^{ème} siècle, on les voit s'ouvrir dans les sacristies, tels qu'ils se trouvent encore aujourd'hui.

Autre chose : les plans figurés par Du Cerceau ne présentent que le rez-de-chaussée. Il est donc impossible d'apprécier la distribution des niveaux supérieurs . Elle ne devrait pas être bien différente dans l'absolu mais il faut pourtant bien attirer l'attention sur le fait qu'une galerie sous arcades côté cour longe les trois pièces qu'elle dessert dans l'aile : un gros mur séparant cette galerie des pièces a donc été construit dès le XVI^{ème} siècle puisque les travaux avaient été menés jusqu'à la hauteur du premier étage à la mort de François Ier.

⁹⁰ Sur le dessin des Estampes du même auteur, l'escalier en question ne figure à aucun endroit : il est probable qu'un oubli l'ait fait replacer ultérieurement au mauvais endroit.

⁹¹ Par rapport au même escalier sur l'aile opposée.

Pourtant, Du Cerceau n'indique aucun mur, aucun support de mur à cet endroit. Nous verrons néanmoins qu'une solution aura été apportée à ce problème.

On sait l'importance des travaux menés sous Louis XIV dans toute cette aile de la chapelle, afin de l'achever et l'aménager (déplacement d'un mur de refend, cloisonnements, systématisation des niveaux entresolés, création et bouchage de baies,...); pourtant, malgré ces interventions, rien n'a foncièrement été dénaturé car, comme les maçonneries atteignaient le niveau du deuxième étage à la mort d'Henri II, on n'a pas jugé bon de reprendre plus lourdement l'ensemble. L'emplacement même des conduits de cheminée prévus dès l'origine (d'après Du Cerceau) n'a pas changé par la suite, sinon dans le décalage latéral dans le mur et l'habillage des manteaux bien entendu.

2. Particularité du rez-de-chaussée

Lorsqu'on considère l'aile de la chapelle, on prend plus aisément en compte le niveau du premier étage où elle prend naissance plutôt qu'un autre ; or le rez-de-chaussée montre des dispositions particulières qu'on dut prendre dès l'origine pour soutenir depuis la base et la voûte de grande ampleur pour la chapelle dans la tour, et le mur séparant la galerie des pièces dans l'aile.

Ainsi, à l'intérieur, dans leur partie haute seulement, les gros murs de la tour présentent de place en place dans leur appareillage des séries d'arcs de décharge (fig.222) qui semblent avoir été prévus pour soulager la charge de la voûte, finalement construite un siècle et demi après. Il est vrai que les poussées de cette voûte ne pouvaient pas être amorties seulement par les massifs murs latéraux puisque ceux-ci étaient allégés des deux pièces formant les sacristies aux étages ; il fallut vraisemblablement lancer dans ces murs les arcs de décharge nécessaires. Les deux murs des bouts du volume prévu pour la chapelle en sont eux aussi pourvus. Mais la présence de deux grandes croisées jumelées pour éclairer ce volume, à la fois sur la tour et sur le pan de raccordement biais avec l'aile, a nécessité d'interrompre deux arcs dont on ne voit plus maintenant que les naissances, de part et d'autre des croisées. Une

chose est certaine : les baies sont venues s'insérer après les maçonneries des arcs de décharge, ou alors n'étaient pas si hautes à l'origine et on les aurait surhaussées⁹². Pourtant, Du Cerceau les montre telles qu'elles sont aujourd'hui (fig.223); mais peut-on se fier à lui sur ce point quand il figure toute l'aile de la chapelle achevée alors qu'elle ne l'était pas en 1576 ? L'élévation de Félibien quant à elle, si peu précise parfois mais réaliste pour ce qui est de l'inachèvement de l'aile, ne montre là aucune baie (fig.224). Qui croire finalement ? Devant l'ampleur de tout le bâtiment, certains détails échappent toujours aux auteurs des plans et élévations.

Dans le corps de l'aile, il fallait pouvoir soutenir à l'étage le mur de refend longitudinal bordant la galerie d'arcades alors qu'au rez-de-chaussée, aucun mur de refend n'était prévu : on lança donc trois grands arcs reposant sur des piles liées aux murs de refend séparant les trois pièces, de manière à ne pas cloisonner la partie des pièces s'ouvrant sur la cour, où des baies leur donnaient jour. Ces piles se voient aujourd'hui plus en plan qu'*in situ* (fig.225), car d'une part des cloisons sont venues les rejoindre, d'autre part des entresols les coupent visuellement en deux dans la hauteur.

De ces remarques, il est possible maintenant de dégager différentes phases du déroulement des travaux de cette aile.

B) Evolution du programme

1. Hésitations quant à la mise en place de la chapelle

Toute la question est de savoir si l'intention de placer la chapelle dans ce corps était le parti d'origine ? On ne peut qu'en douter au vu des transformations opérées en de nombreux points, particulièrement au rez-de-chaussée : tout d'abord, la hauteur des pilastres, plus bas à l'origine, qui indiquent que le rez-de-chaussée devait être moins haut. Pour autant, il aurait bien pu supporter au moins un étage puisqu'un escalier semblait devoir s'élever à proximité de la tour. Finalement, on se ravisa en surhaussant le rez-de-chaussée, probablement pour que sa hauteur s'harmonise avec celui du

⁹² Si tel est le cas, ces reprises seraient l'œuvre de Louis XIV très certainement.

donjon avec lequel l'aile allait être liée par galerie (si ce ne devait pas être le cas à l'origine, faut-il croire que l'enceinte était un corps indépendant, peut-être d'offices uniquement, ne justifiant pas de liaisons aussi nobles que les galeries, mais peut-être un simple mur de courtine qui se vit augmenter plus tard des arcades aveugles pour supporter les galeries ?).

A partir de là, non seulement une chapelle allait être envisagée dans la tour (avec de telles dimensions qu'elle imposait un pan biais dans son raccord avec l'aile), mais également une galerie pour donner accès aux trois pièces de l'aile alors que rien n'était spécifiquement prévu au-dessous pour recevoir son mur de refend : on entreprit de lever ce mur sur des arcs pour que cela ne nuise pas au volume des pièces inférieures et au jour qu'elles prenaient sur la cour.

Néanmoins, cette galerie au premier étage ne pouvait se prolonger dans son axe jusqu'à la grande galerie venant du donjon à cause d'un angle du bout de la chapelle qui en empêcherait le passage ; c'est sans doute pour remédier à ce problème que fut épaissi le mur de façade de l'aile par un ressaut, léger somme toute, de 54 cm, non lié au mur sur lequel il s'appuie, qui permit ensuite de contourner le coin saillant de la chapelle (dont l'angle le plus proche de la façade sur cour est biaisé : fig.226) et rejoindre par un mince passage désaxé la galerie entre donjon et chapelle (fig.227). L'escalier hors-œuvre dans l'angle prit place peu après car dès le premier étage, ses maçonneries étaient liées aux autres murs.

Enfin, la décision d'arrêter le bout de l'aile tel qu'il se trouve maintenant, calé par une tourelle d'escalier, n'est intervenue qu'en dernier lieu, obligeant le départ de cet escalier à se situer au lieu et place d'une croisée d'origine qu'on mura finalement. Par ailleurs, le traitement de l'angle de l'aile côté jardin est particulier à cet endroit : il s'agit d'une sorte de colonne non galbée qui adoucit l'angle en question (fig.228). Il est vrai que sur l'aile opposée, la tourelle d'escalier se trouvant précisément à l'angle, aucun artifice ne fut nécessaire pour son traitement.

Si ce parti ultime relève bien de la décision de François Ier, on ne peut qu'être étonné que dans le même temps (les dernières années du règne sans aucun doute) le même homme eût décidé de prolonger l'aile de son logis jusqu'à la tour basse antérieure, en dénaturant l'équilibre des masses

symétriques des ailes qu'on rechercha sans nul doute. Partant, l'aile antérieure et ses retours rejoignant les ailes furent très certainement revues à la baisse malgré les départs d'escaliers qu'on a pu distinguer çà et là ; les couvrir d'une terrasse dut représenter une difficulté supplémentaire, car les bâtiments concernés n'étaient pas conçus pour en recevoir. Il n'est pas si étonnant de constater que toute cette partie n'a finalement jamais reçu ce couverture envisagé en dernier lieu, et que devant l'énorme tâche à accomplir, on laissa en plan le chantier, et sur ces entrefaites, le décès du roi n'arrangea rien probablement. Certains témoignages anciens affirment cependant la présence de pièces voûtées dans l'enceinte basse, sans en préciser tout à fait la localisation. Monique Châtenet les situe dans le corps bas de droite ; si tel a bien été le cas, on ne peut aujourd'hui retrouver aucune trace de leurs vestiges, malheureusement.

2. Les travaux d'achèvement de l'aile au XVII^{ème} siècle

Ils sont bien documentés, tant par les plans que par les devis et marchés. Sur place, on distingue très nettement les interventions du XVII^{ème} siècle qui, à peu de choses près, ont été les seules. Des études ayant été déjà réalisées jusqu'alors d'après les sources, par Georges Penet et Jean Martin-Demézil en particulier, il ne sera utile ici que de préciser certains aspects d'après l'examen visuel cette fois.

Nous voulions revenir sur l'aspect des façades ; d'une manière générale, on peut très facilement distinguer les baies du XVII^{ème} siècle de celles d'origine en ce qu'elles sont très souvent moins larges et dénuées de toute mouluration d'adoucissement de leurs tableaux. Ces baies (que nous avons baptisées de l'appellation « type II ») ont toujours pris la place de petits jours à mi-hauteur du XVI^{ème} siècle, ce qui ne nécessitait que de faibles reprises dans les parements. A cette occasion, il faut rappeler que les reprises à effectuer devaient, selon les devis très précis sur ce point, se faire de même nature de pierre et même hauteur d'assise que les parements anciens. Deux choses cependant distinguent le plupart du temps les reprises d'assises du XVII^{ème} siècle : d'une part les joints y sont d'une grande finesse alors qu'au XVI^{ème}

siècle, on a affaire à des joints gras, parfois de la taille d'un doigt, d'autre part, les pierres taillées ou moulurées ne portent plus de marques lapidaires comme au temps où les « *ouvriers* » étaient payés à la tâche. L'examen de quelques parties dans l'aile de la chapelle vont révéler certains de ces aspects et brouiller par ailleurs des certitudes.

Ainsi, côté cour, au rez-de-chaussée, certains pilastres ont été entièrement refaits au XVII^{ème} siècle (leurs joints et leurs chapiteaux en témoignent, comme nous l'avions déjà fait remarquer) ainsi que deux baies qui pourtant ont reçu des traverses et croisillons, des moulures d'encadrement des tableaux afin qu'elles s'harmonisent au mieux avec les baies voisines d'origine. Côté jardin, on perça toutes les ouvertures aujourd'hui visibles, hormis celle du passage de l'actuelle « *porte Dauphine* » dont on supprima simplement l'allège. Toutes les baies de ce niveau furent rehaussées afin de donner jour au niveau entresolé. Un mur de refend fut entièrement repris et déplacé dans le corps de l'aile tandis que de petits murs de séparation permirent ça et là de réserver des corridors et cages d'escalier (de bois) pour accéder à l'entresol.

Le gros des travaux pour cette aile fut d'achever les constructions laissées en plan au niveau du deuxième étage depuis l'interruption du chantier sous Henri II. Le devis renseigne en détail sur les ouvrages à réaliser mais le résultat final n'est pas toujours conforme à ce qui était prévu : On devait réaliser quatre lucarnes sur la tour, deux sur le pan biais qui la joint au corps de l'aile, et six autres lucarnes sur l'aile proprement dite (trois sur cour et trois sur jardin), « *lesquelles seront faites des mesmes hauteurs, largeurs, formes, façons, ornements et décorations d'architecture et bossages pour la sculpture de celles desdites tour et aile de l'autre côté* ». Le compte n'y est pas : seulement deux lucarnes se voient sur la tour, regardant vers l'ouest, à l'aplomb des croisées du bout de la chapelle. Pourtant, on peut distinctement lire sur la charpenterie, à l'intérieur, l'emplacement de deux trémies pour réaliser les deux lucarnes latérales manquantes (à l'aplomb des sacristies) ; ont-elles véritablement existé ? C'est probable si l'on en croit l'élévation de la grande façade par Le Rouge qui, en 1750, les montre en place. Et elles auraient pu disparaître par la suite. Mais voyant l'inachèvement généralisé des aménagements intérieurs de cette partie, où les petits murs de refend de l'aile n'affleurent qu'au niveau du sol du comble tandis que les gros murs portant cheminées ne sont pas achevés

par leurs bouts, les sols au-dessus de la voûte de la chapelle encore moins, on peut plus sérieusement envisager que l'on n'ait jamais porté à son terme le programme d'achèvement. Pour cette raison, il n'y eut pas six lucarnes réalisées sur l'aile mais cinq, trois vers l'extérieur, deux sur la cour ; l'une de ces deux dernières reçut ses chapiteaux sculptés, l'autre ne fut qu'épannelée, à l'instar des figures et ornements du haut de l'escalier hors-œuvre sur cour.

Ainsi que l'a défini Georges Penet dans son article, c'est bien dans un souci d'économie que l'on acheva finalement Chambord au XVII^{ème} siècle, même s'il avait été question un temps de réaliser un cadre somptueux de canaux et jardins, avant-cour bordée d'écuries, et peut-être au château l'avancée des deux ailes jusqu'aux tours antérieures, ne laissant bas que le corps antérieur des cuisines.

CONCLUSION

On peut estimer aujourd'hui mieux cerner les grandes étapes de la construction et l'évolution du programme du grandiose relais de chasse de François Ier. Monique Chatenet l'avait déjà formulé comme le passage d'un plan massé –le donjon- à un plan articulé –ajout de l'enceinte et des ailes-.

Pendant un temps, on avait cru que l'orientation du canton sud, par lequel on suppose que le chantier avait démarré, relevait d'une maladresse de la première équipe de maîtres d'œuvre qui auraient mal interprété le modèle d'une maquette en bois dont Félibien a relevé le dessin. Cette équipe s'étant vite renouvelée, on émit l'hypothèse qu'une nouvelle orientation des trois autres quartiers fut décidée selon un plan symétriquement parallèle à l'axe de symétrie désormais SE-NO, et non SO-NE comme les premiers travaux engagés au sud semblaient l'annoncer. Dans le même temps il aurait été décidé de greffer à ce donjon des corps d'enceinte à partir des tours nord et ouest, ce qui permettait semble-t-il de rectifier l'absence de symétrie sur l'avant du château en déployant sur l'arrière une grande façade prestigieuse, celle que l'on aurait du voir se refléter dans les eaux du Cosson (ou de la Loire) en abordant Chambord par le nord-ouest, venant de Blois. Mais le mal était fait et le plan du donjon portait le poids de « l'aberrante disposition du canton sud ».

Pourtant, il n'en est rien. Les quatre quartiers affichent clairement dans leurs soubassements des dispositions de doubles fosses de latrines qui confirment un premier projet d'une originalité sans pareille : le plan, s'il avait été abouti, présenterait quatre quartiers symétriquement disposés par rapport à l'axe du grand escalier central, en opérant une rotation à 90° de l'un à l'autre. De fait, aucune symétrie de façade ne pouvait s'afficher individuellement, encore moins celle des parties hautes au-dessus du niveau de la terrasse, puisque le bâtiment, dans sa conception giratoire et dynamique, ne s'envisageait que comme une entité, un parfait cube symétrique et équilibré

dans son tout, centré sur son escalier prodige et accessible de manière identique depuis toutes les « *parties du monde* ». Comme l'escalier à double vis qu'il renferme, le donjon aurait obligé le spectateur à le contourner entièrement pour se laisser appréhender et comprendre, pour dévoiler son mystère. Seulement, un tel projet n'était plus compatible avec une extension d'enceinte telle qu'elle a été entreprise.

La première campagne de travaux était menée selon ce projet de quartiers tournants jusqu'aux premiers murs du rez-de-chaussée de trois quartiers, sauf le nord qui, parce qu'il n'était pas encore élevé au-dessus du stylobate, a pu être inversé dans son plan de manière à se trouver en parfaite symétrie parallèle avec le canton ouest. Ainsi on pouvait aux étages prolonger les loggias de façade jusque vers des passages (les futures galeries) menant au reste de l'enceinte, en particulier aux ailes. C'est donc bien la preuve que très tôt l'on envisagea de passer à un plan articulé, sans pour autant effacer les traces du premier projet ; d'ailleurs, le pouvait-on, si les maçonneries des quartiers sud et est au moins étaient suffisamment engagées pour qu'on ne puisse plus se permettre de les reprendre ? On notera simplement que s'il avait bien été question d'effacer absolument les marques bien visibles du premier projet à façades dissymétriques, on aurait procédé à un autre arrangement décoratif des éléments des parties hautes, ce qui n'a pas été le cas ; tout au plus a-t-on malgré tout orienté en symétrie parallèle les faîtes des toitures, sans illusion remarquable.

Les corps d'enceinte, quant à eux, ont subi de multiples campagnes de travaux ; y avait-il un véritable programme ? C'est difficile à cerner dans le détail. La distribution du corps antérieur et de fait l'organisation de ses façades ont néanmoins obéi à un parti de régulation qui présente ce qu'on a appelé des séquences de deux grandes pièces, séparées par de plus petites pièces doublées dans la profondeur du bâtiment. Partant, les façades affichaient des séquences de baies encadrées de pilastres et de portes pour les grandes pièces et de simples jours à mi-hauteur pour les petites. Bien souvent cependant, ce rythme s'est trouvé contrarié par quelques contingences qui nous échappent.

Le programme des ailes s'est établi au coup par coup, dans une lente gestation, qui a permis tant bien que mal de réserver au roi le logis distinct qu'il ne pouvait avoir dans le donjon. La chapelle, située dans l'aile opposée,

s'est intercalée avec grandeur dans une tour qui n'était visiblement pas faite au départ pour la recevoir. L'œuvre finale n'a rien pour déplaire, mais elle ne fut pas l'aboutissement d'un parti d'ensemble. Les nombreuses visites du chantier par le roi y sont sans doute pour quelque chose.

Au final, on se rend compte que l'on peut encore et toujours découvrir à Chambord ; une étude ne peut pas sérieusement prétendre en faire le tour. Mais le renouveau de l'intérêt qu'a suscité dernièrement l'étude de la disposition des latrines engage désormais à une interprétation plus fine du plan en même temps qu'une approche plus détaillée du déroulement du chantier : nous l'avons évoqué, le choix d'adjoindre des corps d'enceinte au donjon, prévu isolé à l'origine, s'est très tôt manifesté par la mise en place des premiers murs (au pire des fondations) des liaisons futures à lancer entre les corps latéraux et les tours postérieures du donjon. Beaucoup d'indices révèlent même que le mur de courtine à gauche du donjon fut antérieurement réalisé à son pendant.

Les récentes analyses dendro-chronologiques apportent leurs fourchettes de datation qui obligent à anticiper ce qui avait été dit sur les premiers travaux du donjon. Gageons que prochainement d'autres travaux d'investigation plus précis encore (fouilles, relevés pierre à pierre, inventaire approfondi des éléments architecturaux, des marques lapidaires...) offriront un décryptage plus pointu des phases de la construction d'un édifice aussi remarquable.

BIBLIOGRAPHIE

DU CERCEAU J-A , *Les plus excellents bastiments de France*, éd. Présenté par Thomson D., Paris, 1988.

FELIBIEN A., *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales et bastiments de France*, 1681 (Ms. Château de Cheverny, microfilm des Archives Départementales du Loir-et-Cher).

Recueil des devis des bastimens du Roy, 1684 et 1685, Versailles, Muguet, imprimeur ordinaire du Roy (BNF, fol. LF¹⁴ 1).

LA SAUSSAYE L. de, *Le château de Chambord*, 8^{ème} éd., Lyon, 1859.

DESBOIS L.V. et V., *Chambord. Notice sur les travaux de restauration exécutés au château de 1882 à 1894...*, Paris, 1894.

GUERLIN H., *Le château de Chambord*, coll. Petites monographies, s.d. [1912]

LESUEUR F., « Les dernières étapes de la construction de Chambord », in *Bulletin Monumental*, t. CIX, 1951, p.7-39.

GEBELIN F., *Les châteaux de la Loire*, 2^{ème} éd., Paris, 1957.

RANJARD M., « Château de Chambord. Travaux depuis 1945. » in *Les Monuments historiques de la France*, 1961/1, p.1-12.

PENET G., « Les travaux de J. Hardouin-Mansart à Chambord », in *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, t.XXXIV, 1963, p.7-37.

GUILLAUME J., « Léonard de Vinci, Dominique de Cortone et l'escalier du modèle en bois de Chambord », in Gazette des Beaux-Arts, t. LXXI, 1968, p.93-108.

RANJARD M., « Contribution à l'étude du plan de Chambord », in Les monuments historiques de la France, 3/1973.

GUILLAUME J., « Léonard de Vinci et l'architecture française. Le problème de Chambord », in Revue de l'Art, n°25, 1974, p.71-84.

GUILLAUME J., « comprendre Chambord », dossiers techniques de la Revue des Monuments historiques, n°2, 1983, p.81-103.

MARTIN-DEMEZIL J., « Chambord », in Congrès Archéologique de France, 189ème session, 1981, Blésois et Vendômois, S.F.A., 1986, p. 1-115.

CHATENET M., *Le château de Madrid au Bois de Boulogne*, Coll. De Architectura, Paris, 1987, p.87-105.

GUILLAUME J. et MOREIRA R., « La première description de Chambord », in Revue de l'art, 1988, p.83-85.

PEROUSE de MONTCLOS J-M., *Histoire de l'architecture française, de la Renaissance à la Révolution*, Paris, 1989.

HOFBAUER D., « Un tourbillon nommé Chambord », article multigraphié déposé aux Archives Départementales du Loir-et-Cher, cote C.R.932.

PEROUSE de MONTCLOS J-M., « Nouvelles observations sur Chambord », in Revue de l'Art, n°102, 1993, p.43-47.

TESNIER F., « Nouvelles hypothèses sur le plan de Chambord » in Bulletin Monumental, t.CLIV-IV, 1996, p307-316.

BOUDON F. et BLECON J., *Le château de Fontainebleau de François Ier à Henri IV. Les bâtiments et leurs fonctions*, Coll. De Architectura, Paris, 1998.

MARTIN-DEMEZIL J., « Nouvelles remarques sur Chambord », in Bulletin Monumental, t.CLVI-III,1998, p. 287-296.

POLGE J.M., « Chambord et la question des toits-terrasses », in Bulletin Monumental, t.CLVI-III, 1998, p.297-302.

MOUCHEBOEUF-GUIORGADZE C., « Les chapiteaux de Chambord. Recherche sur la stylistique ornementale de la Première Renaissance », in Revue de l'Art, n°124, 1999, p.33-42 .

CAILLOU J-S. et HOFBAUER D., « Sur la piste des latrines de François Ier. Les secrets du château de Chambord », Archéologia, n°363, janvier 2000, p24-29.

CAILLOU J-S. et HOFBAUER D., Rapport préliminaire des fouilles menées dans les fosses de latrines de la tour sud du donjon, décembre 2000 (inédit déposé au château de Chambord).